

Vivre ET **célébrer**

Revue de pastorale liturgique
et sacramentelle

La nouvelle traduction du Missel romain en français



DOSSIER

La nouvelle traduction du Missel romain en français

- 4 Vers une implantation de la nouvelle traduction française du Missel romain : une opération d'envergure à géométrie variable
>>> ÉRIC SYLVESTRE, PSS
- 7 La traduction du Missel romain au cœur d'une conversion missionnaire
>>> MGR PIERRE-OLIVIER TREMBLAY, O.M.I.
- 10 Traduire le Missel romain : les choix des responsables
>>> PAUL-HUBERT POIRIER
- 13 Publier le Missel romain : les choix de l'éditeur
>>> DAVID GABILLET
- 16 Ouvrir le Missel romain : son architecture interne
>>> GAËTAN BAILLARGEON

CHRONIQUES

- 19 « Pas tombé du ciel ! » : quelques repères historiques sur le Missel romain
>>> MARIE-JOSÉE POIRÉ
- 23 Les préfaces de l'Adventus : pour une spiritualité incarnée
>>> CARMELLE BISSON, A.M.J.
- 26 Le serviteur des serviteurs de Dieu
>>> LAURENT CÔTÉ
- 35 Ni le « livre du prêtre » ni un livre de recettes ! Repères théologiques sur le Missel romain
>>> MARIE-JOSÉE POIRÉ
- 40 Quelques réflexions canoniques au sujet du Missel romain
>>> PHILIPPE TOXÉ, O.P.

- 43 Après la communion, une posture adaptée à chaque membre de l'assemblée : une précision au n° 43 de la nouvelle PGMR
>>> MGR SERGE POITRAS
- 45 L'espoir dans l'incertitude : célébrer la Semaine sainte en temps de pandémie
>>> PIERRE-CHARLES ROBITAILLE
- 47 À l'écoute de l'actualité...

54 Recensions



Revue de pastorale liturgique
et sacramentelle

LES AUTEURS

Gaëtan Baillargeon : Prêtre du diocèse de Sherbrooke, membre du comité d'orientation de la revue *Vivre et célébrer* et ancien directeur de l'Office national de liturgie.

Sœur Carmelle Bisson, A.M.J. : Religieuse des Augustines de la Miséricorde de Jésus, à Québec.

Marie-Josée Poiré : Liturgiste, membre du comité d'orientation de la revue *Vivre et célébrer*, professeure invitée à l'Institut de formation liturgique et pastorale de Chicoutimi.

Laurent Côté : Prêtre du diocèse de Québec, spécialiste en théologie sacramentaire et en liturgie.

David Gabillet : Responsable éditorial des éditions Desclée-Mame.

M^{gr} Serge Poitras : Évêque du diocèse de Timmins, Ontario, Canada, ancien président de la Commission épiscopale pour la liturgie et les sacrements.

Pierre-Charles Robitaille : Prêtre du diocèse de Québec, rédacteur en chef de la revue *Vivre et célébrer* et l'un des formateurs diocésains en liturgie.

Éric Sylvestre, PSS : Prêtre de Saint-Sulpice, directeur de l'Office national de liturgie de 2018 à 2021, économe provincial pour la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice.

Philippe Toxé, O.P. : Prêtre dominicain de la communauté du couvent Saint-Nom-de-Jésus, à Lyon, en France. Canoniste et juge ecclésiastique de l'Officialité de Lyon.

M^{gr} Pierre-Olivier Tremblay, O.M.I. : Évêque auxiliaire et administrateur diocésain à Trois-Rivières.



Pierre-Charles Robitaille

Rédacteur en chef

onl@cecc.ca

LIMINAIRE

AINSI que le souligne avec pertinence notre collaborateur David Gabillet, des éditions Mame-Desclée, la parution de la traduction en français de la troisième édition typique du Missel romain s'inscrit dans une séquence déjà consistante. Depuis la réforme liturgique amorcée par le concile Vatican II, le Missel romain a bénéficié de trois publications successives. Chacune de ces publications constitue un événement majeur dans l'histoire de l'Église et un tournant dans sa façon de célébrer l'eucharistie, toujours dans le but de favoriser la participation pleine, consciente et vivante de tous les membres de l'assemblée.

Déjà, dans un numéro précédent publié en 2020 (reprise quasi intégrale du numéro 208, paru à l'hiver 2011), la revue *Vivre et célébrer* s'était appliquée à revoir les nouveautés de ce livre à partir d'un examen de la *Présentation générale du Missel romain*, publiée en 2002. Dans le présent numéro, c'est l'ensemble de la nouvelle traduction du missel qui est l'objet de notre propos.

La publication prochaine nous permet d'aborder ce livre liturgique important pour la vie de l'Église sous plusieurs angles complémentaires : les attentes qu'il suscite, sa traduction, son architecture, sa réalisation, son implantation, ses repères historiques, sa portée théologique ainsi que ses dimensions spirituelles et canoniques sont quelques-uns des aspects abordés. Bref, ce numéro ratisse large!

La mise en place pratique de l'implantation du missel demeure encore floue chez nous, par exemple, la formation des participants et les outils disponibles pour mieux le faire connaître et utiliser. Quelle que soit la stratégie d'implantation adoptée ici, ainsi que le souligne avec lucidité Marie-Josée Poiré, la publication et l'implantation du missel devront être accompagnées, pour être pleinement fructueuses, « par tout le peuple de Dieu, d'un renouvellement du dynamisme liturgique et de l'art de célébrer. Et cela, seule une formation adaptée, mystagogique, le permettra ».

Les chroniques vous permettront de découvrir une précision de la PGMR sur les postures à adopter après la communion, ainsi qu'une réflexion sur les célébrations de la Semaine sainte qui, cette année encore, ont été marquées par les restrictions sanitaires causées par la pandémie.

Nous attirons votre attention également sur l'abondance des sujets que comporte la section portant sur l'actualité liturgique. Enfin, vous trouverez dans les recensions la présentation de deux ouvrages directement reliés à l'avènement imminent de la nouvelle traduction du Missel romain.

Bonne rentrée et bonne lecture !

MISSALE ROMANUM

EX DECRETO SACROSANCTI OECUMENICI
CONCILII VATICANI II INSTAURATUM
AUCTORITATE PAULI PP. VI PROMULGATUM
IOANNIS PAULI PP. II CURA RECOGNITUM

EDITIO TYPICA TERTIA

Vers une implantation de la nouvelle traduction française du Missel romain

Une opération d'envergure
à géométrie variable

>>> ÉRIC SYLVESTRE, PSS

IL y a plusieurs années déjà, la Commission épiscopale francophone pour les traductions liturgiques (CEFTL) confiait à un comité d'experts, rassemblés au sein de la Commission pour le Missel romain (COMIRO), la traduction française du livre par excellence de la célébration eucharistique. Cette commande – désormais complétée – faisait elle-même suite au souhait du pape Jean-Paul II de voir paraître les livres liturgiques du rite romain en langues vernaculaires, selon l'esprit de l'instruction *Liturgiam Authenticam*¹ de 2001.

C'est pendant l'exercice littéraire minutieux de cet acte de traduction que la promulgation de *Magnum principium*², en date du 3 septembre 2017, allait quelque peu changer la donne. Le *motu proprio* du pape François, entre autres,

²En modifiant le canon 838 du Code de droit canonique, le pape François remet la responsabilité — qui revenait jusque-là à la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements — aux conférences épiscopales « de traduire, d'approuver et de publier les textes liturgiques dans les régions sous leur juridiction, après confirmation par le Siège apostolique ». Et d'ajouter qu'il s'agit d'un « changement qui renforce les attributions des Conférences épiscopales ».

Le pape se place résolument dans le sillage du « renouveau de la vie liturgique » mis en avant lors du concile Vatican II. François souhaite, en introduisant une modification du droit, que soit réaffirmé avec plus de force le grand principe de Vatican II selon lequel la prière liturgique, pour être mieux « saisie », doit être « adaptée à la compréhension du peuple ».

¹Instruction postconciliaire de 2001 émanant de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements traitant des traductions en langues vernaculaires des textes de la liturgie romaine, en accord avec l'article 36 de la Constitution sur la liturgie *Sacrosanctum Concilium*.

valorisera la gestion locale des traductions en donnant davantage de liberté aux conférences épiscopales dans l'exigeant processus rendu nécessaire après un demi-siècle d'utilisation de la traduction postconciliaire du Missel romain.

C'est ainsi que l'implication concrète du secteur français de la Conférence des évêques catholiques du Canada – comme celle des autres conférences épiscopales de la francophonie – allait se manifester, comme jamais auparavant. Les consultations des évêques concernés et leurs votes officiels allaient rythmer un chantier colossal où l'adage de Nicolas Boileau, lui-même traducteur, n'aura jamais été aussi vrai : « Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage. »

Que d'heures, de jours, d'années consacrés à ce projet de traduction ! Et voilà qu'en 2019, le texte longtemps espéré fut enfin présenté aux différentes conférences épiscopales francophones du globe. Les évêques suggérèrent alors un nombre important de corrections et votèrent. Ensuite, un religieux bénédictin du Luxembourg colligea le tout, afin de proposer aux pays francophones de la CEFTL une version enrichie par les divers commentaires reçus. C'est celle-ci qui fut envoyée, par les différentes conférences épiscopales nationales, à la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements à Rome dans le but de recevoir la *confirmatio*.

Une *confirmatio* très attendue

La *confirmatio* réclamée avait pour finalité d'authentifier, dans le cas qui nous intéresse, que le livre liturgique traduit du latin au français est bel et bien fidèle à l'original pour manifester en définitive, selon les mots de M^{gr} Dominique Lebrun, « le lien d'unité avec le Siège apostolique³ ». Cette ratification romaine de la traduction porte ainsi sur la correspondance littéraire – idéalement exempte de verbalisme unilatéral – à l'édition typique. En ce sens, la *confirmatio* n'a donc pas pour objectif d'opiner sur l'adaptation du rite à une culture donnée⁴, mais plutôt d'assurer la parenté du texte *in se* avec l'original.

Après la France, le Canada reçut de la Congrégation, le 19 mars 2020, solennité de Saint-Joseph, patron principal du pays, la *confirmatio* de la traduction, du calendrier liturgique et du propre national⁵, rendant ainsi possible l'édition proprement dite du Missel romain.

³Cf. M^{gr} Dominique LEBRUN, dans *La Maison Dieu*, 202, 1995/2, p. 23.

⁴Ce processus renvoie davantage à la demande de *recognitio* ou révision d'un livre liturgique donné par l'autorité ecclésiastique romaine compétente. Celle-ci s'assure, par une évaluation des adaptations proposées par les conférences épiscopales, que le projet est fidèle à l'unité substantielle du rite romain.

⁵Il convient de rappeler que le Canada avait reçu déjà, le 2 mai 2006 (Prot. 401/06/L) la *recognitio* des adaptations de la *Présentation générale du Missel romain*.

Genèse d'un plan national d'implantation

Parallèlement à l'œuvre de traduction elle-même, l'Office national de liturgie, de concert avec la Commission épiscopale pour la liturgie et les sacrements de la CECC et les secrétaires généraux de la CEFTL, a jeté les bases d'un plan d'implantation du nouveau livre. L'opération a commencé par une réunion pluridisciplinaire sous la coordination du directeur de l'ONL au Séminaire de Québec à l'été 2019. Représentants de Novalis, de *Vie liturgique*, de la pastorale d'ensemble de Québec, du comité de musique liturgique, des responsables diocésains de liturgie de Montréal et de Québec et du rédacteur en chef de la revue *Vivre et célébrer* posèrent les premiers jalons d'une opération d'implantation à géométrie variable. Des principes fondamentaux furent rappelés : accueil du missel par tout le peuple de Dieu, redécouverte possible de la richesse de l'eucharistie par la nouvelle traduction de la prière de l'Église et conscientisation des responsables diocésains de liturgie à l'importance de l'opération.

À l'automne 2019, la réunion des responsables diocésains de liturgie au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap porta exclusivement sur l'implantation de la nouvelle traduction du Missel romain. Diverses présentations furent offertes aux participants. On traita de la traduction elle-même, de l'historique et de l'architecture d'un missel, de sa facture et de la pastorale entourant son implantation. La rencontre canadienne s'est enrichie de la présence virtuelle de collègues français qui portaient des préoccupations semblables aux nôtres.



On présenta aussi aux responsables diocésains de liturgie, réunis au Cap-de-la-Madeleine, l'ébauche d'un projet d'équipes volantes qui aurait pour finalité d'assurer que les secteurs francophones au Canada soient visités par des personnes compétentes aptes à rendre compte du travail de traduction en amont. L'idée étant de procéder à un lancement national sectorisé dont les répercussions seraient transmises aux piliers liturgiques des différents milieux.

Retour
à la table
des matières

Après quelques mois, le projet des équipes volantes allait prendre forme et il fut décidé que l'animation en serait assumée par les évêques membres de la Commission épiscopale pour la liturgie et les sacrements de la CECC. Ce sont ces derniers qui auront la responsabilité de former les équipes qui les accueilleront dans leurs visites des onze régions canadiennes sélectionnées : Bathurst, Gaspé, Baie-Comeau, Québec, Montréal, Sault-Sainte-Marie, Ottawa, Saint-Boniface, Prince Albert, Edmonton et Grouard-McLennan.

Des projets concrets à l'international

À travers la francophonie, des initiatives intéressantes voient le jour. D'abord, il y a celle de la publication de ce qu'on pourrait appeler l'*Instrumentum laboris* pour toute personne désireuse de goûter les accents de la nouvelle traduction. *Découvrir la nouvelle traduction du Missel romain*, publié conjointement par l'AELF, Magnificat et Mame, s'emploie non seulement à reproduire une sélection de textes retouchés, mais aussi à commenter l'opération de traduction sous différents angles. Ensuite, une série de capsules traitant de la messe expliquée seront produits par les grandes radios religieuses de la francophonie. Des professionnels du métier feront alors résonner la langue française dans sa diversité, en lisant de courts extraits écrits par un liturgiste qui a le mérite de présenter succinctement, avec rythme, les fondamentaux de la messe.

Depuis leur rencontre annuelle de mai 2019 à l'abbaye Val-Notre-Dame à Saint-Jean-de-Matha, les secrétaires nationaux de la CEFTL travaillent sur une série d'articles qui traiteront de la nouvelle traduction du Missel romain, certes, mais qui la dépasseront, en quelque sorte, en explorant les dimensions doctrinale, sociale, rituelle et spirituelle de l'eucharistie.

Le cauchemar de la pandémie

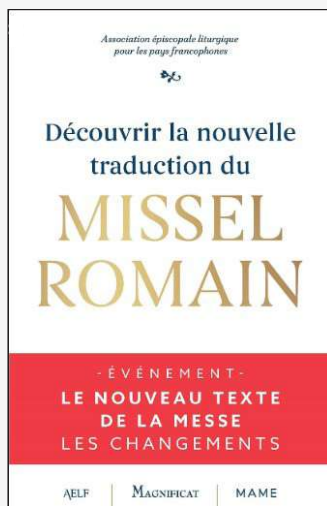
Alors qu'on prévoyait la visite des équipes volantes ce printemps, la COVID-19 aura forcé l'annulation des visites prévues et le report des travaux d'impression du missel, qui devaient commencer dans le nord de l'Italie. Ainsi, nous aurons à nous armer de patience avant d'avoir entre les mains la nouvelle traduction du Missel romain. Si la situation sanitaire mondiale se stabilise et que les lieux de culte ouvrent de nouveau aux fidèles, ce ne sera pas avant septembre 2021 que nous pourrions enfin feuilleter le livre de la communauté célébrante.

Conclusion en forme de souhaits

Le premier souhait que nous voulons tous formuler, au terme de ce parcours d'initiatives variées, est de voir se réaliser une implantation de la nouvelle traduction du Missel romain à géométrie variable dont notre revue *Vivre et célébrer* se veut l'écho intelligent et pertinent.

Un second souhait, tout aussi important que le premier, est de réaliser son implantation en tenant compte de la réalité de nos communautés chrétiennes profondément éprouvées par la pandémie. Elles sont, plus que jamais, désireuses de se réunir à nouveau entre frères et sœurs autour de Celui qui est qui était et qui vient. C'est le Seigneur

lui-même qui ne cesse de prier son Père dans l'Esprit en nous amenant avec Lui au cœur d'une fidélité eucharistique que tente de traduire, au mieux, dans l'acte liturgique de mémoire, d'intercessions, de sacrifice et de louanges, l'instrument pluriséculaire qu'est le Missel romain. ■



Un livre pluriséculaire

Un missel de 1701, témoin de la foi de nos ancêtres de la Nouvelle-France. Cet exemplaire est conservé à la sacristie de l'église Saint-Laurent (Île d'Orléans), convertie en musée durant la saison estivale.



Retour
à la table
des matières



La traduction du Missel romain au cœur d'une conversion missionnaire

>>> MGR PIERRE-OLIVIER TREMBLAY, O.M.I.

DEPUIS plusieurs mois, nous vivons l'événement majeur de la pandémie de la COVID-19 et des multiples impacts sur notre société et sur notre Église. Pendant la période du confinement et encore aujourd'hui, nos manières de célébrer l'eucharistie ont été bouleversées. À travers bien des questionnements et des essais, un enjeu important surgit : comment nous assurer de la meilleure participation de tous dans nos célébrations ? Je fais ici un lien entre cette préoccupation, déjà traditionnelle depuis le concile Vatican II et même avant, le contexte que nous vivons et l'arrivée prochaine entre nos mains d'une nouvelle traduction du Missel romain. Cette traduction, sur laquelle on travaille depuis plusieurs années, arrive à point nommé. Est-ce qu'elle ne pourrait pas être un outil supplémentaire à utiliser en ce

moment de notre histoire où nous cherchons à vivre tous ensemble une conversion missionnaire ?

Quel est le but de cette nouvelle traduction du Missel romain ? Le pape François l'explique (*Magnum Principium*) par trois fidélités : au texte originel (en latin), à la langue dans laquelle il est traduit et à l'intelligence du texte qui servira à la prière. Je suis convaincu que cette traduction est appelée à s'inscrire dans le cadre des conversions missionnaires que nous vivons dans l'Église du Québec. Elle le fera en favorisant la participation : celle de chaque baptisé, de la communauté dans son ensemble et de la communauté à l'intérieur de son contexte social. Dès lors, la nouvelle traduction du missel se retrouvera bien au cœur de la conversion missionnaire.

Retour
à la table
des matières

Une recherche de sens

Un impératif de notre culture moderne est que ce que nous disons et faisons puisse avoir du sens et non pas relever simplement d'un conformisme à la tradition, à des coutumes ou aux manières de faire anciennes.

A. Pour une meilleure participation de chacun

La nouvelle traduction va premièrement favoriser une meilleure participation de chaque personne. En effet, en améliorant la qualité du langage utilisé dans les prières et en mettant mieux en valeur la richesse de la tradition liturgique, elle va aider chaque baptisé à mieux comprendre ce qui se vit profondément au cœur de la messe, à savoir le mystère pascal. On ne participe pas bien à ce qu'on ne comprend pas. De plus, il s'agit d'un impératif de notre culture moderne : que ce que nous disons et faisons puisse avoir du sens et non pas relever simplement d'un conformisme à la tradition, à des coutumes ou aux manières de faire anciennes. Ainsi, travailler à la clarté d'un texte est précieux, car cela ouvre à un trésor.



La participation favorisée de chaque baptisé est un cadeau en soi, mais immédiatement surgit un appel, un envoi. La rencontre personnelle de Dieu amène toujours à la mission. Si nous vivons mieux nos célébrations, nous serons mieux ressourcés pour continuer à être des témoins dans notre vie quotidienne. On pourra ainsi dire que la communauté va pouvoir envoyer des missionnaires (chaque baptisé) dans le monde.

B. Pour une meilleure participation de toute la communauté

La grande réforme liturgique du concile Vatican II, dont cette nouvelle traduction du missel se veut le reflet, avait pour objectif d'assurer une meilleure intégration de toutes les parties de la célébration liturgique, ainsi qu'une meilleure intégration du rôle de chacun dans son déroulement. L'assemblée est le sujet intégral de la célébration, et pas seulement le président de l'assemblée (le prêtre). L'arrivée de cette nouvelle traduction du missel nous donne une belle occasion de travailler à améliorer notre art de célébrer. Cette nouvelle traduction ne travaille pas seulement sur les mots et les paroles, mais invite également à prendre mieux en compte les gestes eux-mêmes (du président et de tous les fidèles), ainsi que l'importance des moments de silence. J'en suis convaincu, travailler au soin donné à nos célébrations répond à une autre demande de notre culture, celle de l'authenticité. Que tous les gestes et les paroles rituels

ne soient pas simplement formels, mais bien l'expression authentique de ce qui est vécu à l'intérieur. Tout un travail sera à faire afin que nos célébrations soient plus habitées et, surtout, rayonnantes.

L'histoire de la mission montre par ailleurs que la traduction de la Bible, des prières et de la liturgie est un élément important dans la rencontre des peuples. Toutefois, ce travail de traduction demande à s'inscrire dans une dynamique plus large de la rencontre des cultures. C'est le processus fort complexe en missiologie que l'on appelle l'inculturation. Comment faire pour que chaque peuple, que chaque culture se sentent pour ainsi dire chez eux dans la liturgie? Et comment le faire sans perdre pour autant le lien avec les autres cultures et la dimension universelle du salut donné par Dieu à toute l'humanité? Cet équilibre entre unité et diversité est un défi bien connu en théologie qui mériterait d'aller bien plus loin que les quelques lignes de cet article. À ce sujet, la question restera à explorer : comment faire en sorte que nos fidèles entrent ensemble dans l'expérience de la prière liturgique et y contribuent davantage à partir des enjeux et des valeurs de notre culture?

Cela dit, si nos célébrations permettent mieux à chaque participant d'expérimenter qu'il appartient à une communauté qui prie et célèbre d'un seul cœur, cela va certainement contribuer au sentiment d'appartenance. L'eucharistie devient pleinement créatrice de lien social, de lien ecclésial.



Retour
à la table
des matières

L'eucharistie fait alors la communauté. Dans une société qui accorde énormément d'importance à l'individualisme, la communauté réelle devient une expérience tellement belle, mais en même temps rare et fragile. Ce n'est jamais acquis ou définitif. Je crois sincèrement que tant pour les membres des paroisses que pour les visiteurs qui peuvent être présents à nos célébrations, lorsque l'on expérimente cette réalité profonde qu'est la communion, lorsque l'on vit vraiment comme un « corps », on peut découvrir avec stupéfaction cette réalité de foi qu'est l'Église, corps mystique du Christ. « Voyez comme ils s'aiment », dit Jésus : c'est alors que notre manière d'être ensemble nous évangélise et évangélise les autres. La communauté devient un signe du Royaume, du projet de Jésus. Elle n'est plus seulement le rassemblement des croyants, mais devient également un facteur qui contribue à la foi. Elle devient crédible ! Nos célébrations sont-elles une bonne nouvelle pour nos membres, qui auront sans cesse à continuer à se faire évangéliser, et pour les visiteurs ? Ce que nous croyons, est-ce compréhensible ? De plus, travailler à devenir une communauté de plus en plus accueillante, hospitalière, sera d'une grande valeur dans le processus d'incorporation des nouveaux convertis, des catéchumènes, etc. Nous pouvons voir que l'Église est ainsi envoyée en mission. En plus des individus mieux ressourcés qui sont envoyés dans la mission, nous aurons ici une communauté tout entière signe du Royaume qui pourra rayonner et inspirer.

Une Église pour le Royaume de Dieu

L'Église n'existe pas pour elle-même, mais bien pour être au service du Royaume de Dieu.

C. Pour une meilleure participation de la communauté à la vie du monde

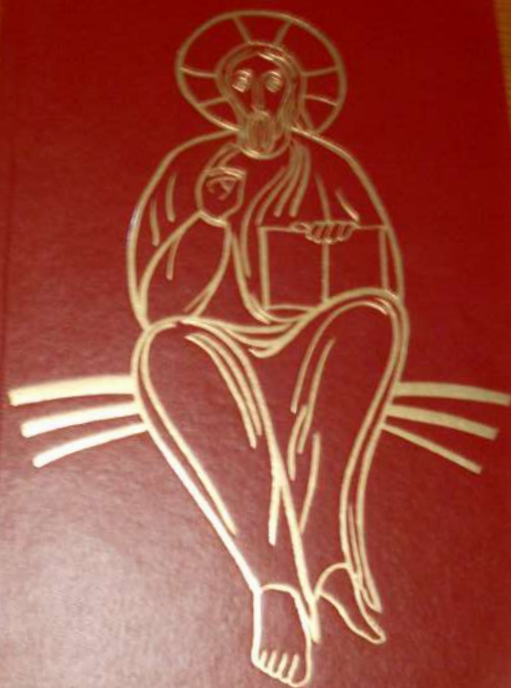
Cette troisième dimension de la participation, celle de la communauté à la vie du monde, est peut-être la plus difficile à percevoir et à réaliser. C'est peut-être parce que nous commençons à peine à le saisir. L'Église n'existe pas pour elle-même, mais bien pour être au service du Royaume de Dieu. Quel est l'impact réel de nos communautés à la société d'aujourd'hui ? Si elles n'étaient pas là, manquerait-il quelque chose ? Ces questions redoutables ne doivent pas être ignorées. Le pape François nous invite à ne pas être une Église autoréférentielle (centrée sur elle-même), mais bien une Église comme un « hôpital de campagne » au service des besoins du monde. L'arrivée de la nouvelle traduction du Missel peut être une occasion de ressaisir la dimension

missionnaire de toute notre liturgie. La prière des fidèles, l'intercession, les intentions de prières universelles sont appelées à mieux solliciter notre cœur, notre âme, dans un élan de compassion pour le monde. La liturgie sera une école afin de toujours mieux incarner notre foi dans le quotidien par une meilleure interaction entre la vie de prière et la vie missionnaire. Comment mieux connecter nos communautés à la société ? Je vois quelques pistes : d'abord à travers une prise de conscience : Dieu est déjà à l'œuvre hors des limites de nos églises. Il sera important de mieux nommer dans les prières de la liturgie notre découverte de l'action de Dieu dans le monde (et même hors des limites visibles de l'Église). Ensuite, en nous assurant de mieux saisir la finalité même de la liturgie : faire en sorte que l'Église participe à la mission de Dieu ; et aussi en valorisant le portique et le parvis dans nos lieux de rencontre comme un espace qui nous ouvre vers l'extérieur. Enfin, en donnant plus d'importance au rite de l'envoi à la fin des célébrations : nous sommes appelés à rayonner de la Bonne Nouvelle dans nos maisons, nos lieux de travail, nos réseaux d'amis. Oui, l'Église est signe du Royaume et elle est appelée à devenir servante du Royaume. Si nos liturgies, retravaillées à l'occasion de cette nouvelle traduction du Missel, peuvent nous mener vers le monde et tous ses besoins, nous découvrirons que Dieu nous précède en Galilée !



Conclusion

Alors, est-ce que la nouvelle traduction du Missel romain sera vraiment au cœur de notre conversion missionnaire ? Elle pourrait très bien n'être qu'un effort louable, mais n'ayant finalement qu'un impact limité à l'intérieur de la vie liturgique de nos communautés. Mais il est possible, et je l'espère, qu'elle soit vraiment un outil de plus, une opportunité pour aller plus loin dans une meilleure intégration de toute notre vie chrétienne pour faire de nous, de plus en plus, des disciples missionnaires. Dans le contexte des bouleversements du monde que nous vivons, prenons avec joie ce chemin de renouveau spirituel et missionnaire. ■



Traduire le Missel romain

Les choix des responsables

>>> PAUL-HUBERT POIRIER

LA nouvelle traduction du Missel romain qui recevra bientôt la confirmation de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements et sera en usage dans toute la francophonie a été entreprise à la demande des autorités romaines. Les sept traducteurs et traductrices membres de la Commission du Missel romain (COMIRO), mandatés par la Commission épiscopale francophone pour les traductions liturgiques (CEFTL), y ont travaillé de septembre 2007 à décembre 2016, au cours de vingt-quatre sessions de travail, d'une durée de six à dix jours chacune, en France (Paris), en Suisse ou en Belgique.

Leur travail s'est fait en fonction des principes énoncés dans le document *Liturgiam authenticam*¹. Cette instruction intitulée *De l'usage des langues vernaculaires dans l'édition des livres de la liturgie romaine* voulait « exposer de nouveau les principes qui devraient être suivis désormais dans les futures traductions, c'est-à-dire autant celles qui seront

¹Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, *Instruction pour la correcte application sur la Sainte Liturgie du concile Vatican II*, 28 mars 2001.

Retour
à la table
des matières

de nouveau réalisées que les corrections des textes, et aussi préciser les normes déjà publiées en tenant compte des nombreuses questions et des circonstances, qui sont celles de notre temps» (§ 7). L'instruction énonçait les principes généraux qui devaient guider toute entreprise de traduction des textes liturgiques, que l'on peut résumer par le passage suivant :

On doit prêter attention en premier lieu au principe suivant lequel la traduction des textes de la liturgie romaine n'est pas une œuvre de créativité, mais qu'il s'agit plutôt de rendre de façon fidèle et exacte le texte original dans une langue vernaculaire. Même s'il est permis de recourir à des mots, de même qu'à la syntaxe et au style, qui peuvent produire un texte facile à comprendre dans la langue du peuple, et qui soit conforme à l'expression naturelle d'une telle langue, il est nécessaire que le texte original ou primitif soit, autant que possible, traduit intégralement et très précisément, c'est-à-dire sans omission ni ajout, par rapport au contenu, ni en introduisant des paraphrases ou des gloses ; il importe que toute adaptation au caractère propre et au génie des diverses langues vernaculaires soit réalisée sobrement et avec prudence. (§ 20)

Tout en reconnaissant que les traductions doivent être « réalisées à l'aide de mots qui seraient facilement compréhensibles » (§ 25), *Liturgiam authenticam* insiste à plusieurs reprises pour que soit élaboré progressivement dans chaque langue vernaculaire « un style sacré [...] reconnaissable comme un langage proprement liturgique » (§ 27). Le motif principal de toute cette entreprise était la volonté affichée de mieux sauvegarder l'unité de la liturgie romaine dans la diversité des langues locales.

Le travail de traduction de la COMIRO a porté sur l'intégralité du Missel romain :

- Les textes normatifs du début : décrets et constitutions, à l'exception de l'*Institutio generalis Missalis Romani* et de la *Présentation générale du Missel romain*, déjà traduites ;
- Les formulaires : propres du temps et des saints, communs, messes rituelles, messes *pro variis necessitatibus et ad diversa*, messes votives et des défunts ;
- L'*Ordo Missæ* avec les préfaces ;
- Les appendices : bénédiction de l'eau, etc. ;
- Le *supplementum*, dont les prières avant et après la messe ;
- La totalité des rubriques.

Sauf pour l'Ordinaire de la messe, utilisé quotidiennement et bien présent dans les mémoires, qui représentait pour diverses raisons un cas particulier, il n'est guère de textes

du Missel romain actuel qui n'aient été retouchés aux endroits où cela a été jugé nécessaire.

Pour chacune des pièces à traduire, les membres de la COMIRO avaient devant eux le texte latin, une traduction littérale et la traduction française actuellement en usage. Cette traduction était comparée, pièce par pièce et mot par mot, au latin et à la traduction littérale : si la traduction en usage en disait plus que le latin, on l'élaguait ; si elle avait omis des éléments du texte latin, on les rajoutait. On évaluait ensuite le résultat en se posant les questions suivantes :

- La traduction obtenue est-elle fidèle ? Exprime-t-elle le sens d'une manière juste ?
- Emploie-t-elle un vocabulaire et une syntaxe compréhensibles et accessibles aux chrétiens moyens, en l'occurrence aux fidèles qui participent aux messes du dimanche ?
- La traduction est-elle formulée dans un style simple, coulant, apte à être prononcé (en évitant les rimes internes, les successions de dentales, etc.), cantillé ou chanté ?



Sur le plan du vocabulaire se posait aussi un certain nombre de difficultés, dont voici quelques exemples :

- Le vocabulaire de majesté impériale ou royale, fréquent dans les oraisons ;
- La surabondance du verbe *daignar* ;
- Des termes malsonnants en français, comme le registre de la pénétration (« pénètre-nous de ton amour »).

Entre autres choix, les traducteurs ont revalorisé le terme *mysterium* (mystère), au sens d'une réalité surnaturelle, terme qui, dans le Missel romain, est le plus courant pour

Langage inclusif et traduction

Les traducteurs ont veillé à rendre la traduction aussi inclusive que le permet le texte latin, qui, dans certains cas, est moins genré que la traduction française actuelle. Le mandat de la COMIRO était de traduire le Missel romain et non pas de l'adapter ou le modifier.

désigner la célébration eucharistique. Un autre terme fréquent est celui de *pietas*, qui désigne la bonté de Dieu à notre égard, sa tendresse, qui a été plus correctement rendu.

Les traducteurs ont également veillé à rendre la traduction aussi inclusive que le permet le texte latin, qui, dans certains cas, est moins genré que la traduction française actuelle. Sur ce point, rappelons que le mandat de la COMIRO était de traduire le Missel romain et non pas de l'adapter ou de le modifier. La difficulté, c'est que les textes anciens n'avaient pas encore notre souci d'inclusivité. Et on a consciemment évité de recourir à des procédés mécaniques d'inclusivité, comme la multiplication des *ils et elles*, *celles et ceux*, etc.

Le travail de la COMIRO ne s'est pas déroulé en vase clos. Il y a eu un va-et-vient constant entre celle-ci, la CEFTL, les évêques à titre individuel, les conférences épiscopales francophones et la Congrégation. La COMIRO a ainsi reçu quelques milliers de demandes de modifications, dont elle a tenu compte à divers degrés, et qui ont contribué à améliorer la traduction.

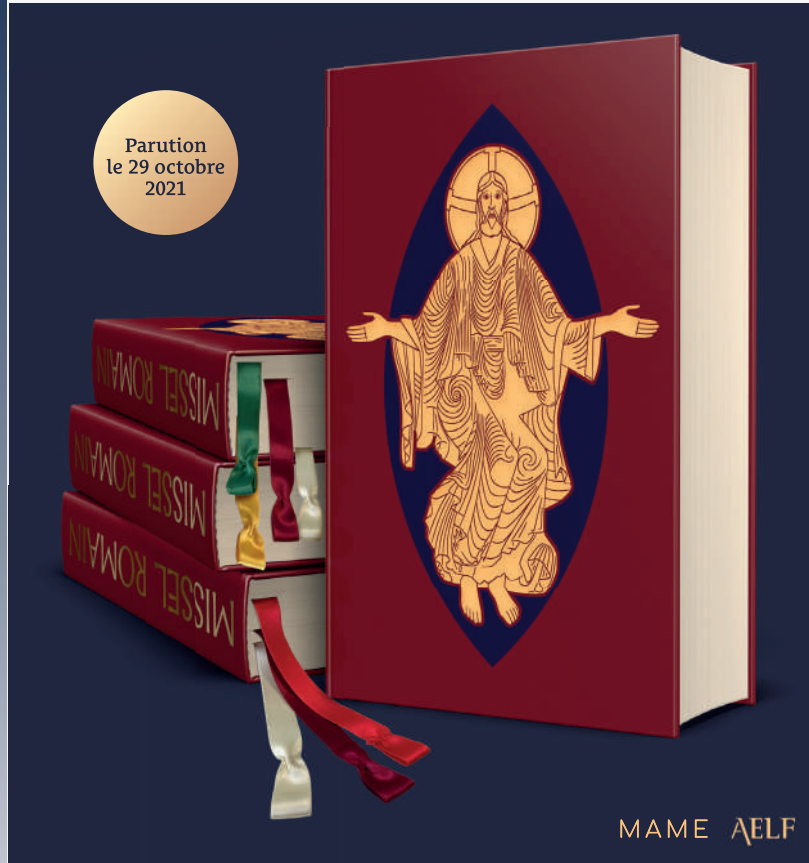
Le défi auquel faisait face la COMIRO était de concilier les exigences de *Liturgiam authenticam*, au respect desquelles la Congrégation veillait, la nécessité de produire une traduction fidèle du latin sans en être un calque servile, et d'aboutir à un texte qui soit compréhensible et qui favorise la prière

du peuple chrétien. Parmi les choix qui ont été faits et qui illustrent ce souci, mentionnons ceux-ci :

- La reformulation de nombreuses oraisons, dont celle où nous reconnaissons humblement que « notre vie tombe en ruine » ;
- La conclusion longue des oraisons, pour mieux rendre la théologie trinitaire sous-jacente ;
- La formule longue de l'*Orate fratres* ;
- Le début des préfaces ;
- La mention de la bénédiction dans le récit de l'Institution, désormais mieux ajustée au récit évangélique ;
- L'embolisme du *Notre Père*, dont la nouvelle traduction rend plus fidèlement le passage de Tite 2, 13 auquel la finale fait écho.

Un dernier exemple : les *memento* des vivants et des morts. Le Canon romain (Prière eucharistique I) emploie le langage inclusif, disparu du missel de 1970 (traduction actuelle) : *famulorum famularumque tuarum*, (tes serviteurs et tes servantes). Cette formulation a été reprise et répercutée sur le *memento* des trois autres prières eucharistiques : « frères et sœurs (défunts) ».

Quelle sera la réception de la nouvelle traduction du Missel romain ? Sûrement pas unanime, comme c'est le cas pour toute traduction, car chaque utilisateur ou auditeur aura son idée sur la chose. Les membres de la COMIRO sont toutefois convaincus d'avoir fait pour le mieux en fonction du mandat qu'ils avaient reçu. Convaincus aussi d'avoir, sur de nombreux points, amélioré notablement la traduction existante. Mais, en définitive, il ne leur appartient pas d'en juger, car une fois confirmée et promulguée, cette traduction sera celle de l'Église. 📖



Publier le Missel romain

Les choix de l'éditeur

>>> DAVID GABILLET

LES choix éditoriaux qui gouvernent la publication de la nouvelle traduction du Missel romain s'inscrivent dans une tradition éditoriale et sont soumis à une régulation ecclésiastique. Ces deux points seront précisés avant d'aborder la question des choix de l'éditeur proprement dits.

Mise en perspective éditoriale

La parution à venir de la traduction en français de la troisième édition typique du Missel romain s'inscrit dans une série déjà consistante. Depuis la réforme liturgique menée par le concile Vatican II, le Missel romain a déjà été publié par trois fois.

En 1969, le pape Paul VI promulgue un nouvel Ordinaire de la messe (*Ordo Missæ*), suivi du nouveau Missel romain (*Missale Romanum*) en 1970. Ces deux promulgations donnent lieu à une première publication du Missel en français entre 1969 et 1974, sous la forme de dix fascicules parus au fur et à mesure de la confirmation (*recognitio*) délivrée par le Saint-Siège.

Ces dix fascicules sont rassemblés en un seul ouvrage publié en 1974, au format de 20 par 27 centimètres, et connu sous le titre de Missel romain, grand format. Cette édition, bien qu'antérieure à la deuxième édition typique qui paraît en 1975, en intègre déjà la nouvelle version de la *Présentation générale du Missel romain*.

Retour
à la table
des matières

En 1978 paraît le Missel romain, petit format. C'est la reprise, dans un format plus compact (15 par 18,5 centimètres) du contenu de la version précédente, avec l'adjonction de textes parus après la publication du grand format. Ce missel prend en compte les corrections introduites par la deuxième édition typique (*editio typica altera*). Bien que cette édition « établie à partir de l'édition typique » ne comprenne pas les parties notées, il s'agit à ce jour du missel le plus complet, en 1088 pages.

Ces précédentes publications ayant modelé les usages du missel, la prochaine édition se doit d'en tenir compte pour en reprendre le meilleur, tout en apportant les améliorations nécessaires. Pour satisfaire cette exigence, l'éditeur n'est pas seul. Comme pour chaque livre liturgique, le travail de publication est conduit sous l'autorité de la CEFTL.

Une publication sous l'autorité de la CEFTL

La Commission épiscopale francophone pour les traductions liturgiques (CEFTL) est composée des présidents et de membres des Commissions épiscopales liturgiques nationales ou régionales, ainsi que de leurs secrétaires, pour l'Afrique du Nord, la Belgique, le Canada, la France, le Luxembourg, Monaco et la Suisse. Cette instance est le maître d'œuvre de la publication de la nouvelle traduction française du Missel romain à toutes les étapes, depuis l'établissement du manuscrit de la traduction jusqu'au choix de l'éditeur retenu pour sa publication. La CEFTL contacte l'éditeur retenu et lui communique un cahier des charges. Les options éditoriales majeures qui en découlent requièrent son approbation. De plus, par l'intermédiaire de l'AELF (Association épiscopale liturgique pour les pays francophones), la Conférence assure un suivi attentif de la conception de l'ouvrage jusqu'à la l'approbation finale pour l'impression. L'éditeur inscrit donc son travail dans un esprit de service éditorial régulé par l'autorité ecclésiale. Les « choix de l'éditeur » sont faits en concertation étroite avec les évêques et soumis à leur approbation au regard des enjeux liturgiques et pastoraux.

Les orientations éditoriales

Pour l'édition du Missel romain, trois étapes en particulier requièrent des choix :

La composition de la maquette – À partir d'un principe de mise en page présent dans le manuscrit d'origine, l'éditeur travaille à la création d'une maquette intérieure qui commandera la composition du missel. Il propose en premier lieu un format. En l'occurrence, celui du prochain missel sera de 16,5 par 23,9 centimètres, format intermédiaire entre le

grand et le petit format que nous connaissons actuellement, afin de favoriser une bonne lisibilité tout en permettant de rentrer suffisamment de texte par page et de rester assez maniable, avec 1500 pages environ¹. La pagination correspondra à l'intégralité de la troisième édition typique, y compris les parties notées. De fait, le prochain missel sera plus épais que le petit format actuel, puisqu'il inclura non seulement le Complément au Missel romain, mais encore toutes les partitions permettant de chanter la messe.

Une fois le format défini, il est possible de travailler à la création d'une mise en page pour chaque partie du missel, avec une attention particulière pour l'Ordinaire et les formulaires. L'exigence de lisibilité commande. L'œil du célébrant doit pouvoir distinguer immédiatement les différents niveaux de texte : titre, rubrique, textes euchologiques. Pour ce faire, un soin particulier est apporté au système des retraits, à la taille des caractères et à l'espace entre les lignes.

Lorsque l'ensemble du missel aura été mis en page, quelques dizaines d'exemplaires seront imprimés pour des célébrations *ad experimentum* qui permettront de vérifier la facilité de la tourne des pages.

Pour faciliter la célébration...

L'œil du célébrant doit pouvoir distinguer immédiatement les différents niveaux de texte : titre, rubrique, textes euchologiques. Pour ce faire, un soin particulier est apporté au système des retraits, à la taille des caractères et à l'espace entre les lignes.

La fabrication de l'objet-livre – À la demande de la CEFTL, une attention particulière a été portée à la robustesse de l'ouvrage. Suite à l'expérience des éditions précédentes, trois points seront particulièrement soignés. La matière de la couverture sera en cuir authentique, plus résistant que le similicuir, pour éviter les déchirures. Le renforcement de la reliure par la matière sera accentué par des renforts au dos et, en ce qui touche les pages de garde, par la présence de

¹NDLR : Dans le processus d'édition, il a été question de produire deux versions du Missel romain : une version courante, ainsi qu'une version dite de luxe. Au moment de la révision de cet article, nous ignorons les détails de cette seconde version. Les détails de l'édition indiqués ci-dessus sont tirés du feuillet promotionnel publié en août 2021.

bandes de tissus. Le bloc intérieur sera ainsi mieux tenu par la couverture. Enfin, l'épaisseur du papier sera légèrement supérieure à celle de l'actuelle édition petit format. Le grammage du papier sera encore augmenté au centre du livre, là où sera imprimé l'Ordinaire.

Pour un usage pratique, l'ouvrage comprendra cinq signets larges et une dizaine de cavaliers, ces onglets fixes collés sur le bord des pages pour se repérer plus rapidement au cours de la célébration. Leur emprise sur la page sera élargie pour limiter davantage le risque de déchirure. Enfin, une pochette avec soufflet sera incluse sur le troisième plat de la couverture pour accueillir d'éventuels livrets complémentaires de mise à jour des formulaires de messe.

La diffusion du livre – Pour favoriser la meilleure diffusion possible du prochain missel au Canada, le choix sera fait de fixer la date d'impression du livre de façon à garantir une livraison au Canada qui laissera un délai de commercialisation suffisant, avant la date d'entrée en vigueur de la nouvelle traduction². Pour le Canada français, ce sera le service des éditions de la CECC qui assurera la diffusion de la nouvelle traduction en français du Missel romain sur l'ensemble du territoire canadien. 📖

²NDLR : Au moment de réviser ce texte pour sa publication (août 2021), nous apprenons que la date officielle de publication en Europe sera le 29 octobre. La date officielle de mise en œuvre est le 1^{er} dimanche de l'Avent 2021, soit le 28 novembre. Il est toutefois possible qu'un certain délai soit alloué, en raison des contraintes de transport qui pourraient retarder l'arrivée du livre liturgique au Canada.

Les titres courants à l'ordinateur permettent un repérage aisé

Adobe Garamond pro, Semibold rouge, corps 14 pt, tout cap

Les rubriques sont systématiquement retournées à la ligne

Adobe Garamond pro, Regular rouge, corps 12 pt

Adobe Garamond pro, Semibold, corps 12 pt

Adobe Garamond pro, Semibold, corps 15 pt

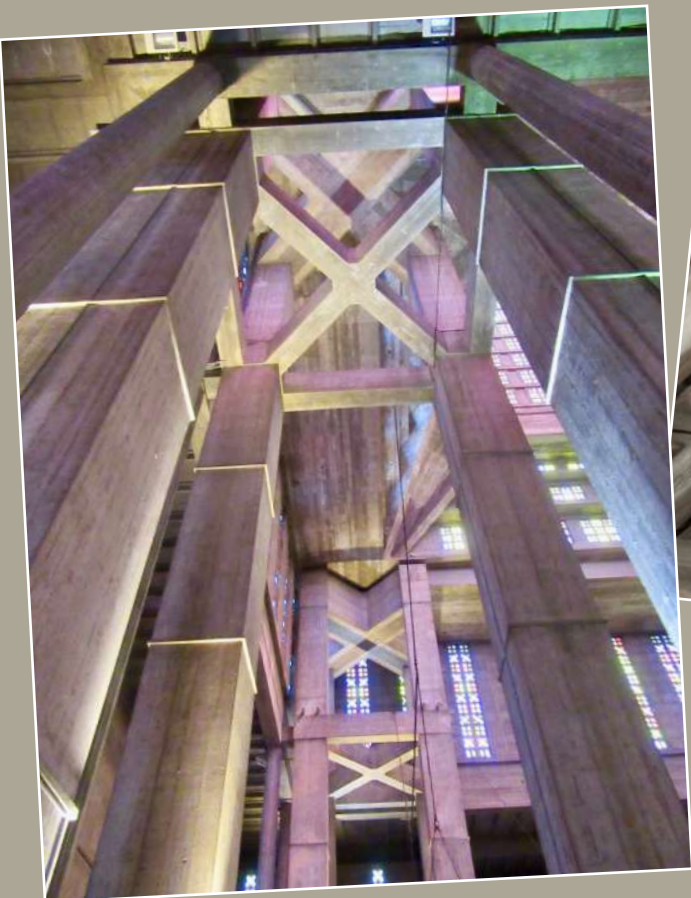
L'ordinaire de la messe ainsi que les prières eucharistiques sont notés

Pour préparer l'arrivée du Missel...

Pour préparer l'arrivée de la nouvelle traduction du Missel romain, les éditions Mame-Deslée, en collaboration avec l'AELF, ont préparé un petit dépliant promotionnel. Il est possible de le télécharger en cliquant sur l'illustration ci-dessus. Vous pouvez aussi visiter le site du SNPLS qui propose des outils pour apprivoiser la nouvelle traduction du Missel romain, en cliquant sur le bouton ci-contre.



Retour
à la table
des matières



Ouvrir le Missel romain

Son architecture interne

>>> GAETAN BAILLARGEON

La voilà enfin, cette nouvelle traduction française du Missel romain, 3^e édition. Tu viens de la recevoir et tu ouvres le livre. Si tu as déjà l'habitude de fréquenter l'édition précédente du Missel, tu n'auras sans doute pas trop de difficultés à t'y retrouver. Mais s'il s'agit pour toi d'une nouvelle expérience, alors tu te demanderas sans doute comment t'y retrouver.

Contrairement à un livre ordinaire que l'on parcourt de la première à la dernière page, le Missel n'est pas conçu ainsi. Il ne s'agit pas d'un ouvrage linéaire, mais d'une collection

de formulaires et de prières. C'est le livre de prières de l'assemblée pour célébrer l'eucharistie selon le rite romain.

Faire une visite guidée du Missel ressemble à ce que tu fais lors d'une exposition dans un musée ou de la visite d'un grand monument. Chaque partie du Missel présente les matériaux disponibles pour une célébration eucharistique, que ce soit le dimanche, en semaine ou pour une circonstance spéciale. L'organisation du Missel, son architecture, est complexe. J'aimerais te guider dans son exploration. Et il n'y a rien comme de le feuilleter en parcourant cette visite que je te propose.

Retour
à la table
des matières



Le portail, ou hall d'entrée

Il arrive souvent, dans de grandes expositions, que la visite commence par une présentation générale qui en annonce le sujet, les principaux thèmes et d'autres références utiles pour bien profiter de la visite. Il en va semblablement du Missel. Après les lettres d'introduction et d'approbation des textes, le livre s'ouvre par la *Présentation générale du Missel romain* et par les *Normes universelles de l'année liturgique* et du *Calendrier romain général*, sorte de grand préambule à son usage.

Trois portes d'entrée du Missel romain

- La *Présentation générale du Missel romain* ;
- Les *Normes universelles de l'année liturgique* ;
- Le *Calendrier romain général*.

Il s'agit en quelque sorte de la syntaxe et de la grammaire du Missel. Dans la *Présentation générale*, on découvre l'esprit et l'importance de la messe pour la vie chrétienne, son déroulement et ses éléments, le rôle de l'assemblée liturgique et des différents ministères ; enfin, on trouve quelques règles pratiques pour les choix des textes, des lectures ou même des chants, ainsi que pour certaines adaptations des rites.

Les normes du *Calendrier romain* permettent pour leur part de se repérer dans l'ouvrage, car c'est ce qui donne au Missel sa structure générale. Ses grandes parties sont disposées selon une ordonnance due aux principes du calendrier, à l'importance des différents temps liturgiques et des fêtes, des dimanches et des jours de semaine, ou de célébrations particulières.

Après cette entrée en matière, tu as maintenant tous les repères nécessaires pour te guider dans les différentes salles ou sections du Missel.

Le propre du temps

« Pendant le cycle de l'année, l'Église commémore tout le mystère du Christ, de l'Incarnation jusqu'au jour de la Pentecôte et jusqu'à l'attente de l'avènement du Seigneur¹. » Cette brève citation te fournit l'ordre des formulaires de messes présentés dans cette section². La célébration du mystère de l'Incarnation commence par le temps de l'Avent et se poursuit avec celui de Noël. Puis tu trouves à la suite la célébration du mystère de la Rédemption qui commence par le Carême, suivi du temps pascal, qui commence par la Veillée pascale et se poursuit jusqu'à la Pentecôte, cinquantième jour de Pâques. Ce sont là ce qu'on peut appeler les temps forts de l'année liturgique. Et pour chaque journée, le Missel te fournit un formulaire complet propre chaque jour.

En dehors de ces temps privilégiés dont on vient de parler, il reste 33 ou 34 semaines selon les années, « où l'on ne célèbre aucun aspect particulier du mystère du Christ. On y commémore plutôt le mystère même du Christ dans sa plénitude, particulièrement le dimanche. Cette période est appelée temps ordinaire³. » Cette section te présente les 34 formulaires que l'on utilise les dimanches correspondant à chacune de ces semaines. Quant aux jours de semaine, on peut utiliser n'importe lesquels de ces formulaires ; on peut aussi puiser dans le propre des saints, les propres nationaux, ou les messes pour circonstances diverses.

Devant l'abondance des possibilités, peut-être te demandes-tu comment choisir ces formulaires de messes ? Le calendrier des saintes et saints comporte des célébrations obligatoires (solennalités, fêtes, mémoires obligatoires), mais en dehors de ces jours, on doit choisir. La *Présentation générale* précise ainsi ces critères de choix : « Le prêtre, en organisant la messe, considérera davantage le bien spirituel du peuple de Dieu que ses inclinations personnelles. Il se rappellera en outre que ce choix des différentes parties devra se faire en accord avec tous ceux qui jouent un rôle dans la célébration, sans exclure aucunement les fidèles pour ce qui les concerne plus directement⁴. »

¹Missel romain, « Normes universelles de l'année liturgique », n° 17.

²On entend par *formulaire de messe* les prières présidentielles d'ouverture, sur les offrandes et après la communion, les antienne d'ouverture et de communion, et parfois une préface spéciale ou quelques autres éléments propres à telle ou telle célébration.

³Missel romain, « Normes universelles de l'année liturgique », n° 43. Comme les deux périodes du temps ordinaire commencent un lundi, le formulaire de la 1^{re} semaine qui commence le lundi après l'Épiphanie et celui de la semaine qui commence le lundi après la Pentecôte ne sont pas utilisés le dimanche correspondant.

⁴Missel romain, « Présentation générale », n° 352.

La liturgie de la messe

Voici la seconde partie du Missel qui contient les prières communes à toutes les célébrations. Plusieurs éléments du déroulement de la messe comportent des variantes que l'on choisit en fonction du temps liturgique ou des fêtes, comme les préfaces et les bénédictions solennelles, ou encore pour mettre en valeur tel ou tel aspect de la célébration, comme l'acte pénitentiel ou la profession de foi. Tu te reconnaîtras facilement dans cette section, car il s'agit du déroulement habituel de la messe dont tu es familier.

Le sanctoral

On désigne ainsi l'ensemble des solennités, fêtes ou mémoires des saintes et saints, parfois même des fêtes du Seigneur lui-même comme la Présentation du Seigneur au Temple ou la Transfiguration, célébrées à date fixe du calendrier. Tu verras dans cette section trois recueils de formulaires de messes. Le premier, le Propre des saints, suit l'année civile à partir du début de janvier. Tu noteras au passage que certains de ces formulaires sont complets, d'autres n'ont qu'une prière d'ouverture ; pour les compléter, tu dois recourir au troisième recueil, celui du Commun des saints. Il te fournit des propositions comportant souvent plusieurs variantes, que ce soit pour la Vierge Marie, les martyrs, les pasteurs ou les vierges.

Entre ces deux recueils, tu découvriras celui des Propres nationaux. Il s'agit des formulaires, complets ou non, pour les saintes et saints inscrits au calendrier liturgique propre des pays qui utilisent ce Missel. Pour les formulaires incomplets, on recourt au troisième recueil du Commun des saints.

Les célébrations spéciales ou particulières

La quatrième section de formulaires de messe comprend une très grande variété de matériaux. Tu retrouves en premier lieu les messes rituelles pour la célébration des sacrements de l'initiation chrétienne, de l'ordination aux ministères et du mariage ; d'autres messes rituelles sont associées à des événements spéciaux comme la bénédiction d'un abbé ou d'une abbesse ou la profession religieuse. Une grande section, placée à la fin du Missel, est consacrée aux messes des funérailles. Tu y remarqueras l'abondance des propositions, ce qui permet de personnaliser la célébration et de l'adapter aux circonstances.

Tu pourras explorer à ta guise les messes et prières pour intentions et circonstances diverses. Il n'y a guère d'activités de la vie de l'Église et du monde qui ne s'y retrouvent : l'Église universelle et locale, les pasteurs et les fidèles laïques, les nations et leurs dirigeants, la paix et la justice, le travail et les saisons, la guerre, la souffrance, la détresse, etc. À cette série s'ajoutent des messes votives ou de dévotion particulière.

Eh bien voilà ! Notre visite est maintenant terminée. J'ai eu le plaisir de te guider pendant que tu parcourais cette nouvelle édition du Missel romain ; à toi maintenant de profiter des richesses qu'on y trouve. Ce livre, il est à toi, il t'appartient, c'est celui du peuple de Dieu rassemblé pour l'eucharistie. 





« Pas tombé du ciel ! »

Quelques repères historiques
sur le Missel romain

>>> MARIE-JOSÉE POIRÉ

QUI a dit que le Missel romain n'est pas un sujet d'actualité ? Le 16 juillet 2021, le pape François a publié le *motu proprio Traditionis Custodes*, accompagné d'une lettre aux évêques (tous deux publiés en anglais, allemand, italien et espagnol) redéfinissant les possibilités de célébrer selon la liturgie romaine antérieure à la réforme qui a suivi Vatican II¹. En quelques heures, ces deux documents ont été présentés, commentés, louangés, vilipendés, dans toutes les langues et un peu partout sur la planète.

Cette publication survient alors que je mets la dernière main à cet article sur l'histoire du Missel romain. Je réécris donc mon introduction, car il est impossible de passer sous silence ce mini tremblement de terre dans la « cathosphère », ou monde catholique, tremblement de terre qui illustre à quel point l'histoire du Missel romain a quelque chose d'actuel. Car les raisons de la création du missel de 1570 comme de celui de 1970 ont grandement à voir avec celles qui motivent le pape François à publier ce *motu proprio* aujourd'hui : liturgie et unité de l'Église sont indissociablement liées. J'ai piqué votre curiosité ? Parfait, nous y revenons au fil de cet article et dans celui sur la théologie du Missel romain. (Pages 35-39 de ce numéro de *Vivre et célébrer*)

¹Pour le *motu proprio* en anglais : [https://www.vatican.va/content/francesco/en/motu_proprio/documents/20210716-motu-proprio-traditionis-custodes.html] et pour la lettre en anglais : [<https://www.vatican.va/content/francesco/en/letters/2021/documents/20210716-lettera-vescovi-liturgia.html>] (consultés le 16 juillet 2021).

D'où vient le Missel romain ?

Qu'est-ce qu'un missel ? Selon le lexique du *Dictionnaire encyclopédique de liturgie*, c'est le « livre liturgique plénier apparu à la fin du x^e siècle et contenant l'ensemble des textes de la messe, contenus répartis auparavant entre le sacramentaire, le lectionnaire, l'antiphonaire² ». Cette définition nous inscrit déjà dans l'histoire et donne des pistes pour amorcer notre enquête.

Lors d'interventions sur l'année liturgique, je fais toujours la même blague : Jésus, le jour de l'Ascension, n'a pas arrêté le petit nuage qui le portait vers le Père pour tendre aux apôtres un rouleau avec le nouveau



calendrier liturgique maintenant prescrit à la jeune Église. Cela serait si simple – et si loin de la réalité de l'incarnation ! – si Jésus nous avait ainsi transmis toutes les pratiques de la vie chrétienne. Il en est de même pour la liturgie. Ne vous laissez pas berner par les discours sur la « messe de toujours ». Pour reprendre le cri du cœur d'un ami prêtre du diocèse de Nicolet, « c'est la plus grande des *Fake News* qui soit ! » L'eucharistie et la célébration de la messe ont constamment évolué au fil des siècles, tout comme les livres qui en supportent la célébration. Et ces livres ont une histoire complexe.

De l'Église primitive au Concile de Trente – Les informations disponibles sur la célébration et la théologie de l'eucharistie des premiers siècles sont précieuses, mais limitées : les récits du dernier repas de Jésus et de ses disciples dans les textes évangéliques et dans la Première lettre aux Corinthiens de Paul ; ceux des repas de Jésus après sa résurrection, qui ont tous une forme « eucharistique », et de plusieurs épisodes de la vie publique de Jésus (par exemple, le discours sur le pain de vie en Jean 6). Puis des textes comme la *Didachè* à la fin du premier siècle, l'*Apologie* de Justin au deuxième siècle, des lettres, homélies et catéchèses mystagogiques des Pères de l'Église au deuxième, troisième et quatrième siècles qui parlent de l'importance de la fraction du pain, du repas du Seigneur. Mais aucun livre liturgique proprement dit ne s'est rendu jusqu'à nous ; à peine quelques fragments de papyrus et des manuscrits incomplets. Nous savons que les éléments fondamentaux – liturgie de la Parole, prière d'action de grâce, fraction et

partage du pain – étaient en place au II^e siècle. Ceux-ci étaient fixés, mais la mise en œuvre de la célébration laissait une grande place à la liberté du président d'assemblée. Un des grands liturgistes du xx^e siècle décrit ainsi l'esprit de la liturgie des premiers siècles : l'unité dans l'ensemble, la liberté dans le détail³.

La naissance des livres liturgiques proprement dits est liée à différents facteurs : la croissance de l'Église ; l'accroissement du nombre de communautés ; la présidence des eucharisties déléguées par les évêques aux presbytes ; l'appauvrissement de la culture (régulièrement dénoncé tout au long de l'histoire de l'Église) des ministres ordonnés ; la diversification culturelle et langagière dans le christianisme au fur et à mesure de son expansion.

La généalogie des premiers livres liturgiques est complexe : si on la simplifie, on trouve, au départ, des papyrus et manuscrits qui sont perdus ou incomplets ; puis, des *libelli* – courts manuscrits reliés – et des *ordines*, des hybrides avec des indications sur le « comment faire » et des textes liturgiques proprement dits. Naissent ensuite les premiers vrais livres liturgiques : les sacramentaires, rassemblant tout ce qui était nécessaire à la célébration liturgique par l'évêque. Ces livres étaient complétés par des lectionnaires, présentant ce qui revenait aux lecteurs, et des antiphonaires, avec les psaumes pour les psalmistes, et des chants. Les premiers livres liturgiques semblent donc s'être développés en fonction des différents ministères de la célébration.



Charlemagne (roi des Francs de 768 à 814 et empereur d'Occident de 800 à 814) joua un rôle important dans l'histoire de la liturgie en utilisant celle-ci comme outil d'unification de son empire ; je l'ai déjà évoqué dans deux articles publiés dans *Vivre et célébrer*⁴. Charlemagne est aussi incontournable lorsqu'il s'agit de l'histoire des livres liturgiques. Pour réaliser son projet d'unification, il a choisi, sur les conseils de ses conseillers ecclésiastiques, d'imposer aux divers peuples de son empire,

³Josef Andreas JUNGMANN, *La liturgie de l'Église romaine*, traduit de l'allemand par Marcel GRANDLAUDON, Mulhouse, Salvator, 1957, p. 29.

⁴En collaboration avec Guy LAPOINTE, o.p., « Célébrer à l'heure des réaménagements paroissiaux et du tournant missionnaire », dans *Vivre et célébrer*, n° 228, vol. 51, été 2017, p. 11-14 ; « Vous avez dit participation ? », dans *Vivre et célébrer*, n° 234, hiver 2018, p. 4-6.

²En collaboration (s.d. D. SARTORE et A. M. TRIACCA, adaptation française s.d. H. DELHOUGNE), *Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, tome II : M-Z, Turnhout, Brepols, 2002, p. 544. L'antiphonaire est un livre liturgique contenant, en tout ou en partie, les antienne, les psaumes et les chants, pour la messe et pour l'office.

parlant différentes langues, la liturgie de l'Église de Rome célébrée en latin. L'évêque de Rome à qui Charlemagne s'est adressé pour qu'il lui transmette les prières et usages de Rome lui a bien envoyé un livre, mais celui-ci n'était que partiel. En effet, il n'existait pas, aux VIII^e et IX^e siècles, « une » liturgie de Rome (il y avait la liturgie célébrée par le pape, celle du Latran, celle des *tituli* ou paroisses romaines). Les savants et liturgistes qui entouraient l'empereur ont donc dû compléter cette liturgie romaine incomplète qui devint ainsi une liturgie romano-franque en latin.

Une autre transformation importante de la période carolingienne marquera durablement la lente marche vers la création du Missel romain : la multiplication des « messes privées » :

[...] privées très exactement de la participation d'une assemblée, et célébrées par un prêtre seul. Les livres suivirent le mouvement : alors que jusqu'ici les divers acteurs disposaient de livres spécifiques (les lecteurs du lectionnaire, l'évêque du sacramentaire, etc.), maintenant un nouveau livre, le *missel*, va rassembler les prières aussi bien que les lectures et même les pièces de chant, à l'usage du prêtre devenu le seul acteur de la messe⁵.

Quelques siècles plus tard, le règne du pape Grégoire VII (1073-1095) représente un autre moment clef de l'histoire de l'Église, de la liturgie et des livres liturgiques ancêtres du Missel romain. Grégoire VII est connu pour la fameuse réforme grégorienne, qui a cherché à mettre de l'ordre dans les mœurs et différentes pratiques douteuses dans l'Église de son temps. Grégoire VII a aussi voulu unifier la liturgie : pas tant dans son diocèse, Rome, où il a toléré une diversité d'usages, ou dans les autres diocèses italiens (il ne semble avoir rien fait pour abroger le rite ambrosien, rite liturgique très ancien de l'Église de Milan). Mais il n'a pas manifesté la même tolérance envers d'autres liturgies : il a déployé beaucoup d'efforts pour que les diocèses d'Espagne abandonnent leur liturgie spécifique – la liturgie mozarabe – et adoptent celle de Rome. Pour ce faire, il est allé jusqu'à prétendre que le siège pontifical avait un droit de propriété sur le Royaume d'Espagne et donc que celui-ci devait se conformer aux usages romains. Il semble que cela soit une des premières tentatives d'étendre l'autorité liturgique de Rome en dehors de sa province ecclésiastique⁶.

⁵Paul DE CLERCK, « “Faites cela pour faire mémoire de moi”. La liturgie eucharistique », En collaboration (s.d. de Joseph GELINEAU), *Dans vos assemblées. Manuel de pastorale liturgique*, Paris, Desclée, 1998 (1989), p. 446.

⁶Cf. Nathan D. MITCHELL et John BALDOVIN, « *Institutio Generalis Missalis Romani* and the Class of Liturgical Documents to Which It Belongs », p. 14-17, dans En collaboration (sous la direction d'Edward FOLEY, Nathan D. MITCHELL, Joanne M. PIERCE), *A commentary on the General Instruction of the Roman Missal*, Collegeville, A Pueblo Book published by Liturgical Press, 2007, 502 p.

Le concile de Trente et le Missale Romanum de 1570 – Le concile de Trente (1545-1563) est convoqué, à la demande de l'empereur Charles Quint, par le pape Paul III dans un contexte de grandes tensions et divisions. La Réforme protestante provoque de fortes polarisations dans l'Église catholique, menacée d'un autre schisme après celui avec l'Église orientale au XI^e siècle. Plusieurs évêques venant au concile de Trente étaient aussi soucieux de demander des réformes liturgiques, entre autres par rapport à l'eucharistie, dont la pratique était devenue problématique (superstitions, dévotions populaires). Mais le contexte du Concile, particulièrement à cause de l'opposition aux réformateurs et de leurs choix liturgiques, a fait durcir les positions et a empêché de mettre en place certaines réformes espérées, comme la possibilité de célébrer en d'autres langues que le latin⁷.

La suite d'une lignée

Comme les livres liturgiques qui l'ont précédé, le Missale Romanum de 1570 est l'héritiers d'autres livres.

Le *Missale Romanum* de 1570, premier missel romain proprement dit, ne tombe pas du ciel. Comme les livres liturgiques qui l'ont précédé, il est l'héritier d'autres livres, plus particulièrement de l'*Ordo missalis secundum consuetudinem Romanæ curie*, reproduit dans le *Missale Romanum* imprimé à Milan en 1474 et plusieurs fois réimprimé ensuite. Pour une bonne part, le succès de celui-ci est attribuable aux Franciscains qui avaient choisi l'usage de la curie romaine pour leur liturgie et l'avaient fait connaître dans leurs missions itinérantes⁸.

Le pape Pie V promulgue le *Missale Romanum* de 1570 à peine sept ans après la fin du concile de Trente. Ce faisant, il souhaite répondre aux souhaits des Pères du Concile. Il veut réguler les usages liturgiques de toute l'Église latine et rétablir une paix liturgique après les tumultes causés par la Réforme. Cependant, il faut noter que ce missel consacre une certaine « représentation de l'action eucharistique, car la messe privée lui sert de modèle⁹ ». Il ne contient que des rubriques concernant les ministres. Celles-ci « ne font aucunement mention des fidèles¹⁰ ». L'assemblée n'existe pas,

⁷Cf. Robert CABIÉ, « L'Eucharistie », dans En collaboration (sous la direction (s.d.) de A. G.), *L'Église en prière*, tome 2, Paris, Desclée, 1983, p. 190.

⁸*Ibid.*, p. 187.

⁹Paul DE CLERCK, *op. cit.*, p. 446.

¹⁰En collaboration (s.d. D. SARTORE et A. M. TRIACCA, adaptation française s.d. H. DELHOUGNE), *Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, tome I : A-L, Turnhout, Brepols, 1992, p. 668.

conséquence de la messe privée devenue le modèle de la célébration eucharistique ainsi que du processus de cléricisation de la liturgie qui s'est lentement mais sûrement produit tout au long du premier millénaire et que le début du deuxième millénaire a accentué.

Comme pour la distribution de la Bible dans les Églises issues de la Réforme, l'imprimerie naissante a contribué à une diffusion large et rapide du missel de 1570. Les usages liturgiques propres des peuples, des diocèses et des communautés religieuses (comme à Milan ou chez les Dominicains) ont pu survivre s'ils avaient plus de 200 ans¹¹.

Du concile de Trente au concile Vatican II – On affirme souvent qu'entre le concile de Trente et Vatican II, la vie liturgique de l'Église catholique latine a connu quatre siècles d'immobilité. Ce n'est pas la réalité. S'il est vrai qu'il n'y eut pas de refonte ou de réforme approfondie du missel, des modifications lui furent apportées et des ajouts y furent faits à l'occasion de nombreuses réimpressions, et ce jusqu'en 1962. Les travaux des historiens montrent aussi que la vie eucharistique et liturgique dans les paroisses, les monastères, les communautés religieuses et les missions n'a pas été un long fleuve tranquille pendant ces quatre siècles¹². Dès le ^{xvii}e siècle, il y eut des tentatives « d'inculturer » (même si on n'appelait pas cela ainsi) régionalement la liturgie, par exemple avec l'émergence, en France, de liturgies néo-gallicanes aux ^{xvii}e et ^{xviii}e siècles ; sans parler des effets de la Révolution française de 1789. Selon Jungmann, dès cette époque, certains étaient conscients de l'écart entre le peuple de Dieu et la liturgie devenue de plus en plus cléricale, éloignée de la culture¹³.

À partir du ^{xix}e siècle émerge ce qu'on appelle le Mouvement liturgique, qui connaîtra plusieurs phases. La première est celle du renouveau de la vie bénédictine et de sa liturgie en France sous l'initiative de dom Prosper Guéranger à Solesmes (à partir de 1832-1833). Une autre étape importante est franchie en 1909 lorsque dom Lambert Beauduin, prêtre diocésain belge proche des mouvements ouvriers et devenu moine bénédictin, fait une intervention remarquée sur la liturgie au congrès de Malines : *La piété de l'Église*. Il pose ainsi les premières pierres du Mouvement liturgique du ^{xx}e siècle qui, avec d'autres mouvements similaires, mèneront à Vatican II, sa réforme liturgique et au Missel romain de Paul VI en 1970.

En 2013, dans l'article « Le mouvement liturgique : comme un passage de l'Esprit dans l'Église » (*Vivre et célébrer*, n° 213, p. 21), j'écrivais :

La réflexion de Dom Beauduin s'appuyait entre autres sur Pie X qui a utilisé, le premier, dans le *motu proprio* « *Tra le sollecitudini* » publié en 1903, l'expression « participation active » :

Notre plus vif désir étant que le véritable esprit chrétien reflorisse de toute façon et se maintienne chez tous les fidèles, il est nécessaire de pourvoir, avant tout, à la sainteté, à la dignité du temple où les fidèles se réunissent précisément pour y trouver cet esprit à sa source première et indispensable, à savoir : la participation active aux mystères sacro-saints et à la prière publique et solennelle de l'Église¹⁴.

L'expression *participation active* deviendra un des leitmotivs du Mouvement liturgique. Pour Lambert Beauduin, il était nécessaire de passer de l'assistance routinière et ennuyée aux actes cultuels à une participation active et intelligente. Celle-ci était une « condition de possibilité » du réveil d'une foi endormie et des énergies latentes des âmes baptisées, de l'esprit chrétien¹⁵.

Pour conclure provisoirement

Ce rapide parcours historique illustre notre point de départ : plusieurs des grandes réformes liturgiques du passé, menées par Charlemagne, Grégoire VII ou Pie V, visaient l'unité de l'Église (et parfois d'un empire). Nous n'avons pas affaire à un simple processus de création d'un nouveau livre liturgique ; les enjeux liturgiques et pastoraux se doublent d'enjeux théologiques importants, particulièrement ecclésiologiques, et politiques.

Au début de l'article « Ni le "livre du prêtre" ni un livre de recettes ! Quelques repères théologiques sur le Missel romain » (p. 35-39 de ce numéro), je donnerai quelques repères historiques sur la naissance du Missel romain de 1970 avant de proposer des clefs de lecture théologique. ■

¹¹Comme l'explique Philippe TOXÉ, p. 40-42 de ce numéro, le droit liturgique est en partie un droit coutumier.

¹²Parmi de nombreux travaux, voir entre autres l'excellent livre de Philippe MARTIN, *Le théâtre divin. Une histoire de la messe ^{xvi}e-^{xx}e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2010, 383 p.

¹³Josef Andreas JUNGSMANN, *op. cit.*, p. 37.

¹⁴*Tra le sollecitudini* n'étant pas disponible en français sur le site *Vatican.va*, je cite ici la traduction publiée par Dom L. BEAUDUIN dans *La piété de l'Église. Principes et faits*, Abbaye du Mont César (Louvain)/Abbaye de Maredsous, édition de mai 1914, p. 9.

¹⁵L. BEAUDUIN, *op. cit.*, p. 15.



Les préfaces de l'Adventus

Pour une spiritualité incarnée

>>> CARMELLE BISSON, A.M.J.

ALORS que s'ouvre une nouvelle année liturgique avec la période de l'*Adventus* ou *Avent*, en quoi une préface définit-elle comme étant une adhésion à la louange due au Père, par le Christ notre Seigneur, peut-elle rejoindre le cœur de la personne croyante et, en cela, teinter et soutenir sa vie spirituelle¹ ? Rejoindre le cœur ? Qu'est à dire dans le quotidien ? Cela ne suppose-t-il pas que l'individu connaisse les sources qui le nourrissent ou l'interpellent en l'invitant à se déplacer sur son parcours de croissance personnelle, communautaire ainsi qu'au niveau ecclésial, par le corps du Christ qu'est son Église ?

Préfaces au temps de l'Adventus

Même si la réalité d'une préface liturgique est sans doute bien connue, il est quand même intéressant de noter que ce prologue solennel à la prière eucharistique permet de nommer le motif d'action de grâce appropriée à la célébration du jour ou du temps liturgique. C'est ainsi que pour faciliter l'entrée dans la profondeur du mystère de l'Incarnation, la première préface de l'Avent est proclamée du premier dimanche de l'Avent jusqu'au 16 décembre, et la seconde du 17 au 24 décembre, cédant ainsi sa place à la fête de la Nativité. On se rappelle également que le condensé du mystère célébré se retrouve dans la partie variable ou centrale d'une préface.

Retour
à la table
des matières

¹NDLR : L'usage de la nouvelle traduction du Missel romain devant normalement commencer avec le 1^{er} dimanche de l'Avent, l'auteure nous propose ces réflexions sur les préfaces de ce temps liturgique.

Ainsi, le rôle joué par les deux préfaces dans la liturgie de l'*Adventus* facilite une entrée plus en profondeur dans le grand mystère de l'Alliance de Dieu avec le peuple élu dont nous, êtres de désir, poursuivons la marche dans l'action de la grâce.

Vraiment il est juste et bon de t'offrir notre action de grâce, toujours et en tout lieu, Seigneur, Père très saint, Dieu éternel et tout-puissant, par le Christ, notre Seigneur...

... et de nous disposer, dans une attitude d'intériorité et de réceptivité, à nous offrir au souffle saint, telle une terre d'accueil et d'enfancement. Comme il le fut pour l'humble Marie de Nazareth, ce vent, ce souffle venu d'un ailleurs pourra nous couvrir de son ombre et féconder la terre spirituelle des êtres croyants que nous sommes.

Dans le souci d'alléger le texte, la nouvelle traduction des deux préfaces ne figurera pas en totalité dans cet article. Cependant, les extraits de cette traduction seront repris en italiques et entre guillemets, tandis que la version antérieure sera signalée par des parenthèses. En parcourant ces modifications, nous tenterons d'en faire émerger une part de leur richesse, apte à nourrir notre vie spirituelle en ce temps du long désir.

« Pour ta gloire et notre salut »

Les deux préfaces de l'Avent expriment le mobile de l'action de grâce : notre salut.

Pour notre salut

D'entrée de jeu, dans les deux préfaces, l'expression « *pour ta gloire et notre salut* » (« de te rendre gloire ») exprime le mobile de l'action de grâce : une invitation à fixer nos regards non pas uniquement vers la gloire de Dieu, la source, mais à élever aussi notre cœur vers le mobile de son action miséricordieuse, notre salut « *par le Christ, notre Seigneur* » (« à toi »). Ainsi, cette action salutaire nous éveille et s'offre à notre action de grâce : « *Vraiment, il est juste et bon, pour ta gloire et notre salut, de t'offrir notre action de grâce.* »

Dès la Genèse, Dieu n'avait-il pas instauré cette grande louange en constatant que tout ce qu'il avait fait était très bon ? (cf. Gn 1, 31) Par ailleurs, n'a-t-il pas « *insufflé dans les narines d'Adam, modelé avec la glaise du sol, une haleine de vie pour qu'il soit un être vivant* » ? (cf. Gn 2, 7) Nous savons que notre salut s'inscrit dans le prolongement de la génération adamique et de ce « très bon » de l'œuvre de la création humaine et cosmique. Notre salut : une question de souffle ! un souffle communiqué en Jésus, le Christ, l'envoyé du Père « *pour accomplir l'éternel dessein d'amour et nous ouvrir à jamais le chemin du salut* ».

En assumant l'humble condition de notre chair

Celui qui vient en entrant dans la matrice de la chair humaine, dans cet espace en creux porteur de vie, nous ouvre la voie pour que nous puissions progresser sur le chemin jusqu'au jour où la porte de la Demeure nous sera ouverte pour l'éternité, « *afin que nous possédions dans la pleine lumière les biens que tu nous as promis et que nous attendons en veillant dans la foi* ». Telle est la marche spirituelle inscrite dans notre condition humaine, dont l'attente est mue par quelqu'un, l'humble Jésus qui « ayant la condition de Dieu, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu » (Ph. 2, 6), mais se fit l'un de nous : « *car il est déjà venu, Père très saint, Dieu éternel et tout-puissant, par le Christ, notre Seigneur, en assumant l'humble condition de notre chair* » (« en prenant la condition des hommes »).

Influencée par la spiritualité augustinienne, je ne peux taire l'expérience faite par un Augustin de Thagaste, à Milan, à la veille de sa conversion à 32 ans :

[...] Tout mon désir était devant toi, et je cherchais la lumière [...] car elle était au-dedans et moi j'étais au-dehors. [...] C'est que je n'étais pas, pour posséder mon Dieu, l'humble Jésus, assez humble. Car ton Verbe, l'éternelle Vérité [...] s'est bâti une humble demeure avec notre limon afin de nous faire passer jusqu'à Lui, en guérissant notre enflure (orgueil) et en nourrissant notre amour (Conf. VII, 7,11 ; VII, 18,24).

Avec Augustin dans son réel quotidien et toute l'humanité : « Voici le temps du long désir où l'homme apprend son indigence, chemin creusé pour accueillir Celui qui vient combler les pauvres » (Hymne PTP-Avent).



Retour
à la table
des matières

Celui qui nous donne la joie d'entrer déjà dans le mystère de Noël

Dans la partie centrale de la deuxième préface, nous sommes invités à entrer dans un chemin annonciateur d'une bonne nouvelle. L'une après l'autre s'élèvent des voix, comme autant d'échos célébrant l'agir de Dieu en promesse de réalisation de la venue d'un libérateur, d'un Sauveur. « *Il est celui que tous les prophètes avaient annoncé (chanté), celui que la Vierge Mère attendait (avec amour) dans le secret de son amour, celui dont Jean Baptiste a proclamé la venue et manifesté la présence* (révéla la présence au milieu des hommes) ».

Avec le prophète – L'Ancien Testament, en Isaïe 9, 1-6, nous met en présence du peuple marchant dans les ténèbres du sombre pays et voyant se lever une lumière resplendissante. Cette lumière, génératrice d'allégresse, prend le visage d'un enfant, un fils, annoncé par le prophète en tant que : « Conseiller-Merveilleux, Dieu-Fort, Père-éternel, Prince-de-la-Paix ». Désormais, le peuple peut continuer d'espérer, car un nouveau jour se lèvera bientôt puisque Dieu lui-même vient visiter et sauver son peuple.

Avec la Vierge Mère – Marie de Nazareth, visitée tout d'abord par le messenger de Dieu, étonnée de s'entendre dire de surprenantes paroles, deviendra la mère de Jésus, Fils du Très-Haut de la lignée de David. C'est alors que cette jeune fille, répondant au saint désir du Dieu de l'Alliance, s'offre à donner un visage humain à Jésus, le Fils unique. Elle porte la promesse d'une joie libératrice que la douleur n'épargnera pas. Cette promesse pour toute l'humanité nous convie à entrer dans les sentiments de « la Vierge Mère », la contemplative du don de Dieu, « *qu'elle attendait dans le secret de son amour* ».



Avec Jean Baptiste – Le précurseur du Messie, l'ami de l'Époux (Jn 3, 29) « *a proclamé la venue et manifesté la présence* » de Celui qui vient, le Christ. Une voix crie dans le désert, une voix prophétique creusant une attente chez l'être humain. Une attente dont l'onde de choc se répercute dans le peuple attentif à la venue de Celui qui brisera les chaînes et soulagera les épaules meurtries. « Voici l'Agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde [...] j'ai vu, et je rends témoignage : c'est lui le Fils de Dieu. » (Jn 1, 29.34) Tel est le témoignage de Jean, le baptiste, fondé sur sa rencontre personnelle avec Celui dont il a préparé la venue et dont le cœur est demeuré en état de veille.

Cette veille du cœur de l'ami de l'Époux n'est pas sans rappeler l'histoire amoureuse de la bien-aimée et du bien-aimé du Cantique des Cantiques. Au-delà de cette relation d'intimité entre deux êtres, l'interprétation allégorique du Cantique des Cantiques traduit et célèbre symboliquement ce mystère d'alliance de l'amour de Dieu avec son peuple. En d'autres mots, le Cantique met en relief l'union de Dieu et de l'être humain préfigurée en Israël et dont l'ultime réalisation est l'Incarnation du Verbe.

Pour qui est sensible à cette allégorie, le Cantique peut alors être abordé sous l'angle du « chant des épousailles de Dieu et de son peuple, de Dieu et de l'Église, de Dieu avec l'humanité et de Dieu avec toute âme qui se tourne à l'aimer² ». Dans cette perspective, le bien-aimé et la bien-aimée du Cantique ne sont-ils pas des icônes parfaites de l'amour de Dieu en quête de l'humanité en marche et assoiffée d'un geste salutaire ? Ainsi se purifie l'amour du cœur humain en le gardant en état de veille dans l'attente offerte, pour célébrer le mystère de l'Incarnation de notre Sauveur car « *c'est lui qui nous donne la joie d'entrer déjà dans le mystère de Noël, pour qu'il nous trouve, quand il viendra, vigilants dans la prière et remplis d'allégresse* ».

À nous maintenant de faire de nos vies des lieux d'incarnation, pour vivre plus à fond ce que ces mystères de l'*Adventus* éveillent en nous, car en nous associant à la vie divine, Dieu se donne à voir en assumant notre nature humaine. ■

²Blaise ARMINJON, s.j., *La Cantate de l'amour, Lecture suivie du Cantique des Cantiques*, Éd. DDB Bellarmin, Préface : Henri de Lubac, 1983, p. 35.





Le serviteur des serviteurs de Dieu

>>> LAURENT CÔTÉ

Le poète a d'avance chanté les rivages et les eaux que le Missel romain veut offrir au peuple de Dieu, d'abord aux prêtres et aux évêques serviteurs de la *Missa* :

J'ai pour toi un lac quelque part au monde
Un beau lac tout bleu.
Comme un œil ouvert sur la nuit profonde
Un cristal frileux.

« L'appartenance à une communauté chrétienne donne *droit* à ce moment de rêve, de vérité, de beauté : la *Missa*. Le ministre de présidence fait un *devoir* de l'offrir. Étant *cœur* et *centre*, son *bien-exister* comme son *mal-exister* marque l'être d'une communauté chrétienne. Il semble qu'au pays du Québec, les gens ressentent de ne pas y avoir accès à de la vie. La survie les porte ailleurs, ou en tout cas, les fait désertier.

Et voilà cette nouvelle traduction du *Missale romanum*. Elle est d'une intelligente et attentive fidélité à l'original latin : ce n'est pas secondaire lorsqu'il s'agit d'une partition et d'un *ars celebrandi*. Elle porte un vœu secret : ne plus appeler *serviteurs* mais *amis* les gens de la célébration, certes les évêques et les prêtres, ici plus que privilégiés, mais aussi les diacres, les ministres de la Parole, du chant et de l'orgue, de l'autel et de l'accueil, et ce peuple de Dieu qui est ici la raison d'être de tout.

Bon et fidèle serviteur, le Missel se fait maître. Le servir, c'est régner. Il dit l'*identité* du prêtre et du pasteur. Entrer dans la joie de ce maître, c'est devenir – comme lui et avec lui – bon et fidèle serviteur : de la présidence (1-5), du mystère de la foi (6-8), de l'*ars celebrandi* (9-12). Pour introduire le tout, écoutons Augustin (*Sermon* 340) :

Retour
à la table
des matières

Si je m'effraie d'être à *vous*, je me console d'être *avec vous* ; car je suis à *vous* comme évêque, comme chrétien je suis *avec vous* ; le premier titre rappelle des obligations contractées, le second, la grâce reçue ; [...] Si donc je suis plus heureux d'être racheté *avec vous* que de *vous être préposé*, je ne vous en servirai que mieux, comme l'ordonne le Seigneur, Celui qui m'a obtenu d'être *avec vous* son serviteur.

1. Le Missel serviteur, et le prêtre serviteur

Ce serviteur énonce ce qui est à dire et à faire, où, quand, comment il faut le dire et le faire, pourquoi il faut le dire et le faire, ce qu'il faut pour le dire et le faire.

L'époque des rubriques étouffantes est certes chose du passé, mais pourquoi cette codification des rapports de la communauté croyante avec son Dieu, ce corridor dans lequel elle doit passer pour Le rencontrer ? Qu'a-t-on à faire d'une célébration *pré-fabriquée, pré-finie, pré-déterminée* ? Comment reconnaître la beauté, déjà transcrite et déjà tout interprétée ? Que devient ici la « liberté des enfants de Dieu » ? La prière devrait naître d'elle-même, comme les cris ou les pleurs, sans que la forme du rire ou des larmes soit déterminée, « sans souffleur qui nous dicte les paroles, parce que chez nous c'est le cœur qui prie [*sine monitore, quia de pectore oramus*] » (Tertullien, *Apol.* 30, 4).

Le Missel dit ma condition au milieu du peuple de Dieu. Je ne suis pas ici le maître, encore moins le propriétaire. Bien plus. Ce serviteur que je ne choisis pas me confie tout bas : « Toi non plus, on ne te choisit pas. Ne te rebute pas (comme le fit Pierre), sinon tu n'auras pas part à moi. »

S'il dépouille d'une autonomie, c'est pour revêtir d'une dignité : serviteur des serviteurs de Dieu. *Il comble de bien les affamés, renvoie les riches les mains vides*. Enlevez la résistance de l'air, qu'en est-il de l'avion ? En 2011, alors qu'il recevait la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale, Gilles Vigneault dira avoir été touché par le protocole :

Je n'ai pas vu mieux comme rituel. [...] Le rituel structure la vie, il donne aux événements qu'il entoure un caractère un peu sacré, pacifiant. [...] L'absence totale de rituel, c'est très vite la grossièreté à la place de la politesse, et la grossièreté, c'est le commencement de la guerre.

La rigidité qu'on peut lui reprocher – ne pas adapter la partition aux préférences ou aux possibilités de tout un chacun – ne peut venir que de la mésintelligence. On demandait au compositeur Giuseppe Verdi pourquoi il n'avait pas indiqué un *rallentando* sur une partition : « Si je l'avais indiqué, les mauvais musiciens l'auraient exagéré ; mais si l'on est bon

musicien, on le sent et on le fait sans avoir besoin de le voir écrit. » Sur le chemin de la perfection chrétienne, l'amour connaît ces sublimes spontanités.

2. Le service de la présidence (qui ne m'appartient pas)

Ce serviteur des serviteurs de Dieu est avant tout au service de la présidence de l'assemblée réunie pour célébrer la *Missa*, présidence assurée par un évêque ou par un prêtre. Comme livre fréquenté, parcouru, il est *sacerdotal*. Mais c'est lui qui précise la participation du diacre, des autres ministres, et inséparablement (ce qu'ignore le *Missale romanum* issu du concile de Trente), la participation du peuple.

On ne saurait cependant le comparer au *Book of Common Prayer* (et aux livres issus de la Réforme) où il est impensable qu'un livre soit réservé à quelque président. Celui-ci lit dans le livre de la communauté. Il ne sait rien de plus que les fidèles.

Et pourtant, le Missel n'appartient pas à ceux qui en usent : ils passent, il demeure, tout comme l'assemblée. Mozart ne m'appartient jamais. Mozart appartient au peuple – *We, the people*, comme le dit la chanson¹. Le Missel demeure à l'église. Sans doute en prière, comme l'autel, selon cet adieu récité par le prêtre de tradition syrienne avant de quitter le sanctuaire :

Demeure en paix, saint autel du Seigneur. Je ne sais si désormais je reviendrai vers toi ou non. Que le Seigneur m'accorde de te voir dans l'assemblée des premiers-nés qui sont aux cieux ; dans cette alliance je mets ma confiance.

Demeure en paix, autel saint et propitiateur ; [...].

Demeure en paix, saint autel, table de vie, et supplie pour moi Notre Seigneur Jésus-Christ, afin que je ne cesse de penser à toi désormais et dans les siècles des siècles. - Amen !



¹Ces mots sont aussi les premiers du Préambule de la Constitution des États-Unis.

3. Le service de l'assemblée eucharistique, uniquement

Le Missel est le serviteur de l'assemblée eucharistique. Pour les autres célébrations – qu'il peut accompagner, car lui seul a l'eucharistie dans le sang –, il y a les riches univers du Rituel romain et du Pontifical romain.

Cela dit, le Missel oblige pourtant à visiter d'autres besoins. Le prêtre ne peut célébrer en ignorant les absents, peu importe la cause : maladie, grand âge, éloignement, horaire de travail, imprévus de la vie. L'eucharistie ne peut être *assemblée* et ignorer ceux et celles qui ne peuvent la rejoindre : un vrai repas de fête n'ignore pas les absents. Le Missel déploie alors la *Missa* : La communion et le culte du mystère eucharistique en dehors de la messe, (*Holy Communion and Worship of the Eucharist Outside Mass*, titre affreusement mutilé au Canada francophone : *Culte eucharistique en dehors de la messe*).

Si aucun prêtre n'est disponible, il y aura *Assemblée dominicale en attente de célébration eucharistique* (ADACE). Ici encore, le Missel pourvoira. Conçu pour la messe, le *Lectioinaire dominical* dessine les contours de ce qui se fait sans elle et il en porte le nom : *Ordo lectionum Missae*. Dans l'attente, prenez *ma* Parole comme vous prenez *mon* Pain.

4. Le service de l'assemblée, avec d'autres

Originellement, le livre de la Parole est le seul livre de la célébration. Très tôt, et pour des raisons évidentes, le livre de la prière (*Sacramentaire*) fait son apparition pour le président. On finira par unir les deux : ce sera le Missel plénier. Avec Vatican II, le Missel garde son nom, mais sans la Parole (sauf les antiennes). C'est un serviteur aux compagnons irremplaçables : *Évangélaire*, *Lectioinaire*, livre de chants.



Le Missel ne peut donc vivre en solitaire. Il doit aller chercher la Parole pour le chemin d'Emmaüs. Le prêtre du Missel renvoie son peuple au Livre. *Il met en*

route : accueil, prière, rendez-vous. Je vous laisse entre les mains de la Parole : *Le Seigneur soit avec vous*. Il vous rejoindra, la Parole vous touchera, on se reverra à Emmaüs. Le *Livre* est enveloppé par le *Missel*. Qu'il me soit fait et qu'il vous soit fait selon la Parole.

Le prêtre *attend* son peuple. Tout au long du chemin, sous l'action de la Parole et de l'Esprit, le pain et le vin se gorgent de vie. Et la demande émerge : *Reste avec nous, Seigneur*. Les *mots* du Missel sont peu à peu investis. Leur *dire* sera plein.

Une célébration dominicale de la Parole est une réalité inachevée, car sans Emmaüs. Le terme définit le *commencement*, dessine et accompagne la route, l'achève et la couronne. Sans Emmaüs et donc sans prêtre, le Missel est *en attente* dans la sacristie. *Oubliez-moi si vous n'allez pas jusqu'à Emmaüs. Avec moi, on va jusque-là*. La Parole quitte alors ses régions sereines pour assumer la vie. Elle se fait Chair. La Parole est lorsqu'elle se dit « corps livré » et « sang versé de la nouvelle Alliance ».

Un livre au service de la liturgie

Le prêtre n'a droit au Missel qu'en tenue de service. Et celui-ci le précède, prêt à servir : déjà là quand il gagne son siège, déjà là quand il se rend à l'autel.

5. Le serviteur toujours disponible

Le prêtre n'a droit au Missel qu'en tenue de service. Et celui-ci le précède, prêt à servir : déjà là quand il gagne son siège, déjà là quand il se rend à l'autel. *Heureux le serviteur que le maître trouvera à son arrivée*. Livre de service, il ne reçoit aucun honneur.

Ce serviteur qu'on utilise et qu'on oublie ! Paradoxe de ce livre qui habite l'église, avec ses trésors du pourquoi et du comment, du rôle et du sens, avec son inépuisable réservoir spirituel. Il devient le livre le moins fréquenté.



Espérons l'offre d'une édition de travail que le serviteur peut scruter à loisir, dont il peut devenir familier des structures et des mystagogies (*cf.* le monde anglophone). On ne se passe pas impunément de cette fréquentation libre et assidue. Il n'est pas demandé aux prêtres de connaître les textes par cœur, mais connaître ce qui est premier et ce qui est second, démonter et remonter le moteur pour voir ce qu'il y a derrière la technique, c'est une condition pour le bonheur de célébrer.

Retour
à la table
des matières

Des richesses à découvrir

Souhaitons, pour le bonheur de la présidence et des assemblées, que les immenses richesses du propre de la messe deviennent familières.

Espérons que l'*être-ensemble* et la beauté auront raison des cahiers remplaçants. L'envergure du Missel leur a donné naissance. Non seulement ils le confinent, mais ils invitent à inventer. Chez soi, comment recevoir des hôtes, cahier à la main ? Le cœur ou le serviteur n'en a pas besoin, le cerveau ou le maître d'école, oui.

Le Missel fait d'abord confiance : le prêtre y entre, non pour apprendre les choses, mais plutôt à la condition de les connaître. Cela vaut pour l'essentiel du commun de la messe, aujourd'hui ample et varié. Souhaitons que les prières eucharistiques puissent devenir un *répertoire* chez ceux qui cultivent l'*ars celebrandi* ! Ces textes sont à portée de mémoire et de cœur. Ce vieil ami retrouvé promet aisance à célébrer.

Souhaitons, pour le bonheur de la présidence et des assemblées, que les immenses richesses du propre de la messe deviennent familières. Tout le monde n'est pas doué pour la lecture à vue, le parcours pour soi précède le parcours pour les autres. Le bon serviteur peut devenir un mauvais maître, rendre esclave, devenir obstacle entre lui et Dieu, entre lui et le peuple. « Je ne vous appelle plus serviteurs, car le serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; je vous appelle mes amis. [...] » (Jn 15, 14)

6. Un grand serviteur du mystère de la foi

Le Missel est livre de prières. Lorsqu'il ne l'est pas, c'est pour y inviter ou y disposer. Et vaut alors la consolation que Thomas d'Aquin accorde à la *Prière du Seigneur (Notre Père)* :

L'oraison dominicale est prononcée en la personne de l'Église entière. Aussi, celui qui la prononce en refusant de remettre les dettes à son prochain ne ment pas, car s'il ne dit pas la vérité quant à sa personne, ce qu'il dit est vrai en la personne de l'Église (*Somme*, II-II, q. 83, 16, ad 1).

Ici comme ailleurs, dans cette prière, la foi coule de source. *Lex orandi, Lex credendi*. Le Missel est serviteur de ce qui est cru : *quod creditur*. Il l'exprime sous forme de prière, il est l'exceptionnel garant de la justesse de son service : *Cela est juste et bon*, peut-on dire en toute quiétude. Par les choses visibles aux choses invisibles. Le Missel est serviteur de ceux et celles qui croient : *qua creditur*. La foi, il l'exprime, la façonne, la sollicite, l'enflamme, la conduit dans

l'intime sécurité intérieure. La foi engendre l'espérance qui conduit à la charité... envers Dieu de tout son cœur, envers son prochain comme soi-même. *Cela est juste et bon*.

Le Missel condense la foi, non dans un énoncé dogmatique, mais sous forme lyrique. Son lyrisme est retenu, contenu. Discret dans ses émotions, il compte sur la fréquentation pour laisser entrevoir ce qui l'a ému et ce qui peut toujours émouvoir. C'est le mystère longtemps médité, dégusté, ramené à l'essentiel, retenu par la foi dans son sein, donnant naissance au peuple. « Sa mère gardait dans son cœur tous ces événements. »

Cela lui donne l'audace des formules :

- Que descende le Juste, comme une pluie, que la terre s'ouvre, et que germe le Sauveur.
- Tu as merveilleusement créé l'être humain dans sa dignité, et tu l'as rétabli plus merveilleusement encore.
- Il fallait le péché d'Adam que la mort du Christ abolit. Ô bienheureuse faute qui nous valut pareil Rédempteur !
- En mourant, il a détruit notre mort ; en ressuscitant, il nous a rendu la vie.
- À quoi nous servirait-il de naître sans le bonheur d'être sauvés ?
- Le sacrifice du Christ, notre Pâque, est une œuvre plus merveilleuse encore que la création au commencement du monde.
- Il devient tellement l'un de nous que nous devenons éternels.
- Ô mon peuple, que t'ai-je fait ? En quoi t'ai-je contristé ? Réponds-moi ! T'ai-je fait sortir du pays d'Égypte pour qu'à ton Sauveur tu fasses une croix ? (Qu'aurais-je dû faire encore pour toi que je n'ai pas fait ?)

Seule, la foi de chacun ne pourrait soutenir tout cela. Mais la foi vive de l'Église, oui ! Ajoutons le *Toi* et le *nous* de la prière au cœur de l'Institution, de l'offrande, de l'invocation sur le pain et le vin, sur nous. Et l'étonnante liberté dans le rappel des gestes du Seigneur : « La veille du jour où il devait souffrir pour *notre* salut et celui de tous les hommes, c'est-à-dire *aujourd'hui*, il prit le pain dans ses mains très saintes et, *les yeux levés au ciel*, vers *toi Dieu*, son Père tout puissant, *en te rendant grâce* il dit la *bénédiction*. » Et cette liberté plus étonnante dans le rappel des paroles du Seigneur : « [...] car ceci est la coupe de mon Sang, le Sang de l'Alliance nouvelle et éternelle [...] » : ce que l'Écriture n'affirme pas, le Missel l'affirme.

Retour
à la table
des matières

Condensation d'une expérience spirituelle séculaire, le Missel est tout, sauf banal, superficiel, étroit. Fièremment, il est de l'Église répandue à travers le monde. Quand il affirme célébrer *dans la communion de toute l'Église*, le prêtre dit tout. La célébration est l'émergence, en un point donné de l'espace et du temps, d'une unique célébration.

Le mystère évoqué dans le Missel se rend présent grâce à la parole du prêtre. Par l'Esprit, les mots écrits et lus – devenus paroles – deviennent réalité. À l'œuvre dans tout *dire* de la Parole, l'Esprit « intercède pour nous en des gémissements ineffables » quand le prêtre – fort de son *être* dans le Christ – rappelle au Père les paroles du Seigneur, celles dites à l'Heure, retenues par l'Église, puisées dans la Parole-Écriture. « L'Esprit du Christ en nous les chante, et les confie à Ton amour. » La célébration n'a-t-elle pas été le berceau de ces paroles du Seigneur, le lieu de leur écriture ?

Le Missel met en mots l'expérience que l'Église fait de la Parole. Il est hypersensible à la Parole qu'il fréquente, comme la musique l'est aux univers entrés dans le sang de l'artiste. La Parole revient sur ses lèvres, diverse selon ses cultures, mais toujours là. Au prêtre qui le fréquente, le Missel devient une langue maternelle, qui l'enfante, qui lui donne les mots pour le dire, qui le met au monde. Revoyons l'image du Psaume 67, 14-15 :

Resterez-vous au repos derrière vos murs
quand les ailes de la Colombe se couvrent d'argent,
et son plumage, de flammes d'or,
quand le Puissant, là-bas, pulvérise des rois
et qu'il neige au Mont-Sombre ?

7. Un serviteur qui garde le mystère

Parfois, le Missel donne la parole, demande de dire ce qu'il ne dit pas. Il ne le fait pas souvent. En rajouter devient intempestif, impertinent. On n'ajoute pas à Mozart. Si ce n'est pas là, ce ne doit pas être là. Imagine-t-on le colloque d'Emmaüs interrompu ?

La meilleure mystagogie est encore la célébration. Ne pas laisser croire que la partition est toujours en défaut. Laissons Mozart introduire Mozart et commenter Mozart. Il permet un mot, non par besoin, mais parce que nous en avons peut-être besoin. Pour les petits enfants, qu'il accueille comme Jésus. Trop de paroles et trop fréquentes laissent entendre sa pauvreté. Il loge dans l'*urgie* et non dans la *logie*, l'agir et non le discours.

Les mots sont alors à inventer par le prêtre selon l'esprit du Missel, lieu d'inspiration pour le style et le contenu, lui-même me le rappelle avec respect : sobriété et concision, justesse et pertinence, ou de respect, non cavalier. C'est sa culture. « Dis seulement une parole, et je serai guéri. »

Le Missel et la Parole...

Le Missel, écho du mystère médité, goûté, traduit, apprend à prier en plongeant dans la Parole : il s'y immerge, il en émerge, il en jaillit. il en transpire, quant à son esprit, et quant à la lettre.

Apprendre à annoncer la Parole en plongeant dans le Missel, écho du mystère médité, goûté, traduit : oraisons, préfaces, antienne. Annoncer avec les mots du Missel : les fidèles se sentent à *la maison* quand ils les réentendent, les mots sont familiers – « Ma mère chantait pour moi », comme le dit la chanson. L'annonce, la confession de foi, la prière ont les mêmes mots : J'annonce le Seigneur, je crois au Seigneur, je t'aime Seigneur.

Tout cela, à l'image même du Missel qui apprend à prier en plongeant dans la Parole : il s'y immerge, il en émerge, il en jaillit, il en transpire, quant à son esprit, et quant à la lettre. Qui se met à son école se met à l'école de la Parole – une plaque sensible, il est la Parole sous les espèces de la prière et du geste.

Enfin, le Missel est serviteur et donc gardien jaloux du mystère. Il ne tolère pas les invasions barbares. Il interdit de faire de la messe un service d'accueil, de politesse, de civilités ; pour ces services, il délègue ; il interdit toute intrusion invasive.

8. Un serviteur dont le cœur offre le mystère

En raison d'une heureuse nécessité pratique – la fréquente fréquentation –, l'*Ordo Missae* ou la *Liturgie de la messe* habite le cœur du Missel, un cœur adossé au cycle de Pâques, qui le précède, et annonçant le Sanctoral. « Sa mère gardait dans son cœur tous ces événements. » C'est là qu'habitent les mots de l'Église faisant mémoire de la Pâque du Seigneur, en s'y investissant elle-même, en laissant son Seigneur l'investir de la puissance de sa mort et lui donner d'être investie par la puissance de la résurrection.

Le prêtre est porteur – toujours de la part du Christ et au nom du peuple – des plus magnifiques prières de l'Église. Elles sont l'écho fidèle de la prière sacerdotale du Christ, de sa prière d'oblation sacrificielle, de son eucharistie de la Cène, elle-même anticipation de l'eucharistie qu'il fut personnellement sur la Croix.

Les prières de l'Église...

Le prêtre est porteur – toujours de la part du Christ et au nom du peuple – des plus magnifiques prières de l'Église.

Ce cœur du cœur conserve le secret du plus intime entretien de l'Église avec son Dieu, et en même temps la plus simple des catéchèses : ce qu'est l'Eucharistie et la Parole qui la fonde (anamnèse-offrande et récit de l'institution), ce qu'est l'Eucharistie et l'Esprit qui la fonde et la consomme (épicleses de consécration et de communion). Empruntons les mots pour le dire aux prières eucharistiques pour assemblées avec enfants :

Nous rappelons ici, Père très bon,
la mort et la résurrection de Jésus, le Sauveur du monde :
il s'est donné lui-même entre nos mains
pour être maintenant notre offrande
et nous attirer vers Toi. (E II, 2002)

La veille de sa mort, il était à table avec ses disciples ;
il prit le pain, il dit une prière
pour Te bénir et Te rendre grâce ; [...]
Il prit ensuite une coupe remplie de vin ;
il dit encore une prière pour Te rendre grâce ; [...] (E II, 2002)

Père très saint, nous voudrions
Te montrer notre reconnaissance.
Nous avons apporté ce pain et ce vin :
par la puissance de l'Esprit Saint,
fais qu'ils deviennent pour nous
le corps + et le sang de Jésus Christ, ton Fils bien-aimé.
Alors nous pourrons t'offrir ce qui vient de toi. (E I, 2002)

Père, Toi qui nous aimes tant, laisse-nous venir à ta table,
et envoie-nous l'Esprit Saint ;
ainsi, quand nous recevrons le corps et le sang de ton Fils,
puissions-nous être un seul corps et une seule âme.
(E I, 2002)

9. Au service d'une partition en attente d'interprète

Le Missel offre une partition, un ensemble de partitions, comme d'autres livres portent la musique de Bach, Mozart ou Beethoven. Chopin est dans sa musique, sa musique est dans ses partitions en attente d'interprète. Les notes sont là, riches de musique possible ! Encore faut-il que l'interprète soit là, lui aussi.



Ces mots de la partition, ces prières, ces gestes, ces attitudes, qu'ils soient les serveurs de ton mystère, autant que le pain et le vin, l'église et l'autel, les vitraux et les instruments, la Parole et les gens de la célébration. Le Missel se remet entre les mains du prêtre : « En tes mains je remets mon *esprit* ». Dans l'*ars celebrandi*, commandé par l'ordre sacramental et donc l'ordre eucharistique, le prêtre est éminemment interprète du mystère, serviteur des serveurs de Dieu. Et chaque prêtre, selon ce qu'il est.

La chanteuse et actrice française Juliette Gréco (1927-2020) dira, magnifiquement :

Je suis là pour servir. Il y a une belle phrase dans la Bible, qui dit : « Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. » Et moi, mes seigneurs, ce sont les écrivains et les musiciens. Je suis là pour servir, je suis interprète.

Jean-Paul Sartre disait, tout aussi magnifiquement :

La voix de Gréco le leur rappelle. Douce lumière chaude, elle les frôle en allumant leurs feux. C'est grâce à elle, et pour voir mes mots devenir pierres précieuses que j'ai écrit des chansons.

Et après une audition du premier concerto de Tchaïkovski, avec Herbert von Karajan au pupitre et Evgeny Kissin au piano, Julien Green pourra écrire :

Sa main semblait modeler les sons avant de les libérer de la partition pour les rendre vivants et le jeune Russe, de ses doigts de fer, des doigts de dix-huit ans à l'énergie sans faiblesse, faisait de sa jeunesse la jeunesse de cette musique, comme si elle jaillissait de ses doigts, de son visage, était le sang de son cœur.

Et ailleurs, en des mots qui touchent au sublime :

Sous certaines mains qui les jouent, les compositeurs, j'en suis sûr, viennent écouter. S'écouter quand la musique, comme aujourd'hui, est habitée.



Retour
à la table
des matières

Ars celebrandi : cela veut dire déchiffrer la partition, approfondir la partition (deviner, intérioriser, saisir l'essentiel, découvrir la *clé* et les couleurs), rendre sensible, palpable ce qui est *au commencement*. Croyez en la puissance du mystère, comme on croit en la puissance de la musique. Laissez-vous conduire par le mystère – la musique – qui est derrière les mots – les notes –, qui leur a donné naissance, qui doit ressurgir sous vos doigts et vos *dire*s. L'Esprit Saint vient s'asseoir à côté de l'interprète.

Le fond de la partition est déjà connu : gestes à poser, attitudes à emprunter, moments où lui et les autres doivent intervenir, et ce qu'ils doivent faire ou dire. Mais le prêtre n'est pas animateur-liseur de notes. Le Missel est en attente de son interprétation. Je m'offre à lui pour lui donner vie, il s'offre à moi pour me donner vie (et à toute l'assemblée). La perfection, en ce domaine, ne fatigue pas : elle façonne.

Donner vie à la musique du Missel

Le Missel est en attente de son interprétation. Je m'offre à lui pour lui donner vie, il s'offre à moi pour me donner vie (et à toute l'assemblée). La perfection, en ce domaine, ne fatigue pas : elle façonne.

10. Au service de votre relation à Dieu, l'unique nécessaire

Des voix s'élèvent ici et là pour clouer au pilori l'imposante réforme issue de Vatican II. Celui-ci aurait ramené la *Missa* à un pur et simple *être-ensemble*. D'autres souhaitent que la *Missa* retrouve et *transpire* la transcendance qui la fonde et lui donne sa raison d'être dans une sorte d'infaillible *versus Orientem*.

Peu importe les dérives, la question centrale de la *célébration* demeure : finalement, qui rend-on *célèbre*, et quel est l'effet préjudiciable d'une erreur de visée en cette matière ? Comment honorer Dieu tout en préservant une dynamique communautaire, dynamique qui doit être préoccupée aussi de l'estime personnelle des croyants sans s'y engouffrer ? Comment rester dans l'humanisme chrétien, qui demeure foncièrement théocentrique ? Étant donné le rôle *modélisant* de la présidence, sa posture extérieure et intérieure doit extirper toute forme de narcissisme anthropocentrique.

« Rendons grâce au Seigneur *notre* Dieu : ce serviteur garde dans l'essentiel : *Toi-nous*. Tous ensemble, tournés vers le Seigneur. Le Missel apprend au célébrant le *Toi* et le *nous*, Il n'est avec le *nous* qu'en référence au *Toi*. Il n'est avec le *Toi* que revêtu du *nous*. Il ignore le *je*. Et c'est toujours une *parole* adressée

à Quelqu'un, jamais une *lecture* devant une communauté. C'est une parole qui vient tout droit du cœur, qui va droit au cœur de Dieu, qui rejoint le cœur de toute l'assemblée.



Le Missel redimensionne le *in persona Christi* : il le situe devant Dieu : revêtu de vous, je me présente devant le Père au nom du Christ et dans la puissance de l'Esprit. Je peux vous dire : *Le Seigneur soit avec vous*. Je viens de sa part, mais je ne le suis pas – et vous me dites : *Et avec votre esprit*, pour qu'ainsi je demeure devant le Père. Que jamais je n'oublie : tout est fait « par le Christ notre Seigneur », de sa part et en son nom, d'un autre que je ne suis pas, « par lui, avec lui et en lui ».

Le Missel condamne le prêtre à parler à Dieu, à s'entretenir avec Dieu, à inclure Dieu dans sa parole au peuple comme il inclut le peuple dans sa parole à Dieu. Quand il demande de parler à *vous*, c'est pour bénir ou rappeler qu'*il est avec vous*. Il lui est demandé de parler en *nous* au *Toi*. Je suis là pour attester qu'*il est là*, et lui-même est là pour conduire au Père qui est là. Benoît XVI disait, en août 2006, sur l'*ars celebrandi* :

Il me semble que les personnes savent percevoir si nous sommes véritablement en dialogue avec Dieu, avec elles et, pour ainsi dire, si nous attirons les autres dans notre prière commune, si nous attirons les autres dans la communion avec les fils de Dieu ; ou si, au contraire, nous faisons uniquement quelque chose d'extérieur.

Le Missel – *ars celebrandi* – suppose chez l'interprète une admiration première pour l'assemblée. Il en va de notre relation, *ensemble*, avec le Père ; et l'Esprit nous est donné pour entrer dans cette relation, ensemble.

Quelle action de grâce pourrions-nous rendre à Dieu à votre sujet, pour toute la joie que nous éprouvons à cause de vous devant notre Dieu, lorsque nous prions ? [...] (1 Th 3, 9-10)

De toute évidence vous êtes une lettre du Christ confiée à notre ministère, écrite non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, sur vos cœurs. Telle est l'assurance que nous avons, grâce au Christ, devant Dieu. (2 Co 3, 3-4)

Le prêtre est l'humble serviteur de la prière de l'Église. Il s'y plonge pour les siens et, grâce à leur écoute porteuse, avec eux. C'est le combat de Josué contre Amaleq. Moïse se tient en prière, « les mains levées » mais soutenues par Aaron et Hour :

Quand Moïse élevait la main, Israël était le plus fort ; quand il reposait la main, Amaleq était le plus fort. Les mains de Moïse se faisant lourdes, ils prirent une pierre, la placèrent sous lui et il s'assit dessus. Aaron et Hour, un de chaque côté, lui soutenaient les mains. Ainsi, ses mains tinrent ferme jusqu'au coucher du soleil et Josué fit céder Amaleq et son peuple au tranchant de l'épée. (Ex 17, 9.11-13)



11. Le service, une manière d'être

Un livre étonnant, *Artistes, artisans et technocrates*², relate l'odyssée d'une entreprise créée par un artiste qui s'est entouré d'artisans ; peu à peu, les technocrates ont pris leurs places, détruisant ce qu'avaient bâti les artistes et préservé les artisans. C'est l'effondrement de la vision. Ce n'est plus le concerto ou la sonate du facilitateur, permettant aux autres d'exister, mais le chant funèbre et la cacophonie.

Dans les arts de l'interprétation, des vérités se disent avec simplicité et fermeté, sans être taxées d'intrusion dans la qualification morale. J'écoute l'*Ave verum* du catholique Mozart, interprété par un chœur luthérien d'Allemagne, sous la direction d'un juif américain Bernstein : chacun est là, cela se sent et se dit ! Quand l'interprète est *ailleurs*, cela se dit ! Et l'*ars celebrandi* ? Quand le président n'est pas là, mais *ailleurs*, où il ne peut plus rejoindre les autres, où les autres n'ont plus de place, où le mystère de l'*Autre* devient inaccessible, cela se dit ! Le sacrement, *signe sensible*. Augustin le confessa :

Je t'ai aimée bien tard, Beauté si ancienne et si nouvelle, je t'ai aimée bien tard ! Mais voilà : tu étais au-dedans de moi quand j'étais dehors, et c'est dehors que je te cherchais. Tu étais avec moi, et je n'étais pas avec toi. (X, 27)

Du cœur profond, Dieu seul est juge, et de la sainteté du célébrant, personne ne peut juger. L'interprétation se situe ailleurs, qu'il faut aller chercher et nommer (comme cela sera demandé à la Samaritaine). Ce qu'un pédagogue ou un critique dirait d'un artiste, le peuple le ressent : toutes les notes sont là, mais la musique est partie. De grâce, soyez là ! Habitez vos paroles, vos silences, votre prière, vos gestes, vos attitudes, et votre peuple ira s'y loger avec vous, les épouseras, y trouvera naissance. En l'absence d'une personne significative, donnant résonance à son attente, il ne pourra que vous quitter.

Comment pourrez-vous conduire les autres là où vous-même n'êtes pas allé ou n'êtes plus ? On songe ici à Victor Hugo :

Et comme un mendiant, à la bouche affamée,
Qui rêve assis devant une porte fermée,
On dirait que j'attends quelqu'un qui n'ouvre pas.

La présidence renvoie à une *manière d'être*, excluant toute approche organisationnelle de la célébration, non pas sa préparation soignée. Elle a quelque chose de la *Visitation* : dans le sein de Marie, le jeune Seigneur rejoint dans le sein d'Élisabeth l'enfant qui demande à naître ! Dans le *sein* du président de l'assemblée, le jeune Seigneur rejoint l'enfant dans le *sein* de chacun, qui demande à naître et qui reconnaît sa voix. On est ici dans une relation à établir, ouverte à la vie. C'est l'enfance de l'art, cet *ars celebrandi*.



Non *situé* là où Marie est alors *située*, comment les fidèles pourraient-ils sentir en eux tressaillir l'enfant qui reconnaît la voix, qui demande à naître et qui attend le jour béni de la venue du Seigneur et de sa propre joie ? La présidence devient pure animation ou raideur impersonnelle, la relation au mystère est évacuée.

²Patricia C. PITCHER, *Artistes, artisans et technocrates dans nos organisations*, éditions Québec/Amérique, 1994 (2008).

12. Le service, qui est don

Le prêtre vient à l'assemblée en *être reçu* : prières, gestes et attitudes, vêtements, démarches et espaces. Tout lui est donné, car il est don, comme le Missel, et pour une condition radicale identique : vous me recevez comme tel : *Et avec votre esprit* – mots qui disent ma condition et la vôtre. L'Esprit que tu as reçu pour la présidence. Je ne suis pas le Seigneur – *in persona Christi*, non pour prendre sa place parce qu'il serait absent mais pour lui permettre de prendre sa place. *Le Seigneur soit avec vous* : il y a au milieu de vous quelqu'un – il faut qu'il croisse et que je diminue.

Le prêtre se reçoit. La communauté ne se donne pas son président et il ne se donne pas à elle. C'est dans l'invocation de l'Esprit et par l'imposition des mains qu'il a reçu son ministère. Il ne peut l'exercer que dans la puissance de l'Esprit. Il ne se donne même pas sa prière et la prière de la communauté. Je la reçois comme vous, elle est aussi la vôtre (*priez mes frères*) : elle lui est donnée – la communauté fidèle en est témoin.

Il écoute la Parole avec son peuple, elle lui donne son identité de croyant ; le Missel lui livre la réponse de la Foi, son

identité de président. Il la reçoit et elle le place hors de son *moi*. Ses paroles pourraient être celles d'un propriétaire, sortir l'assemblée de sa rencontre avec Dieu. Mais il n'est que ministre – comme cela repose l'assemblée, surtout qu'il se tient face à elle et qu'elle peut alors être plongée dans ses visages, ses respirations, ses impatiences, ses souffrances, son *absence*, etc. Alors son identité d'*être reçu* éclate devant toute l'assemblée. Il lui révèle l'altérité du salut, même son *oui* à Dieu est un *don* de Dieu. « Nous ne prions pas ; nous sommes priés », disait Maître Eckhart. Un *Autre* rend compte de tout : Le Christ, notre Seigneur.

Reconnais, imite, sois ce que tu fais. Prêtre et pasteur, donne au Missel ce qu'il est, le Missel te donnera ce que tu es. Ensemble, ils nous réenchangent, car dans l'intimité de l'Éternel, l'un chante à l'autre :

J'ai pour toi un lac quelque part au monde
Un beau lac tout bleu.
Comme un œil ouvert sur la nuit profonde
Un cristal frileux. ■



Retour
à la table
des matières



Ni le « livre du prêtre » ni un livre de recettes !

Repères théologiques sur le Missel romain

>>> MARIE-JOSÉE POIRÉ

ARRIVE un moment, dans les formations liturgiques, où je demande aux participantes et participants d'emprunter et d'apporter un Missel romain¹. Plusieurs ont ainsi la possibilité de toucher et d'explorer pour la première fois ce qu'ils voient comme le « livre du prêtre ». Certains ont alors l'impression de mettre la main sur un livre interdit – un peu comme ces livres à l'index jadis relégués dans les enfers des bibliothèques (ce qui est pour le moins paradoxal lorsqu'on s'y arrête un peu). Cela en dit long par rapport à la liturgie et à la manière dont l'ensemble des membres du peuple de Dieu se sentent concernés par celle-ci. Le concile Vatican II a voulu commencer à combler ce fossé qui reste pourtant encore bien présent aujourd'hui. C'est pourquoi il est nécessaire d'amorcer cette réflexion théologique sur le Missel romain de 1970 en retournant à Vatican II.

Un livre et son contexte

Vatican II, convoqué par Jean XXIII le 25 janvier 1959, s'est ouvert le 11 octobre 1962. Le 4 décembre 1963, les Pères du Concile adoptèrent avec une très forte majorité (2147 voix contre 4) un premier texte, la *Constitution Sacrosanctum Concilium sur la Sainte Liturgie*. Différents facteurs rendirent possible l'adoption rapide de ce texte.

- Le travail scientifique et pastoral du Mouvement liturgique pendant le siècle précédent.
- Les nombreuses réformes liturgiques engagées par les papes durant le xx^e siècle (par Pie X, en 1903 : restauration du chant grégorien ; en 1905 : la communion fréquente ; en 1911 : publication de nouveaux bréviaires et calendrier liturgique ; par Pie XII, en 1951 : restauration de la Vigile pascale ; en 1955 : réforme de l'ensemble de la Semaine sainte).

¹Cet article poursuit la réflexion amorcée dans « "Pas tombé du ciel". Quelques repères historiques sur le Missel romain », p. 19-22.

- La publication par Pie XII, en 1947, de l'encyclique *Mediator Dei*, qui contient déjà plusieurs grands thèmes de *Sacrosanctum Concilium*.

Les détails de la réforme liturgique envisagée – réforme qui est une « restauration » (le mot revient 15 fois dans la traduction française de *Sacrosanctum Concilium*) – ne sont pas tous précisés dans la Constitution. Cependant, ce document contient des orientations et des indications quant aux attentes des Pères conciliaires, comme en témoigne l'article 21, introduction de la partie sur « La restauration de la liturgie » qui mérite d'être citée intégralement :

Pour que le peuple chrétien bénéficie plus sûrement des grâces abondantes dans la liturgie, la sainte Mère l'Église veut travailler sérieusement à la restauration générale de la liturgie elle-même. Car celle-ci comporte une partie immuable, celle qui est d'institution divine, et des parties sujettes au changement qui peuvent varier au cours des âges ou même le doivent, s'il s'y est introduit des éléments qui correspondent mal à la nature intime de la liturgie elle-même, ou si ces parties sont devenues inadaptées. Cette restauration doit consister à organiser les textes et les rites de telle façon qu'ils expriment avec plus de clarté les réalités saintes qu'ils signifient, et que le peuple chrétien, autant qu'il est possible, puisse facilement les saisir et y participer par une célébration pleine, active et communautaire².

Une réforme orientée vers la participation

L'enjeu de la réforme est pastoral et spirituel : permettre au peuple chrétien de bénéficier des grâces de la liturgie, se saisir les textes et les rites et d'y participer par une célébration pleine, active et communautaire.

Celui que nous célébrons dans la liturgie n'a pas besoin de réforme ou de restauration liturgique : il entend les chants d'action de grâce ou les cris de douleur de ses enfants, peu importe la langue dans laquelle ils le prient, si imparfaite soit leur prière. L'enjeu de la réforme est pastoral et spirituel : permettre au peuple chrétien de bénéficier des grâces de la liturgie, de saisir les textes et les rites et d'y participer par une célébration pleine, active et communautaire. Pour y arriver, il faut « organiser les textes et les rites de telle façon qu'ils expriment avec plus de clarté les réalités saintes qu'ils signifient ». Textes et rites renvoient à des « réalités saintes » ; il s'agit donc de les restaurer et de les organiser pour qu'ils communiquent plus clairement en permettant de les comprendre et d'y participer.

La réforme liturgique de Vatican II a ratissé large : l'espace, le calendrier et la langue liturgiques ont été affectés ; la liturgie a retrouvé son ancrage biblique et la parole de Dieu a repris sa place dans la liturgie ; les rituels des sacrements et des sacramentaux comme la liturgie des Heures ont été révisés ; la compréhension du rôle de l'assemblée, de ses membres et du président s'est ressourcée dans la grande tradition de l'Église. Parmi toutes ces réformes-restaurations, celles touchant la messe et la manière de la célébrer entraîneront des conséquences importantes, des années 1960 jusqu'à aujourd'hui.

Par rapport à la messe, les Pères conciliaires ont donné la direction du travail à entreprendre (*Sacrosanctum Concilium*, n° 50) :

Le rituel de la messe sera révisé de telle sorte que se manifestent plus clairement le rôle propre ainsi que la connexion mutuelle de chacune de ses parties, et que soit facilitée la participation pieuse et active des fidèles.

Aussi, en gardant fidèlement la substance des rites, on les simplifiera, on omettra ce qui, au cours des âges, a été redoublé ou a été ajouté sans grande utilité ; on rétablira, selon l'ancienne norme des saints Pères, certaines choses qui ont disparu sous les atteintes du temps, dans la mesure où cela apparaîtra opportun ou nécessaire.

Quelques éléments clefs de ces orientations : manifester plus clairement le rôle propre de chaque partie de la messe et leur connexion, leur lien (par exemple, entre liturgie de la Parole et liturgie eucharistique, la première faisant plutôt figure de simple prélude dans la messe célébrée selon le Missel romain de 1570) ; faciliter la participation active et pieuse ; simplifier les rites en gardant leur substance ; limiter les redoublements et éliminer les ajouts inutiles ; rétablir des éléments ayant disparu (par exemple, la prière des fidèles revenue sous forme de prière universelle, ou la communion sous les deux espèces pour tous les fidèles).



Retour
à la table
des matières

²*Sacrosanctum Concilium* n° 21 [https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19631204_sacrosanctum-concilium_fr.html] (consulté le 24 juillet 2021).

De Vatican II au Missel romain de 1970 à aujourd'hui
1963 – 2021 : 58 années riches d'événements, de recherches et de tensions dans l'Église et sa liturgie. Évoquons quelques étapes importantes pour le missel de 1970 :

- En janvier 1964 – quelques semaines après la promulgation de *Sacrosanctum Concilium* – est créé le *Consilium*, organisme chargé de coordonner la réforme liturgique. Sont aussi créées des équipes – *cætus* – responsables du travail sur des éléments spécifiques de la liturgie (le *Cætus X* est chargé de la révision de l'*Ordo Missæ* – l'ordre de la messe, son déroulement). Dès 1964, avant même la parution du nouveau missel, des modifications importantes sont apportées à la célébration de la messe : l'homélie est réintroduite, l'usage de la langue vernaculaire est permis, le *Notre Père* peut être dit par toute l'assemblée.
- En 1969, dans la Constitution apostolique *Missale Romanum*, « Paul VI présente le contenu de la nouvelle célébration et met en garde contre une approche superficielle : “Il ne faudrait pas croire que cette rénovation du Missel a été improvisée [...]”³ ».
- En 1970 est publiée la première édition typique (en latin) du *Missale Romanum* ; la traduction française paraît en 1974 (entre 1969 et 1974, le Missel romain de 1970 a été traduit en français et diffusé sous forme de fascicules).
- En 1975 paraît la deuxième édition typique et en 2002, la troisième. C'est la traduction de cette troisième édition typique en latin que les pays francophones se préparent à recevoir. Il n'est donc pas exact de parler d'un « nouveau » Missel romain ; il s'agit plutôt de la nouvelle traduction de la troisième édition typique du *Missale Romanum* de 1970.

De décembre 1963, date de promulgation de *Sacrosanctum Concilium*, au milieu des années 1970, lorsqu'est publié le Missel romain en français, les contextes ecclésiaux et sociaux ont changé. La quasi-unanimité qui avait entouré *Sacrosanctum Concilium* a éclaté, victime d'attaques venant de l'intérieur même de l'Église. M^{gr} Marcel Lefebvre, ancien archevêque de Dakar, évêque de Tulle et supérieur général des Spiritains, qui avait voté en 1963 en faveur de la Constitution liturgique, s'oppose à la mise en place de la réforme liturgique et, plus largement, à tout ce qui découle

de Vatican II. À partir de 1969, il critique l'*Ordo Missæ* et le nouveau missel. Il fonde, en 1970, la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X. En juin 1988, allant contre les avertissements reçus de Rome, il ordonne des évêques. Les querelles liturgiques avec M^{gr} Lefebvre et ses successeurs ne sont pas anecdotiques ; de 1969 à 2021, elles compromettent la mise en place de la réforme liturgique de Vatican II⁴. Le *motu proprio Traditionis custodes* du 16 juillet 2021 est le plus récent épisode des fortes tensions entre des visions du monde, de l'Église catholique, des rapports entre monde et Église, de la liberté de conscience et de la liberté religieuse et, accessoirement, de la liturgie, celles-ci étant la face la plus visible de ces tensions.



On parle souvent de ces tensions comme d'une querelle entre traditionalistes et progressistes. À tort, car il ne s'agit pas d'un groupe qui garderait la tradition alors que l'autre la laisserait de côté. Il s'agit plutôt de compréhensions différentes de la tradition : comprise comme un donné figé, avec un ensemble de vérités et de rites intouchables – la fameuse « messe de toujours » évoquée p. 20 de ce numéro ! – ou comprise comme vivante, en mouvement, un héritage reçu de la première communauté des disciples de Jésus sans cesse repris et interprété en Église sous la mouvance de l'Esprit⁵.

⁴Pour aller plus loin, voir entre autres : Aimé-Georges MARTIMORT, « La réforme liturgique incomprise », *La Maison-Dieu*, n° 192, 1992, p. 79-119 ; Patrick PRÉTOT, « Les cinquante ans du Missel romain de Paul VI. Retour sur un moment liturgique décisif », *La Maison-Dieu*, n° 297, 2019, p. 75-107.

⁵Voir, à ce propos, un autre texte de Vatican II, le chapitre 2 de la *Constitution dogmatique sur la révélation divine Dei Verbum* [https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19651118_dei-verbum_fr.html] (consulté le 26 juillet 2021).

³André HAQUIN, « La réforme liturgique de Vatican II a-t-elle fait preuve de créativité et en quel sens ? », *Recherches de science religieuse*, 2013/1, tome 101, p. 53-67 [<https://www.cairn.info/revue-recherches-de-science-religieuse-2013-1-page-53.htm>] (consulté le 25 juillet 2021).

Points de repère théologiques

Liturgie et unité de l'Église – Le Missel romain n'est pas un simple livre, comme le montrent les querelles qui l'entourent. Régulant la prière de l'Église, il est signe de son unité et donc aussi de sa foi. *Lex orandi, lex credendi* : la règle de la prière est la règle de la foi ; « l'Église croit comme elle prie ».

« Pour les catholiques de rite romain, l'*Ordo Missæ* est un signe privilégié de leur unité⁶ ». De Paul VI à François, en passant par Jean-Paul II et Benoît XVI, les papes, conscients de leur rôle face à l'unité de l'Église – aucun pape ne veut être responsable d'un schisme – ont cherché des terrains d'entente avec les groupes attachés au Missel romain de 1570 issu du concile de Trente et à ses rites. Ainsi, Benoît XVI leur a tendu un rameau d'olivier en 2007 en permettant de célébrer la messe avec le Missel romain de Trente dans l'édition de 1962, créant un rite extraordinaire à côté du rite issu de Vatican II. Le 16 juillet 2021, le *motu proprio Traditionis custodes* du pape François a grandement limité les possibilités ouvertes par son prédécesseur. Ses motifs sont d'abord ecclésiologiques : le missel de 1970 est indissociable du concile Vatican II. Rejeter l'un, c'est rejeter l'autre. La première clef d'interprétation du missel actuel et de la nouvelle traduction que nous recevons bientôt est donc Vatican II – la Constitution sur la liturgie, bien sûr, ainsi que tous les autres textes conciliaires. Cette conviction est un élément clef de l'argumentation du pape François dans sa lettre aux évêques accompagnant le *motu proprio* du 16 juillet 2021⁷.

⁶Lettre du 11 octobre 1976 de Paul VI à M^{gr} Marcel Lefebvre, citée par Aimé-Georges MARTIMORT, *op. cit.*, p. 97.

⁷Le *motu proprio Traditionis custodes* et la lettre aux évêques qui l'accompagne n'ayant pas été publiés en français, nous traduisons à partir de l'anglais : « Mais je suis néanmoins attristé que l'instrumentalisation du *Missale Romanum* de 1962 soit souvent caractérisée par un rejet, non seulement de la réforme liturgique, mais du concile Vatican II lui-même, prétendant, avec des affirmations non fondées et insoutenables, qu'il a trahi la Tradition et la "vraie Église". Le chemin de l'Église doit être vu dans la dynamique de la Tradition "qui vient des Apôtres [et] progresse dans l'Église, sous l'assistance du Saint-Esprit" (*Dei Verbum* 8). Le concile Vatican II, durant lequel l'épiscopat catholique s'est réuni pour écouter et discerner le chemin de l'Église indiqué par l'Esprit Saint, est une étape récente de cette dynamique. Douter du Concile, c'est douter des intentions de ces mêmes Pères qui ont exercé leur pouvoir collégial de manière solennelle *cum Petro et sub Petro* dans un concile œcuménique et, en dernière analyse, douter de l'Esprit Saint lui-même qui guide l'Église. » (« But I am nonetheless saddened that the instrumental use of *Missale Romanum* of 1962 is often characterized by a rejection not only of the liturgical reform, but of the Vatican Council II itself, claiming, with unfounded and unsustainable assertions, that it betrayed the Tradition and the "true Church". The path of the Church must be seen within the dynamic of Tradition "which originates from the Apostles and progresses in the Church with the assistance of the Holy Spirit" (DV 8). A recent stage of this dynamic was constituted by Vatican Council II where the Catholic episcopate

Quels axes de *Sacrosanctum Concilium* peuvent aider à entrer dans le Missel romain de 1970 ? Nommons-en quelques-uns : la centralité du mystère pascal, du don de vie que Jésus fait à son corps ecclésial par sa mort et sa résurrection et auquel il le fait participer ; l'unité entre les deux tables où le peuple de Dieu est nourri, la table de la Parole et la table eucharistique, ainsi que l'enracinement de la liturgie dans l'Écriture ; l'assemblée comme sujet de la célébration ; la participation active des baptisés membres du corps du Christ aux actions liturgiques ; la nécessité d'adapter la liturgie romaine à la diversité des assemblées et des peuples⁸. Déjà, cette liste constitue tout un programme ; elle resterait cependant incomplète si elle n'était pas complétée par des thèmes fondamentaux des autres textes de Vatican II⁹. Ceux-ci, avec l'ensemble du Concile comme processus et événement, offrent d'autres clefs interprétatives importantes pour le missel. Nommons-en quelques-unes : le mystère de l'Église – et donc de la liturgie – enraciné dans le Christ ; l'Église comme peuple de Dieu où tous ses membres partagent un sacerdoce commun enraciné dans le baptême ; la synodalité.

Célébrer l'eucharistie, l'affaire de tout le peuple de Dieu – Le missel de Paul VI n'est ni un livre de recettes, ni un manuel d'instructions, ni le livre du prêtre. Ces trois négations nous aideront à mieux comprendre ce qu'il est.

- Le missel n'est pas un livre de recettes. On aborde trop souvent ainsi les livres liturgiques. On regarde la table des matières en allant rapidement à la section dont on a besoin. Ce faisant, on cherche le « comment » de la liturgie sans s'arrêter au « pourquoi », à sa signification. La *Présentation générale du Missel romain* (PGMR)

came together to listen and to discern the path for the Church indicated by the Holy Spirit. To doubt the Council is to doubt the intentions of those very Fathers who exercised their collegial power in a solemn manner *cum Petro et sub Petro* in an ecumenical council, and, in the final analysis, to doubt the Holy Spirit himself who guides the Church. » (<https://www.vatican.va/content/francesco/en/letters/2021/documents/20210716-lettera-vescovi-liturgia.html>) (consulté le 16 juillet 2021).

⁸Voir Marie-Josée POIRÉ, « Bienvenue au musée imaginaire de *Sacrosanctum Concilium* ! Visite guidée virtuelle de la Constitution sur la liturgie », *Liturgie, foi et culture*, volume 37, n° 176, hiver 2003, p. 57-64 ; *Id.*, « *Sacrosanctum Concilium* "pour les nuls" », *Vivre et célébrer*, n° 217, printemps 2014, p. 18-24 ; *Id.* et Gaëtan BAILLARGEON, « La réforme liturgique : les pas encore à faire », *Vivre et célébrer*, n° 217, printemps 2014, p. 39-45.

⁹*Sacrosanctum Concilium*, premier texte de Vatican II, doit être éclairé particulièrement par les trois autres constitutions : la *Constitution dogmatique sur l'Église Lumen Gentium* (21/11/1964), la *Constitution dogmatique sur la révélation divine Dei Verbum* (18/11/1965) et la *Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps Gaudium et spes* (7/12/1965).

suggère une façon d'aborder la liturgie : elle commence par présenter l'intention de la réforme liturgique de Vatican II et son inscription dans la tradition, puis explique la signification des rites, leur articulation et les possibilités de choix. La PGMR est une « "instruction"¹⁰ animée d'une volonté d'interprétation et d'un souci de pédagogie : au fur et à mesure que des règles sont données, elles sont expliquées, référées à la tradition la plus authentique décanée de ses scories, et rejoignent les aspirations pastorales d'une Église qui est pour les hommes "sacrement" de salut apporté en Jésus Christ¹¹ ». Pour entrer dans cette pédagogie liturgique, les lectrices et lecteurs de ce numéro de *Vivre et célébrer* sont donc invités à débiter leur exploration du Missel romain avec le numéro 238-239 sur la PGMR qu'ils peuvent consulter et télécharger gratuitement¹².

- Le missel n'est pas un livre d'instructions. Il ne s'agit pas, à la manière d'une bibliothèque Ikea, de sortir les pièces, de comprendre comment faire et d'avoir les bons outils. La liturgie, l'eucharistie sont des actions. L'eucharistie célébrée est un événement en un temps et un lieu ; l'assemblée qui célèbre est différente aujourd'hui de ce qu'elle était hier et sera demain. « Le missel est au service de la célébration, comme la partition musicale est au service du concert. L'acte musical et la musique vivante dépassent toutefois la seule partition ! De même, il ne suffit pas de suivre matériellement les indications du Missel pour que jaillisse l'action de grâce unanime de l'Église¹³ ».
- Le missel n'est pas le livre du prêtre. À la messe, il n'y a pas d'*assistance* ou de *public* au sens où on l'entend pour un spectacle ou un concert. Tous les baptisés, membres du corps du Christ, s'unissent et participent à l'action de grâce au Père que le Christ lui rend dans l'Esprit. Telle est la signification, spirituelle, physique et bien réelle, de la participation active.

Chaque dimanche à la messe c'est l'ensemble de la communauté qui doit prendre une part active à l'action. Chacun y sera instruit de ses devoirs envers Dieu et son

prochain. La messe, par son caractère rituel, religieux et solennel, l'entraînera à comprendre que tous les hommes sont frères et que personne n'est une île. Il doit tendre à vivre dans la liturgie de la messe le genre de vie qu'il doit vivre chaque jour dans le monde¹⁴.

Le président d'assemblée doit effectuer ses choix en considérant plutôt « le bien spirituel du peuple de Dieu que ses inclinations personnelles. Il se rappellera en outre que ce choix des différentes parties devra se faire en accord avec tous ceux qui jouent un rôle dans la célébration, sans exclure aucunement les fidèles pour ce qui les concerne plus directement » (PGMR n° 352). Cela implique, pour le président, une réelle connaissance amoureuse de l'assemblée à laquelle il appartient et avec qui il célèbre ; avec celle-ci, il est invité, pour reprendre un concept qu'on redécouvre, à adopter une attitude et un fonctionnement synodal. Car la liturgie n'est pas l'affaire d'une personne ou d'un groupe d'intérêt, mais celle de toute l'Église.

Les baptisés qui célèbrent l'eucharistie sont aussi invités à plusieurs conversions : participer à la messe n'est plus une affaire de précepte dominical, d'obligation ou de piété personnelle. Les baptisés, convoqués par Dieu, se rassemblent pour devenir corps du Christ. Puis, devenus ce qu'ils ont reçu, ils sont renvoyés dans le monde pour, comme le Christ l'a fait, le nourrir de ce dont ils sont nourris, la Parole et le Pain vivants, un même corps du Christ donné pour la vie du monde.

Vatican II comme appel à la conversion

Les baptisés qui célèbrent l'eucharistie sont invités à plusieurs conversions : participer à la messe n'est plus une affaire de précepte dominical, d'obligation ou de piété personnelle. Les baptisés, convoqués par Dieu, se rassemblent pour devenir corps du Christ.

Pour conclure

La publication de la nouvelle traduction de la troisième édition typique du Missel romain de 1970 et son implantation dans l'Église d'ici sont importantes, mais ne sont qu'une étape. Elles resteront « lettres mortes » si elles ne sont accompagnées, pour tous les membres du peuple de Dieu, d'un renouvellement du dynamisme liturgique et de l'art de célébrer. Et cela, seule une formation adaptée, mystagogique, le permettra. ■

¹⁰Bien entendu, l'auteur utilise ici le mot *instruction* au sens fondamental de l'action d'instruire.

¹¹Robert CABIÉ, « L'Eucharistie », dans En collaboration (sous la direction de A. G. MARTIMORT), *L'Église en prière*, tome 2 : *L'Eucharistie*, Paris, Desclée, 1983, p. 207.

¹²https://www.cccb.ca/wp-content/uploads/2020/04/238-239-vetc-hiver_2019_printemps_2020.pdf (consulté le 26 juillet 2021).

¹³André HAQUIN, « Qu'est-ce qu'un missel ? », dans Association épiscopale liturgique pour les pays francophones, *Découvrir la nouvelle traduction du Missel romain*, Paris, AELF/Magnificat/Mame, 2019, p. 20.

¹⁴Conférence de presse de M^{gr} DWYER, archevêque de Birmingham, membre du *Consilium* de liturgie, 23 octobre 1967, *La Documentation catholique* LXIV, 3 décembre 1967, colonnes 2072, citée par P. PRÉTOT, *op. cit.*, p. 104.

Quelques réflexions canoniques au sujet du Missel romain

>>> PHILIPPE TOXÉ, O.P.

À l'occasion d'une plus ou moins prochaine édition en français du Missel romain, une anecdote m'est revenue en mémoire. Lors d'une réunion d'aumôniers de l'enseignement supérieur, il y a quelque trente ans, l'un d'eux partagea sa déconvenue pastorale et son incompréhension des « étudiants d'aujourd'hui ». Il avait prévu d'utiliser pour la messe une prière eucharistique qu'il avait écrite lui-même, et les étudiants lui dirent que ce n'était pas possible, car elle n'était pas dans le missel. Ses confrères lui demandant ce qu'il avait fait, il répondit avoir dû obéir à ces « revendications rubricistes ». Le délégué à la pastorale universitaire lui répondit qu'il n'aurait pas réagi ainsi, mais aurait dit aux étudiants que c'était lui, l'aumônier, qui avait reçu mission de l'évêque et était l'ultime responsable des choix pastoraux, ce à quoi un autre aumônier (qui était pourtant aussi

peu attaché aux rubriques que les deux premiers) dit au délégué qu'il n'était pas d'accord, que cette réaction aurait été du cléricisme et que dans ce conflit entre le pasteur et les fidèles, *c'était le livre qui faisait loi*, et non pas l'arbitraire du plus fort (que ce plus fort soit le pasteur ou les membres de la majorité de la communauté).

Cette anecdote illustre à mes yeux le rôle du droit comme régulateur de nos relations ecclésiales et comme garant de la communion. J'ajouterai que la question se poserait même si, dans une communauté donnée, tout le monde (pasteurs et fidèles) était d'accord pour s'affranchir des normes liturgiques, parce que la communion qui est en jeu dans la vie liturgique ne concerne pas seulement la communauté locale, mais l'Église tout entière.

Retour
à la table
des matières

Après quelques rappels historiques au sujet du missel, nous nous interrogerons sur la normativité de ce livre liturgique.

Le Missel romain

Le Missel est le livre liturgique officiel qui rassemble les textes et les rubriques nécessaires à la célébration de l'eucharistie selon le rite romain.

Quelques rappels chronologiques

Le Missel romain est le livre liturgique officiel qui rassemble les textes (ordinaire de la messe, oraisons, préfaces et antienne pour les divers temps et fêtes liturgiques) et les rubriques (les indications rituelles) nécessaires à la célébration de l'eucharistie selon le rite romain.

Si plusieurs livres étaient utilisés pour la célébration de la messe, avant le Moyen Âge, certains manuscrits tendirent à les regrouper dans un unique *Missale plenum* qui, par-delà les variantes locales, avait pour base le sacramentaire envoyé par le pape Adrien à Charlemagne dans le cadre de la réforme carolingienne. Au XIII^e siècle, le missel en usage à la cour de Rome tendit à se répandre. À la suite du concile de Trente, Pie V promulgua le Missel romain en 1570, l'imposant à l'ensemble de l'Église latine, à l'exception des lieux et ordres



religieux dont le rite propre avait plus de 200 ans. Ce missel fera l'objet de nouvelles éditions typiques en 1604 et 1634. À la fin du XVII^e siècle et au cours du XVIII^e, en

France, sous l'influence gallicane et janséniste, des missels diocésains furent publiés sous l'autorité des évêques, prenant quelques libertés par rapport à l'édition typique romaine. Au XIX^e siècle, le Mouvement liturgique, animé entre autres par Dom Guéranger, milita pour retrouver l'unité autour du Missel romain. Après une nouvelle édition en 1884, une révision plus importante fut décidée par Pie X et aboutit à l'édition de 1920. Pie XII réforma la célébration du Triduum pascal, mais ne publia pas de nouvelle édition. C'est Jean XXIII qui publiera la sixième et dernière édition typique du Missel romain tridentin, en 1962¹.

Le concile Vatican II ayant demandé la révision des livres liturgiques dans la constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la liturgie, la première édition typique du Missel romain fut publiée par Paul VI en 1969. Les conférences des évêques étaient chargées des traductions en langues vernaculaires, soumises à l'approbation du Saint-Siège. Deux éditions typiques suivront en 1975 et en 2002, cette dernière faisant l'objet d'une réimpression en 2008.

L'instruction *Liturgiam authenticam* de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements du 20 mars 2001 avait demandé aux conférences épiscopales la révision complète et fidèle des traductions en langue vernaculaire, selon les normes du canon 838. Le *motu proprio Magnum principium* du pape François, le 3 septembre 2017, a modifié ce canon pour préciser, d'une part, les domaines de compétence des conférences des évêques, à qui il revient de préparer fidèlement et d'approuver les traductions, en les adaptant de manière appropriée dans les limites fixées, et de publier les livres liturgiques, et d'autre part, les responsabilités du dicastère à qui il revient de reconnaître les adaptations approuvées par les conférences et de confirmer les publications des livres liturgiques.

La normativité du missel.

Le droit liturgique² (le droit canonique régissant la vie liturgique) a trois sources principales : la législation, la coutume et les normes administratives générales. La législation se trouve un peu dans les canons du livre IV du Code de droit canonique, mais surtout dans les livres liturgiques, sous la forme des rubriques qui sont les règles écrites en rouge (*ruber*), lesquelles guident les divers acteurs de l'action liturgique. Cette législation se retrouve aussi dans les *prænotanda* qui se trouvent dans les introductions générales des rituels ou des divers chapitres de ceux-ci. Pour le missel, il s'agit de la PGMR (la *Présentation générale du Missel romain*). Ces normes sont des lois de même niveau hiérarchique que les canons du Code, même si leur style littéraire est différent en raison de la particularité du domaine qu'elles régissent³. Lorsqu'une édition en langue vernaculaire est

²Nous renvoyons au manuel de John M. HUELS, *Liturgie et droit. Le Droit liturgique dans le système du droit canonique de l'Église catholique*, Montréal, Wilson et Lafleur, 2007, 295 p.

³Toutes les propositions contenues dans une loi canonique n'ont pas la même force contraignante. C'est pourquoi il faut étudier le texte de la norme (la rubrique) pour préciser le degré d'impérativité que le législateur a voulu y attacher. Ce degré varie entre les normes impératives (prohibitives ou prescriptives, sous peine d'invalidité ou seulement d'illicéité), celles qui introduisent une exception à la règle obligatoire, en précisant parfois les conditions de l'exception (en cas de nécessité, pour une cause juste ou grave, etc.), exhortatives (qui recommandent une certaine façon d'agir habituellement sans cependant l'exiger), ou permissives (qui déclarent un droit ou concèdent la liberté de faire quelque chose sans exiger que cela soit fait).

¹C'est ce missel que le pape Benoît XVI déclara n'avoir jamais été juridiquement abrogé, et par conséquent, être toujours autorisé, et dont il réglementa l'usage par le *motu proprio Summorum Pontificum* du 7 juillet 2007, d'une manière plus large que ne le faisaient les lois pontificales *Quattuor abinc annos* de 1984 et *Ecclesia Dei* de 1988. NDLR : Comme on l'a vu ailleurs dans ce numéro, le pape François vient de limiter la portée de ce document, dans son *motu proprio Traditionis custodes*, le 16 juillet 2021.

promulguée par une conférence des évêques pour un territoire donné, cette édition n'est pas une simple traduction littérale du texte latin, mais peut contenir des adaptations qui sont normatives pour les diocèses concernés. Quant aux normes administratives, il s'agit des instructions provenant de la Congrégation pour le Culte divin et la discipline des sacrements.



En plus de ce droit écrit, la source du droit canonique qu'est la coutume (canons 23-28 CIC) continue de jouer un rôle dans le droit liturgique. Plus qu'un simple usage, c'est une pratique que la majorité d'une communauté considère comme normative pour elle. Certaines de ces coutumes sont dites selon la loi : c'est la manière concrète dont une communauté applique la loi abstraite ; ces coutumes peuvent aussi être *præter legem*, c'est-à-dire en dehors de la loi, dans un domaine où la loi n'a rien prévu. Enfin, on trouve aussi des coutumes dites *contra legem*, à l'encontre de la loi. Ce dernier type de coutume ne peut être source de droit qu'à condition d'être raisonnable et d'avoir subi l'épreuve du temps (30 ans ou plus). Ces coutumes contraires à la loi peuvent parfois constituer des abus qui n'ont aucune chance d'obtenir force de loi ; elles sont déraisonnables si elles ne s'harmonisent pas avec les principes

liturgiques, portent atteinte aux éléments essentiels ou sont réprouvées par le droit⁴. Mais si elles ne sont pas déraisonnables, elles peuvent constituer une coutume liturgique qui a force de loi, valeur normative. Parfois, ces coutumes seront transformées en lois écrites, si l'autorité ecclésiale les intègre dans les livres liturgiques, soit dans l'édition typique, soit dans les adaptations locales que les conférences peuvent approuver et le Saint-Siège reconnaître.

Lorsqu'une nouvelle édition typique du missel ou sa traduction-adaptation en langue vernaculaire est publiée, les fidèles et les pasteurs sont donc invités à la recevoir comme une loi qui les oblige, parce qu'elle est au service de la communion et de la fidélité de leur communauté avec l'Église tout entière. Le missel est normatif parce que « les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Église, qui est le sacrement de l'unité » (*Sacrosanctum Concilium*, n° 26). Les prières et les gestes qu'il impose ou suggère ne sont pas la création d'un pasteur ou d'une communauté locale, mais disent et traduisent la foi de l'Église reçue de la Tradition. Ils garantissent à ceux qui célèbrent d'être en communion de foi avec les autres chrétiens d'hier et d'aujourd'hui, dans la diversité des cultures. 📖

⁴Il est de la responsabilité de l'évêque diocésain et du Saint-Siège de déclarer qu'une pratique n'est pas raisonnable. C'est ainsi que l'instruction *Redemptionis sacramentum* du 19 mars 2004, consacrée aux abus relatifs à l'Eucharistie, a mentionné plusieurs pratiques qui ne peuvent devenir une coutume, car elles ne sont pas raisonnables, telles que la fraction de l'hostie pendant la consécration, la modification des textes obligatoires, la lecture de la prière eucharistique par des diacres ou des laïcs, etc.



Après la communion, une posture adaptée à chaque membre de l'assemblée

Une précision au n° 43 de la nouvelle PGMR

>>> MGR SERGE POITRAS (RÉSUMÉ, LOUIS-ANDRÉ NAUD)

CHRONIQUE

NDLR : Ce texte est le résumé d'un article de M^{gr} Serge Poitras, évêque de Timmins et président de la Commission épiscopale pour la liturgie et les sacrements au moment de sa rédaction. Ce résumé a été réalisé par Louis-André Naud.

Lors de l'implantation de la nouvelle traduction anglaise du Missel romain en 2011, on a promu, à plusieurs endroits, un changement de posture pour les fidèles après la réception de la communion. On disait : « Toute l'assemblée doit rester debout jusqu'à ce que la dernière personne ait reçu la communion et soit retournée à sa place. » Cette pratique est davantage répandue dans les paroisses anglophones, mais elle n'est pas la coutume dans les paroisses francophones. Dans les assemblées bilingues, les francophones s'assoient ou se mettent à genoux en revenant dans leur banc, les anglophones se tiennent debout.

Le n° 43 de la nouvelle PGMR dit ceci :

Les fidèles se tiendront debout depuis le début du chant d'entrée [...] et depuis l'invitation *Orate fratres* (Prions ensemble) avant la prière sur les offrandes jusqu'à la fin de la messe, excepté ce que l'on va dire.

Retour
à la table
des matières



Ils seront assis [...] si on le juge bon, pendant qu'on observe un temps de silence sacré après la communion.

À aucun endroit il n'est précisé que tous doivent demeurer debout jusqu'à ce que la dernière personne ait communiqué.

L'interprétation du n° 43 de la PGMR a incité en 2003 le Cardinal Francis George, alors archevêque de Washington et président de la Commission épiscopale de liturgie de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis, à poser la question à la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements. Ce dicastère a publié sa réponse dans sa revue officielle *Notitiae* (n° 445-446, oct. 2003, p. 533) dont M^{gr} Serge Poitras nous propose cette traduction :

Q. : En plusieurs endroits, les fidèles ont l'habitude de s'agenouiller ou de s'asseoir en oraison privée lorsqu'ils retournent à leur place, après avoir reçu la Sainte Eucharistie pendant la messe. Les dispositions de la troisième édition typique du Missel interdisent-elles cette pratique ?

R. : Non, et selon une intention (*ad mentem*). La raison en est que les dispositions de la *Présentation générale du Missel romain*, au n° 43, veulent, d'un côté, assurer à l'intérieur de limites assez larges une certaine uniformité de la posture de l'assemblée pour les différentes parties de la célébration de la sainte messe et en même temps, d'un autre côté, éviter de réglementer la posture avec une telle rigidité que les fidèles qui souhaiteraient s'agenouiller ou s'asseoir n'aient plus loisir de le faire. 🖋️



L'espoir dans l'incertitude

Célébrer la Semaine sainte en temps de pandémie

>>> PIERRE-CHARLES ROBITAILLE

J'AI éprouvé des sentiments mitigés à l'approche de la Semaine sainte cette année. Elle est pourtant la plus grande et la plus belle semaine de toute notre année liturgique, la plus intense et souvent émouvante. C'est une période propice à la réflexion théologique, à la créativité liturgique, mais aussi un temps précieux pour méditer sur ce qu'est faire Église et être communauté pratiquante et croyante – ces multiples occasions de rassemblement avec nos frères et sœurs baptisés, la musique appropriée, le déploiement de la décoration, la proclamation soignée, les connexions signifiantes, un récit complexe qui peut offrir chaque année de nouveaux éclairages.

L'année dernière, dans la première phase de la pandémie, l'expérience de la Semaine sainte fut très différente, non seulement à cause de l'impact de cette pandémie, mais surtout par l'imposition généralisée du confinement. Tout fut subitement réduit à l'essentiel. Nous étions encore à nous initier à l'apport de Zoom, mais il était bon de pouvoir se rassembler encore, en quelque sorte, malgré les inévitables inconvénients et les strictes limites de la virtualité.

Le confinement est actuellement terminé, mais les restrictions sanitaires, tels le masque et la distanciation physique persistent, alors que des variants du virus nous menacent encore. Nous éprouvons toujours une certaine insécurité et vulnérabilité. Un plus grand nombre de personnes peuvent prendre part aux activités liturgiques et l'usage de Zoom est de plus en plus maîtrisé. Les transmissions télévisuelles du *Jour du Seigneur* jouissent toujours de cotes d'écoute enviables. Toutefois, nous le craignons, plusieurs des fidèles habituels de nos célébrations avant la pandémie ne reviendront pas.

La technologie et ses limites

Malgré les ressources technologiques développées pendant la présente crise sanitaire, c'est au cours de la Semaine sainte que les limites de cette technologie sont davantage mises en évidence.

Le repas-partage du Jeudi saint dans une communauté chrétienne n'a pas eu lieu depuis deux ans. La Vigile pascale est habituellement une occasion festive unique, pleine de signes et de symboles riches et évocateurs. Cette année, le chant, la décoration, les mouvements et l'interaction souffraient d'un minimalisme réducteur. Aucune collation après la célébration pascale dans notre basilique-cathédrale de Québec. La perte du partage et de la fraternité enjouée lors d'un repas communautaire est particulièrement significative.

Comme bien des intervenants liturgiques, je regrette surtout le manque d'intimité dans l'observance des rites de la Semaine sainte, ainsi que les occasions de contact tel le geste de la paix avec les membres de l'assemblée. La distance appauvrit nos rapports, diminue le sens de l'unité. Lorsque nous pouvons partager le même espace rapproché, une qualité de communication et d'échange s'installe plus aisément, ce qui permet de mieux comprendre ce que vivent les personnes et la communauté dans son ensemble. Au moment où ces lignes sont écrites (juillet 2021), l'accueil et le départ lors des liturgies ne permettent guère la rencontre, la fraternité et le dialogue. Particulièrement lors de la Semaine sainte, il importe de pouvoir percevoir et communiquer sur ce que vivent les personnes célébrantes : leur foi, l'impact ressenti par certains aspects du récit de la Passion, l'espérance qu'elles ont pu accueillir dans la joie pascale. Toutes choses que la technologie, aussi sophistiquée soit-elle, ne permet guère. L'importance de la présence physique humaine communautaire dans nos activités liturgiques ne doit pas cependant nous amener à déprécier la certitude que la grâce et le soutien de Dieu ne connaissent aucune limite.

Se rassembler est crucial pour nous et nous tentons de le réaliser le mieux possible dans le contexte qui est le nôtre. Mais, réalistement, tandis que s'accroissent le vieillissement des membres de nos assemblées et leur diminution, la distanciation physique est nuisible, voire dévastatrice. Cet effet néfaste peut être discerné dans le langage corporel, le contact visuel et une discrète expression faciale lors des célébrations actuelles. La séparation physique a appauvri la qualité de nos interventions et de leur réception. Une constatation qui était encore plus en évidence durant la Semaine sainte, le sommet de l'année liturgique.

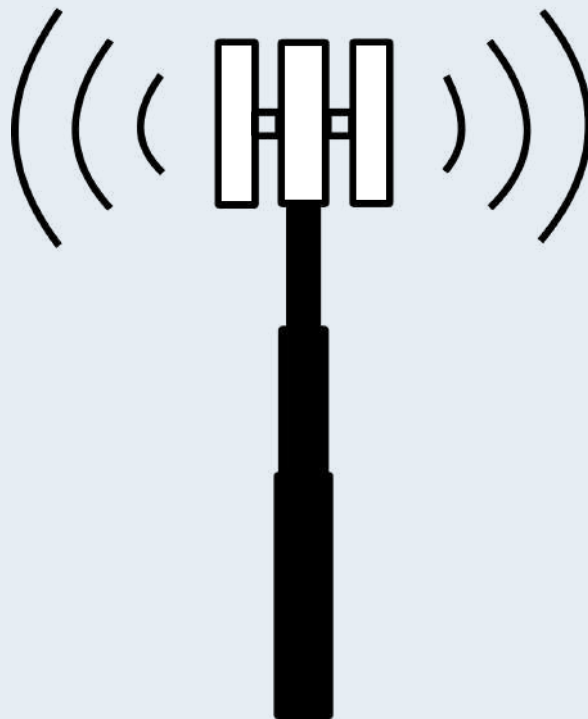
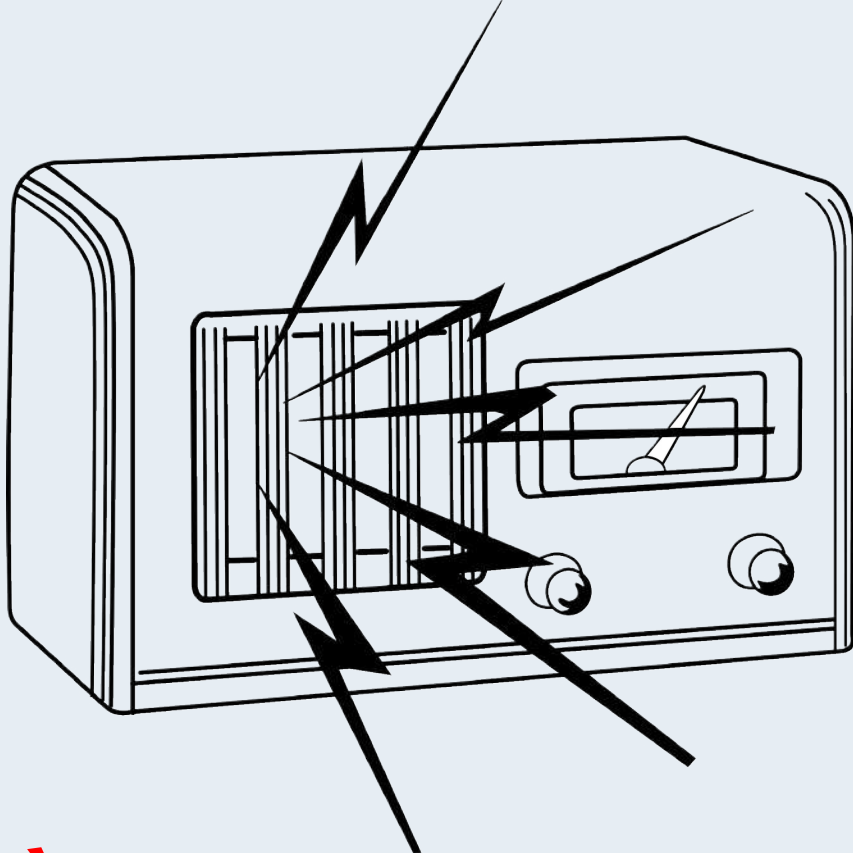
Depuis quelques mois déjà, un dialogue s'est établi entre les familles ecclésiales, conférences et associations, dialogue qui porte sur le partage de nouveaux récits de

vie et d'expériences de résurrection, alors que bien des communautés chrétiennes, larges et petites, ont été confrontées aux défis apportés par la pandémie, souvent avec des résultats aussi surprenants que prometteurs. Une entreprise qui mérite notre attention.



La Semaine sainte n'est pas seulement marquée par le message joyeux et inspirant concluant le séjour de Jésus parmi nous. C'est un récit dans sa totalité et sa continuité. Il comprend la rencontre avec des moments douloureux et exigeants, des moments dont le sens nous échappe, moments de trahison et de désertion, moments de nostalgie et de désirs, moments de profondes solitudes et de désespoir. L'observance de la Semaine sainte, plus encore peut-être en temps de pandémie, les fait ressortir vivement. Cette observance, ne l'oublions pas, implique un rassemblement réel, et non seulement en esprit et à distance.

En cette période inusitée, nous nous rassemblons comme nous le pouvons. Ensemble, nous cherchons à accueillir et méditer le récit central de notre foi commune. Nous espérons percevoir un inédit porteur d'espérance et de renouveau. Mais, quelque chose d'important et de signifiant nous manque encore : la pleine composante corporelle de notre foi, exprimée richement dans notre liturgie. La Semaine sainte de cette année nous l'a rappelé avec acuité. ✎



À l'écoute de l'actualité...

- 1 - M^{gr} Arthur Roche est nommé préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements ;
- 2 - Pour un échange de la paix sobre ; 3 - Le pape François institue officiellement le ministère de catéchiste ;
- 4 - Départ et nomination à la direction de l'Office national de liturgie ; 5 - Un message de M^{gr} Arthur Roche sur le culte eucharistique ; 6 - Liturgies synodales ; 7 - Des restrictions à la messe tridentine.

M^{gr} Arthur Roche est nommé préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements

Le pape François a nommé, le 27 mai 2021, l'archevêque britannique Arthur Roche nouveau préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements. Il occupait déjà le poste de secrétaire depuis 2012. M^{gr} Roche succède au cardinal Robert Sarah dont la démission avait été acceptée par le pape le 20 février dernier.

Cette nomination survient à la suite d'une visite officielle de la Congrégation juste avant Pâques, à la demande du pape François. Elle avait été conduite par le prélat italien Claudio Manago, président de la commission liturgique de la Conférence épiscopale italienne et comportait, entre autres, des entretiens avec les personnes à l'emploi de la Congrégation.

M^{gr} Roche est né en 1950 à Batley Carr, dans le Yorkshire, au Royaume-Uni. Il a effectué sa formation pour le presbytérat au Collège St Alban de Valladolid, en Espagne, de 1969 à 1975. Il fut ordonné dans le diocèse de Leeds en 1975. Il a œuvré ensuite dans ce diocèse du nord de l'Angleterre, occupant diverses fonctions tant paroissiales que diocésaines. Il sera ensuite nommé, en 1994, secrétaire général de la Conférence des évêques catholiques de l'Angleterre et du Pays

Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements



À l'écoute de l'actualité...

de Galles. En 2001, Jean Paul II le nomme évêque auxiliaire de Westminster, à Londres, où il collabore avec le cardinal Cormac Murphy-O'Connor, puis, en 2002, évêque coadjuteur de Leeds, son diocèse natal. La même année, il est élu président de la Commission internationale pour l'anglais dans la liturgie, qui supervisait la traduction des textes liturgiques du latin en anglais, une tâche très délicate. À ce poste, il veille à la nouvelle traduction du Missel romain en anglais, terminée en 2011.

En 2012, le pape Benoît XVI l'appelle à Rome pour devenir secrétaire de la Congrégation pour le culte divin et des sacrements. Il devient ainsi le numéro 2 du dicastère auprès du cardinal Antonio Canizares Llovera, puis à partir de 2014, du cardinal Sarah. Toujours en 2014, le pape François le confirme dans cette fonction et le nomme, la même année, au Conseil pontifical pour la culture.

Des sources bien informées rapportent que le prélat anglais a développé un rapport harmonieux avec le pape argentin, qui a appris à apprécier son tact efficace face aux situations difficiles pouvant se présenter, ainsi que sa loyauté et sa ferme adhésion au concile Vatican II. Sa nomination comme préfet de cette importante congrégation semble en être une claire confirmation. Cette congrégation compte présentement une vingtaine d'employés, surtout des clercs.

Comme préfet de la Congrégation, il est probable qu'il sera fait cardinal lors du prochain consistoire, ce qui fut le cas pour tous ses prédécesseurs.

Réminiscence liturgique : Le Vatican exhorte les présidents d'assemblée à réprimer les émotions excessives pendant le signe de la paix

Dans un effort pour assurer un rituel plus sobre, le Vatican, en août 2014, avait demandé aux évêques de réprimer le chant, les déplacements et autres expressions d'affection particulières lorsque le geste de paix est échangé pendant la messe.

La Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, dirigée alors par le cardinal espagnol Antonio Canizares Llovera, avait envoyé une lettre aux évêques du monde entier exprimant son inquiétude face à ce qu'elle considérait comme une forme d'abus rituel. Il avait été constaté que le geste de paix était parfois transformé en un « chant de paix » élaboré, le prêtre ou le diacre qui présidait quittant l'autel alors pour offrir des félicitations aux mariages ou des condoléances aux funérailles, voire serrer la main à tous les membres de l'assemblée.

Le pape François aurait approuvé la lettre confirmant l'importance du rite, avant qu'elle ne soit distribuée aux conférences épiscopales.

L'abbé Anthony Ruff, professeur de théologie à la St. John's School of Theology-Seminary du Minnesota et rédacteur en chef du blogue *Pray Tell*, croit que la lettre du Vatican aura peu d'impact sur les comportements des fidèles participant à la messe. « Je soupçonne que de telles pratiques locales continueront et que la lettre du Vatican ne changera pas les habitudes présentes, car la plupart des gens ne trouvent pas irrévérencieux de tendre la main même si c'est au-delà de ce que les règles permettent », a déclaré Ruff.

L'expert du Vatican, le jésuite Thomas Reese, a pour sa part critiqué la lettre : « Le document romain ignore la tradition fort ancienne qui plaçait le geste de paix à la conclusion de la liturgie de la Parole, avant l'offertoire », a déclaré Reese, un commentateur du *National Catholic Reporter*. « Je plains le pauvre prêtre qui doit dire à sa congrégation de ne pas sourire pendant le baiser de paix. »

Dans la lettre officielle, le cardinal Canizares Llovera et le secrétaire de la Congrégation, l'archevêque Arthur Roche avaient déclaré que la question avait été soulevée lors d'un synode sur l'Eucharistie en 2005.

Deux ans plus tard, dans l'exhortation *Sacramentum Caritatis*, le pape émérite Benoît XVI avait souligné le besoin de cultiver la simplicité et la sobriété au cours des célébrations eucharistiques. Il avait écrit : « Il est bon de rappeler que la sobriété nécessaire pour maintenir un climat adapté à la célébration, par exemple, en limitant l'échange de la paix avec la personne la plus proche, n'enlève rien à la haute valeur du geste. »

Force est de constater, avec le recul, qu'il aura fallu la stricte application des directives sanitaires imposées par la pandémie pour que le geste de paix retrouve la discrétion et la sobriété souhaitée par la Congrégation. Mais sera-t-elle encore en évidence lorsque nos célébrations retrouveront éventuellement la normalité ?

À l'écoute de l'actualité...

Le catéchiste, un ministère en vue d'un « laïcat mieux formé et préparé »

Le mardi 11 mai 2021, le pape François a institué le ministère séculier de catéchiste, destiné aux personnes laïques qui se sentent appelées à collaborer à la mission évangélisatrice de l'Église. Avec la reconnaissance officielle de nombreux catéchètes compétents qui exercent la mission irremplaçable de la transmission et de l'approfondissement de la foi, la pappe ajoute un nouveau ministère au laïcat après avoir ouvert officiellement, au début de janvier 2021, ceux de l'acolytat et du lectorat aux femmes. L'institution du ministère de catéchiste est précisée dans un motu proprio, une lettre apostolique signée par François ayant pour titre *Antiquum ministerium*.

« Nul doute que l'institution de ce ministère, en lien avec ceux de l'acolytat et du lectorat, permettra d'avoir un laïcat mieux formé et préparé dans la transmission de la foi », estime M^{gr} Fisichella à propos de l'institution d'un ministère de catéchiste. M^{gr} Rino Fisichella, président du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation et M^{gr} Franz-Peter Tebartz-van Elst, délégué pour la catéchèse de ce même dicastère ont en effet présenté ce document officiel, le mardi 11 mai 2021, au Vatican, en vidéoconférence.

M^{gr} Fisichella a indiqué le sens de l'institution d'un ministère : « Pour l'Église, l'institution d'un ministère équivaut à établir que la personne investie de ce charisme rend un authentique service ecclésial à la communauté. » Il met en garde contre toute tentation de cléricisation de ce ministère typiquement laïc : « Ce service devra être vécu de manière séculière, sans tomber dans des formes de cléricisme qui ternissent la véritable identité du ministère, qui doit s'exprimer non pas d'abord dans le cadre liturgique, mais dans celui, spécifique, de la transmission de la foi par le biais de l'annonce et de l'instruction systématique. »

M^{gr} Fisichella recommande spécialement la formation et la connaissance du *Catéchisme de l'Église catholique* : « Les diocèses devront veiller à ce que les futurs catéchistes aient une solide préparation biblique, théologique, pastorale et pédagogique nécessaire pour être des communicateurs attentifs de la vérité de la foi, et qu'ils aient déjà acquis une expérience de catéchèse. » (cf. *Antiquum ministerium* n° 8) « En ce sens, le *Catéchisme de l'Église catholique* pourra être l'instrument le plus qualifié, souhaite-t-il, dont chaque catéchiste sera un véritable expert. »

Pour la suite, M^{gr} Fisichella renvoie aux conférences épiscopales, en attendant le rituel d'institution à ce ministère de la congrégation romaine : « Les conférences épiscopales devront donc identifier les conditions telles que l'âge et les études nécessaires, les conditions et les modalités de mise en œuvre pour pouvoir accéder au ministère ; tandis qu'il est demandé à la Congrégation pour le culte divin de publier rapidement le rite liturgique pour l'institution du ministère par l'évêque. »

« Le ministère de catéchiste dans l'Église est très ancien. » (AM n° 1) C'est par cette considération simple et immédiate que le pape François institue pour l'Église du troisième millénaire ce nouveau ministère de catéchiste qui, depuis toujours,

a accompagné le chemin de l'évangélisation pour l'Église de tous les temps et toutes les longitudes. Après la publication du *Directoire pour la catéchèse*, le 23 mars 2020, un nouveau pas est franchi pour le renouvellement de la catéchèse et son œuvre efficace dans la nouvelle évangélisation, avec l'institution de ce ministère laïque spécifique auquel sont appelés des hommes et des femmes présents dans toute l'Église et dont le dévouement souligne la beauté de la transmission de la foi.



Il est indiscutable que la lettre apostolique *Antiquum ministerium* marque une grande nouveauté. On déduit facilement que le pape François réalise un désir de Paul VI. En effet, en 1975, dans l'exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, le saint pape écrivait : « Les laïcs peuvent aussi se sentir appelés ou être appelés à collaborer avec leurs pasteurs [en] exerçant des ministères très diversifiés. [...] Un regard sur les origines de l'Église est très éclairant et fait bénéficier d'une antique expérience en matière de ministères. [...]

À l'écoute de l'actualité...

Cette attention aux sources doit cependant être complétée par une autre : l'attention aux besoins actuels de l'humanité et de l'Église. » (EN n° 73)

Cette citation garde toute son actualité. C'est seulement dans l'unité entre une attention profonde à nos racines et un regard réaliste sur le présent qu'il est possible de comprendre la nécessité pour l'Église d'instituer un nouveau ministère ecclésial. Il a fallu presque 50 ans pour que l'Église arrive à reconnaître que le service rendu par tant d'hommes et de femmes à travers leur engagement catéchétique constitue réellement un ministère particulier pour la croissance de la communauté chrétienne.

Pour l'Église, l'institution d'un ministère équivaut à établir que la personne investie de ce charisme rend un authentique service ecclésial à la communauté. On peut affirmer par conséquent que la catéchèse a toujours accompagné l'engagement évangélisateur de l'Église et qu'elle était encore plus nécessaire lorsqu'elle était destinée à ceux et celles qui se préparaient à recevoir le baptême, les catéchumènes.

Par l'institution de ce ministère de catéchiste, le pape François encourage donc la formation et l'engagement du laïcat. La conclusion à laquelle parvient le pape est limpide : « Nous disposons d'un laïcat nombreux, bien qu'insuffisant, avec un sens communautaire bien enraciné et une grande fidélité à l'engagement de la charité, de la catéchèse, de la célébration de la foi. » (*Evangelii Gaudium* n° 102) « Il s'ensuit que la réception d'un ministère laïc comme celui de catéchiste met davantage l'accent sur l'engagement missionnaire typique de chaque

baptisé qui doit néanmoins être accompli sous une forme entièrement séculière sans tomber dans aucune expression de cléricisation. » (AM n° 7) Par ce ministère, des hommes et des femmes sont appelés à exprimer pleinement leur vocation baptismale, non pas en tant que substituts des prêtres ou des personnes consacrées, mais en tant que laïcs authentiques qui, dans la nature particulière de leur ministère, permettent d'expérimenter pleinement jusqu'où va l'appel baptismal au témoignage et au service dans la communauté et dans le monde.

Nul doute que l'institution de ce ministère, en lien avec ceux de l'acolytat et du lectorat, permettra d'avoir un laïcat formé et préparé dans la transmission de la foi. On ne s'improvise pas catéchiste, parce que l'engagement à transmettre la foi, outre la connaissance des contenus, requiert une rencontre personnelle prioritaire avec le Seigneur. Ceux et celles qui exercent ce ministère savent qu'ils parlent au nom de l'Église et transmettent la foi de l'Église.



Une fois le ministère laïque institué par le pape, il revient maintenant aux conférences épiscopales de s'approprier cette décision en trouvant les formes les plus cohérentes pour qu'elle puisse être mise en œuvre. Selon les différentes traditions locales, « les conférences épiscopales devront donc identifier les conditions telles que l'âge et les études nécessaires, les conditions et les modalités de mise en œuvre pour pouvoir accéder au ministère », comme l'écrivait M^{gr} Fisichella.

L'institution de ce ministère laïque est donc une invitation adressée aux Églises locales afin qu'elles valorisent le plus possible l'apport d'hommes et de femmes qui entendent dédier leur vie à la catéchèse comme forme privilégiée d'évangélisation. De nombreux catéchistes qui, chaque jour, consacrent leur vie à ce ministère si ancien et toujours nouveau vont avoir l'opportunité de redécouvrir leur vocation pour un renouvellement engagé du processus catéchétique au bénéfice de l'Église et des nouvelles générations.

(Sources : *Crux*, *Présence-info*, *Catholic News Agency*, *La Croix*, *Zénit*)

À l'écoute de l'actualité...

Éric Sylvestre, PSS, termine son mandat à la direction de l'Office national de liturgie



C'est le 31 mars dernier, à la veille des célébrations du triduum pascal, que nous apprenions la nouvelle : la fin du mandat d'Éric Sylvestre, PSS, comme directeur de l'Office national de liturgie, le 9 juillet 2021. Entré en fonction durant l'été 2018, il aura occupé le poste de directeur de l'ONL durant trois années marquées certes par la pandémie, mais aussi par la poursuite du travail en vue de la publication de la nouvelle traduction du Missel romain.

Éric Sylvestre a été appelé à un nouveau défi au sein de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, où il agira comme économiste provincial.

Pour souligner son départ et exprimer leur reconnaissance pour ces trois années de collaboration, les membres du comité d'orientation de la revue *Vivre et célébrer* lui ont transmis ces mots :

Cher Éric,

De nouveaux défis t'attendent loin de nous, au sein de ta communauté d'attache. Même si nous ne cachons pas que tu vas nous manquer, nous souhaitons que cette importante responsabilité t'apporte tout ce que tu attends et ce dont ta communauté a besoin. Nous espérons que ce nouveau défi contribuera à ton épanouissement personnel, te comblera de satisfactions et soutiendra le bien-être continu de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice.

*Au cours des trop brèves années de collaboration vécues avec toi, nous avons pu apprécier ton tact, ta délicatesse et ta courtoisie. Bonne continuation et merci pour ta contribution à l'Office national de liturgie et à la revue *Vivre et Célébrer*.*

Gaëtan Baillargeon, Joël Chouinard, Serge Comeau, M^{gr} Louis Corriveau, Mario Coutu, Marijke Desmet, Suzanne Desrochers, Danielle D'Anjou-Villemare, Louis-André Naud, Marie-Josée Poiré, Pierre-Charles Robitaille et Patrick Vézina.



Nomination de Daniel Laliberté comme nouveau directeur de l'ONL

Daniel Laliberté sera le prochain directeur de l'Office national de liturgie. Il entrera en fonction le 1^{er} septembre 2021. Sa nomination a été annoncée par la CECC le 8 juin.

Daniel Laliberté est titulaire d'un doctorat en théologie de l'Université Laval et de l'Institut catholique de Paris. Il a enseigné dans plusieurs institutions. Il a travaillé pour l'archidiocèse de Québec à titre d'agent de pastorale et comme directeur du Centre catéchétique. Depuis 2014, il est également professeur de théologie pastorale, catéchétique et liturgique au Centre Jean XXIII, au Grand séminaire de Luxembourg.

Originaire de Québec, Daniel Laliberté est un laïc engagé, marié, père et grand-père.

À l'écoute de l'actualité...

L'importance de renouer avec l'adoration eucharistique

Le nouveau préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements recommande la pratique soutenue de l'adoration du Saint Sacrement pour stimuler une reconnaissance et une vénération accrues de la présence du Christ dans l'Eucharistie.

Dans une interview accordée à *EWTN News* et reprise par plusieurs organes de presse catholiques, l'archevêque Arthur Roche, récemment nommé, a avoué son pessimisme au sujet d'un retour éventuel massif des fidèles à la célébration de la messe après la longue imposition des strictes mesures de confinement imposées par la pandémie. « Le désir des gens, leur soif et leur faim absolues pour Dieu ont augmenté durant cette expérience du désert, que nous avons tous et toutes éprouvée », notait M^{gr} Roche, le 22 juin dernier. L'archevêque ajoutait qu'il est « important de reconnaître la présence du Seigneur dans le Saint Sacrement et de développer dans sa propre vie spirituelle » une pieuse révérence pour cette unique présence. Pour ce faire, M^{gr} Roche suggérait de « stimuler en soi la perception de la présence du Seigneur dans le Saint Sacrement », ce qui est essentiellement une forme de la pratique de l'adoration eucharistique.

Il ajoutait : « Un des plus notables théologiens contemporains aimait à dire : "lorsque je suis assis devant le Saint Sacrement, c'est comme si je me tenais devant une présence ayant un effet s'apparentant à une radiothérapie.

Mystérieusement, cette présence irradiée ma vie de telle sorte que mon état de pécheur diminue. C'est comme si ma capacité de commettre le péché s'était amoindrie, ma volonté de faire le mal s'était affaiblie". » « Je crois que nous avons là une merveilleuse image de la présence de Dieu imprégnant nos vies, même lorsque nous sommes assis en présence de Lui, sans parler, ni grand-chose à dire à Notre Seigneur », commentait M^{gr} Roche. « Nous sommes en présence de Lui, parce que, en un certain sens, tout ce que nous pouvons lui offrir c'est notre temps et notre choix de l'utiliser, et nous avons décidé volontairement d'être là face à Lui [...], Lui permettant de venir dans nos vies pour nous changer. »

Sources : *EWTN News*, *Catholic News Agency*, *Zenit*.

Liturgies synodales

Récemment annoncée, la 16^e Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques se déroulera sur une période de deux années, soit 2021 et 2022. Le synode aura pour thème *Pour une Église synodale : communion, participation et mission*. Autre particularité, il y aura une phase diocésaine qui s'étendra d'octobre 2021 à avril 2022. Ce que l'on retient habituellement d'un synode, c'est la consultation, l'échange des points de vue et ultimement, les résolutions ou propositions. C'est là bien sûr le but de l'assemblée synodale. Toutefois, la démarche synodale est aussi marquée rituellement, car elle se tient en assemblée liturgique. On peut dégager trois moments particuliers :

L'ouverture du synode – Elle se déroulera d'abord à Rome, les 9 et 10 octobre prochain, par un temps de réunion et de réflexion, puis le dimanche, par un temps de prière et la célébration de l'eucharistie. Dans les diocèses, l'ouverture du synode sera présidée le dimanche 17 octobre, par l'évêque, d'une manière analogue. Un synode est avant tout un grand moment de discernement spirituel pour entendre ce que l'Esprit veut dire à l'Église. L'invocation de l'Esprit Saint et le rite d'intronisation de l'Évangéliste au début du synode expriment bien cette réalité.

Les rencontres de consultation et d'échanges – Ces rencontres de discernement ecclésial sont aussi ritualisées. Elles commencent toujours par un temps de prière et d'écoute de la parole de Dieu et se terminent aussi par un moment de prière. En outre, l'Évangéliste préside toujours aux échanges et délibérations.

La clôture de la phase diocésaine – La consultation du peuple de Dieu dans chaque diocèse se terminera par la tenue d'une réunion ou assemblée pré-synodale qui sera le moment culminant du discernement diocésain. C'est donc un moment festif, ce que doit souligner la liturgie de clôture. Le document final sera alors remis à l'évêque, qui le transmettra au nom des fidèles à la Conférence des évêques pour la suite du synode.

Gaëtan Baillargeon



À l'écoute de l'actualité...

Le pape François impose des restrictions pour la célébration du rite extraordinaire de la messe en latin

Avec le *motu proprio Traditionis Custodes* (en français *Gardiens des traditions*), le pape François restreint drastiquement l'usage de la messe en latin selon le rite tridentin. Une décision qui a suscité de vives réactions parmi certains fidèles catholiques, surtout en France et aux États-Unis.

L'annonce était toutefois attendue. Depuis plusieurs semaines dans les couloirs du Vatican, les rumeurs allaient bon train quant à une réforme du rite ancien. L'enquête diligentée par le Saint-Père en début d'année à ce sujet laissait présager une remise en cause du *motu proprio* antérieur de Benoît XVI. En 2007, le pape émérite publiait *Summorum Pontificum*, un décret qui accordait aux messes tridentines – plus connues sous le nom de « messes en latin » – le statut de forme extraordinaire. Les fidèles qui le souhaitaient pouvaient alors se tourner vers cette forme liturgique alternative en se manifestant auprès du curé de leur paroisse ou au sein de communautés dites *Ecclesia Dei*. Il y avait donc un rite et deux formes : la forme ordinaire tirée de Vatican II et la forme extraordinaire. Mais ce temps est désormais révolu. *Traditionis Custodes*, le décret pontifical du pape François publié le 16 juillet 2021, met fin à cette dualité. Il n'y a désormais plus qu'un seul et unique rite privilégié : la messe selon Paul VI, soit la messe issue du concile Vatican II (laquelle peut néanmoins être célébrée en latin, le décret ne s'appliquant qu'à la messe tridentine).

Dans sa lettre adressée aux évêques pour expliquer son décret, le Saint-Père déplore une « situation douloureuse ». Il y est suggéré que certains catholiques traditionalistes auraient détourné le travail de Jean-Paul II et de Benoît XVI « pour augmenter les distances, durcir les différences, construire des oppositions qui blessent l'Église et en entravent la progression, en l'exposant au risque de divisions ». Le pape François prend donc « la ferme décision d'abroger toutes les normes, les instructions, les concessions et habitudes antérieures au *motu proprio* [*Traditionis Custodes*] ».

Concrètement, le pape François impose des conditions et un contrôle restrictifs à l'exercice du culte selon le rite de saint Pie V. Désormais, seuls les évêques locaux auront « la compétence exclusive » d'autoriser les célébrations selon le rite ancien. D'autre part, les fidèles qui assistent à ces messes doivent accepter « la validité et la légitimité de la réforme liturgique du concile Vatican II ». À cela s'ajoutent des restrictions pratiques : ne pas ériger de nouvelles paroisses personnelles, proclamer les lectures bibliques en langue vernaculaire, ne pas célébrer le rite tridentin dans les églises paroissiales à moins de l'obtention d'une autorisation de l'évêque du diocèse pour chaque messe célébrée selon le rite de saint Pie V (y compris pour les messes privées).

Dernière modification apportée par ce *motu proprio* : la suppression du bureau *Ecclesia Dei*, qui était spécialement responsable des questions sur la forme extraordinaire. Cette fonction incombe désormais aux différents ministères du Siège pontifical, sans aucun particularisme pour le rite ancien.



Association épiscopale pour les pays francophones, Découvrir la nouvelle traduction du Missel romain

PARIS, AELF/MAGNIFICAT/MAME, 2019

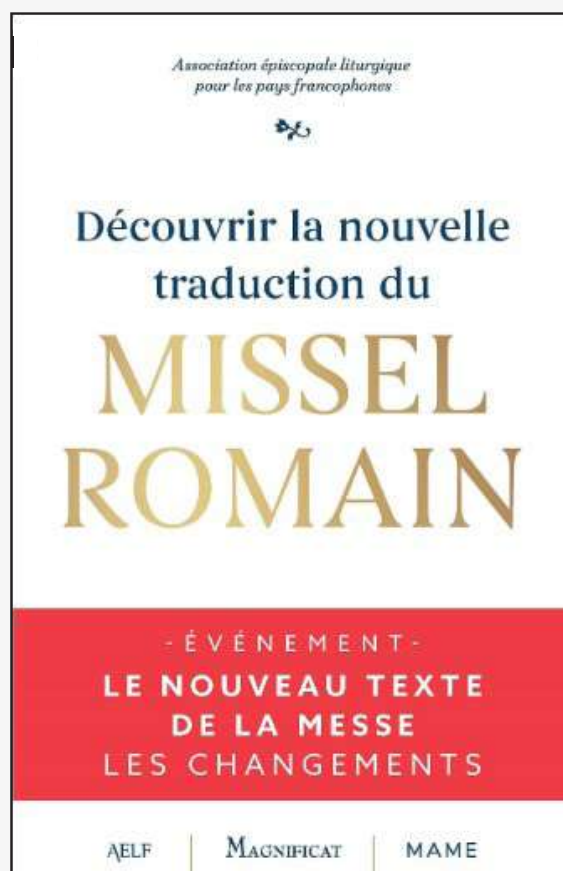
« **P**réparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers. » (Mt 3, 3, cf. Is 40, 3) C'est à une semblable exhortation prophétique que nous invite cet ouvrage de publication récente, fruit de la collaboration de plusieurs auteurs européens et canadiens. À l'instar de l'arrivée de la nouvelle traduction liturgique de la Bible et des lectionnaires, l'avènement de la nouvelle traduction en français du Missel romain est un événement majeur qui mérite d'être bien préparé. C'est la mission que se donnent les auteurs de ce livret de 123 pages.

Au nombre de sept, les chapitres sont présentés sous forme d'articles, chacun de ces textes abordant le Missel romain sous autant d'angles différents. M^{re} Bernard-Nicolas Aubertin nous présente tout d'abord l'ensemble du livret dans un style concis et synthétique. Soulignons que M^{re} Aubertin, archevêque de Tours, en France, est aussi le président de la Commission épiscopale francophone pour les traductions liturgiques (CEFTL). C'est donc dire qu'il a participé activement aux différentes étapes de cette nouvelle traduction.

Le deuxième chapitre est la reproduction intégrale de la constitution apostolique *Missale romanum*, un document de 1969 promulgué par le pape Paul VI. Il s'agit du texte officiel que l'on trouve déjà dans l'édition actuelle du Missel romain. Écrit dans la foulée du Concile, ce grand texte n'a rien perdu de sa pertinence et mérite d'être relu, avec l'arrivée prochaine de la nouvelle traduction.

Le père André Haquin, professeur émérite de l'Université de Louvain, apporte de son côté un survol des plus intéressants sur l'histoire du Missel et sur les différentes formes qu'il a adopté depuis les débuts de la chrétienté jusqu'à la période postconciliaire. Le prochain article est rédigé par M^{re} Serge Poitras, évêque de Timmins (Ontario) et ancien président de la Commission épiscopale de liturgie et des sacrements pour le secteur français du Canada. M^{re} Poitras situe le processus de traduction du Missel dans la grande tradition de transmission de la foi, soulignant que les traductions ont été nécessaires dès les origines de l'Église.

Avec le prochain texte, nous entrons dans le cœur même du processus de traduction, par un organisme international appelé la COMIRO (Commission du Missel romain). Sous la plume du père Henri Delhougne, coordinateur de ce vaste chantier, nous découvrons les nombreuses étapes et les contraintes que suppose une telle traduction. Également soulignée est la nécessité d'avoir recours à de nombreux spécialistes pour assurer la réalisation d'un projet aussi ambitieux.



Après le survol des différentes étapes de la préparation de la nouvelle traduction du Missel romain arrive l'examen du livre lui-même. C'est M^{re} Dominique Lebrun, archevêque de Rouen, en France, qui nous convie à ce premier survol. Son propos permet de découvrir – ou redécouvrir – toute la richesse de ce livre liturgique, ainsi que son organisation interne. En fin d'article, M^{re} Lebrun souligne bien le fait que la nouvelle parution sera non pas un « nouveau Missel », comme on l'entend parfois, mais une nouvelle traduction. Ainsi, en dépit de quelques modifications mineures dans la disposition des différentes parties, les utilisateurs du Missel ne seront pas trop déroutés.

La prochaine partie, qui représente plus de la moitié du livret, nous propose un examen des principales modifications que comportera la nouvelle traduction. Réalisée par Bernadette Mélois, directrice du Service national de la pastorale liturgique et sacramentelle de France

Retour
à la table
des matières

(SNPLS), cette section souligne les modifications par un habile usage de la couleur. De brefs commentaires, écrits en bleu et surlignés, apportent une explication aux modifications. C'est dans cette section du livret que l'on découvrira quelques subtilités de la nouvelle traduction, en attendant que la publication du Missel proprement dit.

Ce livret étant produit dans une visée de formation, une annexe propose quelques exercices d'apprentissage destinés aux personnes qui, en groupe (quand les contraintes de la pandémie le permettront),

souhaiteront approfondir la découverte de la nouvelle traduction du Missel romain.

Ainsi présenté, cet ouvrage concis va à l'essentiel et se révélera être un outil de formation fort utile, dont nous ne pouvons que recommander la lecture.

MARIO COUTU

Florian MICHEL, Traduire la liturgie. Essai d'histoire

PARIS, ÉDITIONS CLD, 2013, 261 PAGES.

Traduire la liturgie, comme le sous-titre l'indique, est un essai d'histoire contemporaine au sujet du phénomène de traduction des textes et rites liturgiques au lendemain de la réforme liturgique de Vatican II. Florian Michel, docteur en histoire contemporaine avec une thèse sur la pensée catholique en Amérique du Nord (très intéressante pour les passionnés d'histoire) et maître de conférences à la Sorbonne, examine, pèse et juge (du latin *exagium*) ce chantier majeur pour l'Église catholique et l'Occident. En effet, l'Église parle latin et célèbre dans cette langue depuis environ quinze siècles, et voilà qu'elle migre vers la langue vernaculaire, ce qui devient le signe d'un projet pastoral titanesque : parler, célébrer dans la langue du peuple de Dieu, dans une perspective œcuménique, par un retour aux sources bibliques. Florian Michel enquête sur ce chantier pour la période de 1964 à 1972, dans l'aire francophone (c'est-à-dire la France), en puisant spécifiquement aux archives historiques du Centre national de pastorale liturgique, exploitées pour la première fois.

L'auteur commence l'écriture de son livre en rappelant que la traduction en liturgie n'est pas qu'un phénomène linguistique, mais aussi culturel et politique. Pour prendre une image, c'est un véritable champ à cultiver et à explorer, miné de tensions majeures. Trois intuitions sous-tendent sa recherche :

- I. « La réforme de la liturgie catholique qui s'opère dans la seconde moitié du xx^e siècle est une césure historique majeure dans l'histoire culturelle de l'Occident » (p. 8), précisément la sortie de l'exclusivité du latin dans la liturgie et la fin d'une certaine culture européenne ;

2. « Le christianisme est une religion de la Parole traduite [...] le corpus chrétien se présente lui-même comme la traduction de la Parole qu'il entend révéler » (p. 10), ce qui donne à comprendre que le mystère de l'Incarnation est l'horizon spirituel de la traduction en liturgie (et non pas la version française) ;
3. « Refuser une lecture téléologique de la réforme liturgique et ne pas la soupeser a priori à l'aune de la "crise catholique" qui a suivi. » (p. 12)

L'essai historique de Florian Michel se présente en six chapitres tout aussi intéressants les uns que les autres. Le chapitre 1 met en scène les personnes, philologues, philosophes et théologiens, engagées dans les traductions au lendemain du Concile (1964-70). Le chapitre 2 expose la traduction officielle du *Credo* (1964), et notamment le fameux *Consubstantialem Patri*, qui connut une difficulté certaine. Le chapitre 3 présente l'heureux chemin parcouru de la traduction du *Pater noster* vers le *Notre Père* œcuménique (1966). Le chapitre 4 concerne la traduction du Canon romain, notamment l'incise *Mysterium Fidei* (1967-69) et les nouvelles prières eucharistiques. Le chapitre 5 présente l'échec de la traduction œcuménique du *Credo*, cristallisé autour de

Retour
à la table
des matières

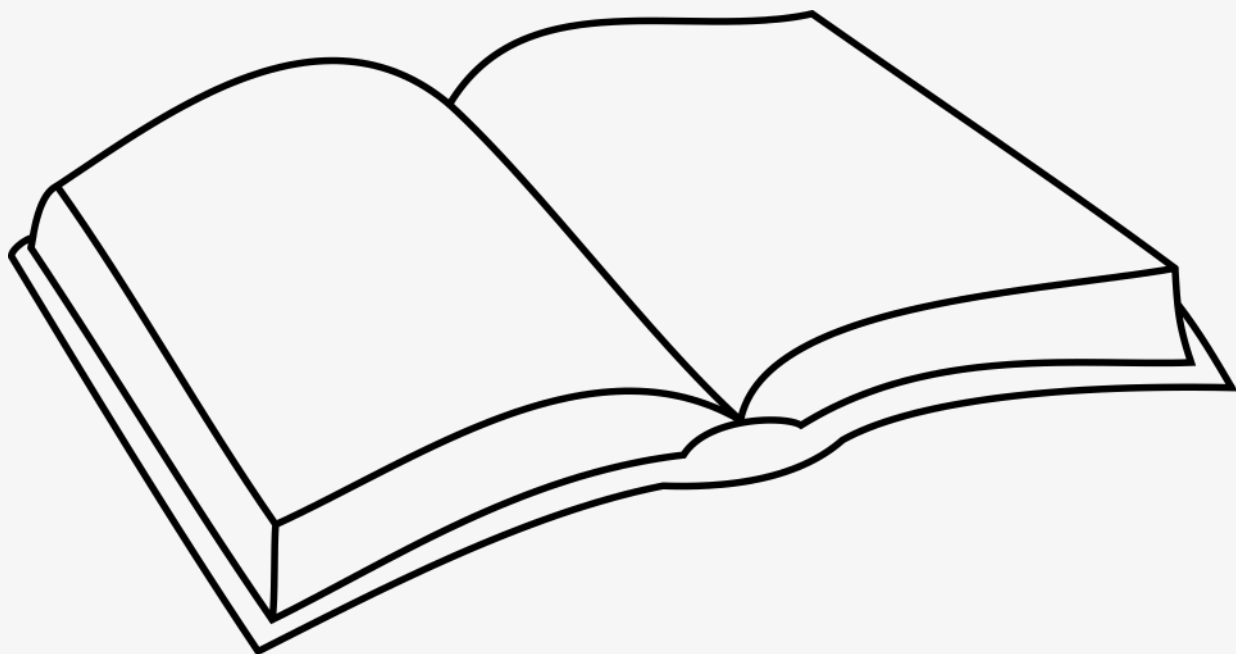
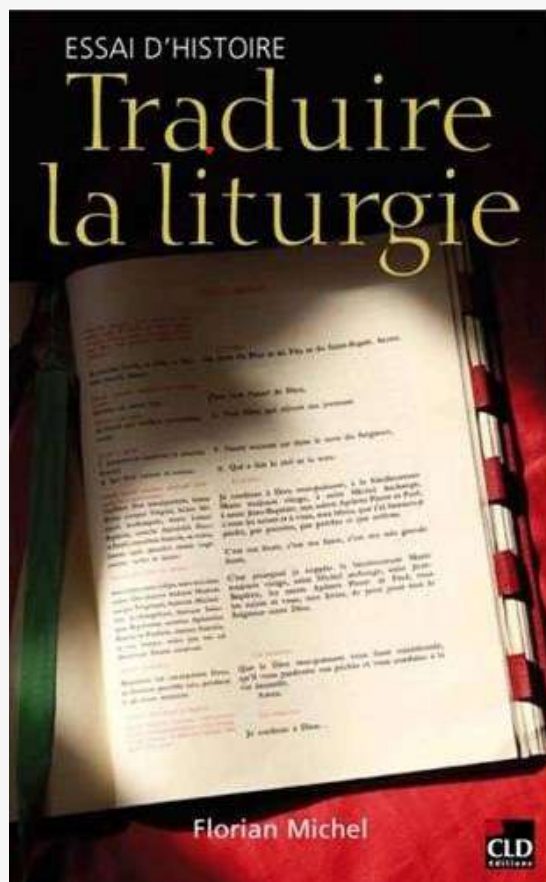
l'incise *catholicam ecclesiam* (1970). Le dernier chapitre présente quelques considérations sur la fonction de la Commission épiscopale liturgique française au temps de la réforme conciliaire.

Alors que nous nous préparons à accueillir la retraduction en langue française du Missel romain, le livre de Florian Michel est fort pédagogique et instructif. Il s'agit d'un véritable cours d'histoire contemporaine de la liturgie ! Sa lecture est rendue facile par l'excellence de l'écriture de l'auteur. Sa prose est belle, simple et précise, toujours entraînante et au service de l'érudition de Florian Michel.

À mon point de vue, ce livre permet de cadrer ou de recadrer avec intelligence nos efforts contemporains de traduction de la liturgie, bien au-delà des écoles théologiques ou pastorales, ou encore en évitant de s'enfermer dans des courants traditionalistes, intégristes, conservateurs ou avant-gardistes. Ces écoles ou ces courants existent, certes, mais l'intérêt de la traduction en liturgie est ailleurs, supérieur. Traduire la liturgie est l'art de faire un pont entre deux langues, deux cultures, deux mondes, entre parole et rite. L'essai de Florian Michel fait la démonstration, une fois de plus, que la liturgie est le lieu fondamental de l'É(é)criture et de l'expression de la foi. La liturgie en sa traduction procède toujours d'une loi de commune réciprocité : *lex orandi, lex credendi*, selon le vieil adage plein de sagesse !

« Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage », comme l'écrivait Boileau. Tout travail de traduction est toujours en évolution, en progression, à améliorer. Le phénomène de traduction en liturgie est un acte de tradition professant afin que la liturgie parle la langue du peuple de Dieu.

JOËL CHOUINARD



Retour
à la table
des matières



Vivre célébrer

Revue de pastorale liturgique
et sacramentelle

Vivre et célébrer est une revue de réflexion et de formation à l'expérience liturgique et sacramentelle. Elle s'adresse aux responsables, aux intervenants et intervenantes en liturgie et à toutes les personnes qui souhaitent intégrer l'expérience liturgique et sacramentelle à leur engagement ecclésial et social. Chaque numéro comporte un dossier thématique, des fiches sur des pratiques liturgiques, des chroniques, des documents et des informations émanant de diverses instances ecclésiales.

Les photos et illustrations

Page titre : Pixabay.com

p. 3 : Daniel Abel, photographe officiel de la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec

p. 4, 5, 6, 7 (arrière plan), 9, 10, 11, 17, 27, 31 à g., : CECC (Mario Coutu)

p. 7 (avant plan), 8 à g., 16 à d., 19, 20, 23, 24, 25, 26, 28, 30 (arrière plan), 31 à d., 32, 33, 34, 35, 36, 40, 41, 42, 47 en h., 50, 52, 53, 56 en b. : Pixabay.com

p. 8 à d. : Nathalie Dumas, Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

p. 13 et 15 : reproduction d'un document promotionnel sur la nouvelle traduction du Missel romain

p. 16 à g., 18 : Gaëtan Baillargeon (église Saint-Joseph, Le Havre, France)

p. 37 : Dessin de Philipp Schumacher, 1920, source : Wikimedia.com

p. 43 : Gaëtan Baillargeon

p. 44 : Chantal Desmarais, s.c.s.m.

p. 45 : Valérie Roberge-Dion, diocèse de Québec

p. 46 : photo, Gaëtan Baillargeon ; illustration arrière plan, Pixabay.com

p. 47 : capture d'écran, site internet du Vatican

p. 51 à g. : CECC

p. 51 à d. : capture d'écran, site internet du Luxembourg School of Religion and Society

Vivre et célébrer, vol. 55, n° 243-244, Copyright © Concacan Inc., 2021. Tous droits réservés.

Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).



Si par inadvertance, l'auteur a omis d'obtenir une permission pour l'utilisation d'une œuvre protégée, l'éditeur, sur avis du détenteur, ajoutera la mention de droit d'auteur dans le prochain tirage de la revue.

Comité d'orientation

Gaëtan Baillargeon, Joël Chouinard, Serge Comeau, M^{gr} Louis Corriveau, Mario Coutu, Marijke Desmet, Suzanne Desrochers, Louis-André Naud, Marie-Josée Poiré, Pierre-Charles Robitaille, Éric Sylvestre, PSS, Patrick Vézina

Rédaction

OFFICE NATIONAL DE LITURGIE

2500, promenade Don Reid, Ottawa (Ontario) K1H 2J2

Tél. : 613 241-9461 poste 137

Téléc. : 613 241-9048

Courriel : < onl@cecc.ca >

Site web : < <http://onl.cecc.ca> >

Éric Sylvestre, PSS, directeur

Pierre-Charles Robitaille, rédacteur en chef

Mario Coutu, coordonnateur (adjoint à la rédaction et mise en page)

Conception graphique

Charles Lessard, graphiste < <http://www.charleslessard.com/> >

Abonnement

L'abonnement est gratuit. Pour recevoir *Vivre et célébrer* quatre fois par année, laissez-nous votre nom et une adresse courriel valide à < onl@cecc.ca >, ou contactez-nous au numéro de l'Office national de liturgie, ci-dessus.

Pour commander des numéros antérieurs à 2017 (en version imprimée), adressez-vous à : ÉDITIONS DE LA CECC

Conférence des évêques catholiques du Canada

2500, promenade Don Reid

Ottawa (Ontario) K1H 2J2

Tél. : 1 800 769-1147 ou 613 241-7538

Téléc. : 613 241-5090

Courriel : < publi@cecc.ca > — Site web : < www.editionscecc.ca >

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1911-754X

DÉPÔT : Bibliothèque et archives nationales du Québec, Montréal